

Des « alpinistes » à ski. Le groupe des skieurs de la Section des Diablerets du CAS (première moitié du XX^e siècle)



**Mémoire de Master en Sciences du sport
orientation enseignement**

Présenté par : Maxime Ferrari

Directeur : Prof. Grégory Quin

Expert : Noé Varrin

Figure 1 : Skieurs sortant du train aux Diablerets dans les années 1950¹

¹ Illustration de couverture : issue des archives de la compagnie ferroviaire ASD (photo non datée).

Sommaire

Remerciements	4
Introduction	5
1 Avant le ski : une culture alpine déjà normée	12
2 Le ski comme outil de la Section : encadrer sans dénaturer	33
3 Moderniser la montagne ? Infrastructures, tourisme et redéfinition de ses usages légitimes	76
Conclusion	107
Sources	110
Bibliographie	112
Table des illustrations	117

Remerciements

En premier lieu, j'adresse mes remerciements à mon directeur de mémoire, Grégory Quin, auteur de nombreuses recherches sur le développement du ski en Suisse, qui m'a été d'une grande aide tout au long de ce travail. Ses conseils m'ont permis de mieux cibler ma problématique et de m'orienter dans la bonne direction dès les premières étapes de cette recherche, puis d'avancer sereinement dans l'exploration des sources et la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite également remercier les Archives cantonales de Lausanne et leurs archivistes, qui m'ont permis de consulter facilement les archives de la Section des Diablerets et de me familiariser progressivement avec le travail de recherche en archives, un univers qui m'était alors encore relativement étranger. Merci également à Catherine Strahm, présidente de la Commission bibliothèque de la Section des Diablerets, qui m'a gentiment ouvert les portes de cette bibliothèque dans l'immeuble historique de la Section et m'a permis de consulter plusieurs ouvrages essentiels à mes recherches.

Je tiens aussi à remercier un camarade universitaire, Lionel Roulet, qui a mené durant la même période des recherches sur le développement des stations de ski des Diablerets et de Villars entre 1890 et 1960. Nos échanges réguliers autour de l'avancement de nos mémoires respectifs, ainsi que le partage des sources et d'informations sur l'histoire du ski dans les Préalpes vaudoises, ont été particulièrement enrichissants.

Mes plus sincères remerciements vont enfin à mon entourage, qui m'a écouté, soutenu et encouragé tout au long de ce processus. Je pense en particulier à ma maman, Karine, qui a consacré régulièrement du temps à la relecture de ce travail et à la correction orthographique de plusieurs de ses parties.

Introduction

Accroche et mise en contexte

« *Le ski alpin est pour le montagnard la prolongation de la saison alpine jusqu'au cœur de l'hiver, le temps du grand silence blanc, dans le soleil éblouissant et les ombres bleutées* »².

Par ces mots publiés en 1963, Max Oechslin, rédacteur de la revue *Les Alpes* du Club alpin suisse (CAS), exprime de manière poétique le lien particulier qui unit alpinisme et ski. Aujourd'hui, l'usage de cet engin pour accéder à certains sommets en hiver paraît naturel dans les pratiques alpines, mais cela n'a pas toujours été le cas. Avant 1893, date de la première apparition de ces lattes en bois dans les paysages suisses, les alpinistes ne disposaient que de leurs pieds pour avancer et entretenaient un rapport à la montagne essentiellement estival, la neige rendant les sommets difficilement praticables en hiver. L'apparition du ski va dès lors transformer profondément les pratiques alpines et la relation entre l'alpiniste et la montagne, en ouvrant un nouvel accès hivernal à cet environnement.

Pourtant, cette pratique innovante, outil de la conquête alpine, ne s'impose pas sans résistances et tensions. Le ski vient bousculer certaines conceptions et valeurs traditionnelles que porte le CAS sur la montagne. Ces tensions, et les débats qu'elles suscitent, perceptibles dès les prémices du ski dans les Alpes suisses, sont visibles tout au long de la première partie du XX^e siècle avec le développement du tourisme hivernal, la mécanisation croissante des Alpes suisses ou plus tardivement la démocratisation du ski à l'échelle nationale.

Habitant au pied des Alpes vaudoises et portant un intérêt marqué pour l'histoire de cette région, je me suis rapidement intéressé à ces enjeux à travers le cas de la Section des Diablerets, la plus ancienne section de Suisse romande. C'est l'une des premières sections de Suisse à voir apparaître en son sein un groupe spécifiquement dédié à la pratique du ski, et donc également l'une des premières à être confrontée aux nouvelles opportunités offertes par cet engin. Le Groupe des skieurs de la Section des Diablerets, fondé le 12 décembre 1904 par vingt-et-un clubistes, rassemble alors les pionniers du ski de la région, qui militent pour que le ski soit pleinement intégré dans les usages alpins de la Section, et, plus largement, au sein de la communauté suisse d'alpinistes. Après plusieurs années de lutte pour faire reconnaître cette pratique, ces quelques convaincus parviennent progressivement à transformer ce petit

² OECHSLIN Max, « Précis de l'histoire du Club alpin suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1963.

rassemblement de passionnés en une structure incontournable de la Section, comptant plus de sept cents membres lors de son cinquantième anniversaire³.

Ouvert à tous les intéressés de la Section, le Groupe propose de nombreuses activités à ses membres, comme des cours de ski, des courses collectives, des séances de projection de films alpins ou encore des journées festives en montagne. L'adhésion permet également d'accéder à ses trois chalets dans la région des Paccots, du Sépey et d'Anzeindaz au-dessus de Gryon. Après plusieurs décennies fastes, le Groupe des skieurs perd progressivement de son importance à partir de l'après-guerre avant d'être finalement dissous en 2009.

Le Groupe apparaît ainsi comme un cas privilégié pour comprendre certains enjeux qui se sont cristallisés autour de cette relation entre ski et alpinisme au cours du XX^e siècle. Le fonctionnement même du Club alpin suisse renforce d'ailleurs l'intérêt de cette étude de cas. Le CAS repose, en effet, sur une organisation décentralisée et fédéraliste dans laquelle les sections disposent d'une grande autonomie et développent chacune leurs propres sensibilités, tout en restant attachées aux buts et valeurs fondatrices du Club. L'histoire du Groupe des skieurs permet ainsi de comprendre la façon dont la Section négocie l'introduction du ski dans ses pratiques. Sans prétendre pouvoir généraliser ces observations à l'ensemble de la structure du CAS, ce travail met en lumière, à travers un exemple local, des enjeux plus larges auxquels l'organisation sera confrontée tels que la modernisation des Alpes ou l'évolution du tourisme hivernal.

Revue de littérature

L'histoire du développement du ski et de l'alpinisme en Suisse a déjà fait l'objet de nombreux travaux ces dernières années. Ce mémoire se base ainsi sur plusieurs ouvrages de référence qui ont permis de reconstruire le contexte d'apparition du CAS, de la Section des Diablerets et de son Groupe des skieurs, tout en replaçant leur histoire dans des dynamiques plus larges touchant les Alpes suisses au début du XX^e siècle.

Les ouvrages traitant de l'histoire du ski en Suisse sont une première base essentielle. L'ouvrage collectif *Le ski en Suisse – Une histoire*, dirigé par Grégory Quin, Laurent Tissot et Jean-Philippe Leresche, est une source très riche pour comprendre le développement du ski en Suisse au XX^e siècle⁴. À travers plusieurs contributions, les auteurs analysent aussi bien son institutionnalisation sportive que son rôle dans les secteurs touristiques, économiques et

³ Archives Groupe, liste des membres du Groupe entre 1920 et 1983.

⁴ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *La civilisation du ski*, Lausanne : Éditions Savoir Suisse, 2025.

culturels du pays. Ces réflexions sont prolongées par un autre ouvrage écrit par Grégory Quin et Laurent Tissot intitulé *La civilisation du ski*. Celui-ci s'intéresse tout particulièrement au ski comme un phénomène culturel, économique et identitaire et montre comment cette pratique s'est imposée comme un élément central de l'imaginaire national suisse⁵. Les auteurs décrivent notamment les transformations sociales et territoriales qu'ont engendrées la démocratisation du ski et l'essor des stations de sports d'hiver.

Étant donné le lien flagrant entre l'essor du ski et celui du tourisme alpin, il est apparu également essentiel de mobiliser des ouvrages consacrés à l'histoire du tourisme en Suisse. Dans *La Suisse se découvre. Trois siècles de tourisme en question (1730 à nos jours)*, Laurent Tissot retrace l'évolution du tourisme en Suisse depuis le XVIII^e siècles et met en évidence le rôle central de l'évolution des moyens de transport dans ce phénomène d'ouverture des Alpes au tourisme⁶. Cet ouvrage permet de relier les dynamiques locales du Groupe avec la modernisation des espaces alpins observée depuis le début du XX^e siècle. Cette question des infrastructures et de la modernisation des Alpes se retrouve aussi dans d'autres travaux qui analysent plus spécifiquement les débats et tensions suscités par quelques projets ferroviaires en montagne au tout début du XX^e siècle. Le travail d'Alice Denoréaz, *Un funiculaire au sommet du Cervin ?*, a servi de base pour analyser les oppositions menées par certaines organisations du monde alpin face à la mécanisation des sommets suisses⁷. Son analyse a permis d'éclaircir les représentations de la montagne défendues par les alpinistes et de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés à une échelle plus locale, comme celle de la Section des Diablerets.

Dans une perspective plus culturelle, la thèse de Delphine Moraldo, *L'esprit de l'alpinisme*, apporte une réflexion essentielle sur les valeurs et les représentations gravitant autour de l'alpinisme depuis ses débuts en Angleterre au XIX^e siècle⁸. Elle met en évidence des tensions entre modernité, tourisme, imaginaires de la montagne et culture alpine qui résonnent directement avec les débats observés au sein de la Section des Diablerets autour du ski et des transformations du monde alpin.

Concernant plus spécifiquement le Club alpin suisse et la Section des Diablerets, plusieurs ouvrages commémoratifs internes ont été des sources centrales pour retracer leur histoire, leur

⁵ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *La civilisation du ski*, Lausanne : Éditions Savoir Suisse, 2025.

⁶ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre. Trois siècles de tourisme en question (1730 à nos jours)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2023.

⁷ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire au sommet du Cervin ? », *Annales valaisannes*, 2012, p. 71-124.

⁸ MORALDO Delphine, *L'esprit de l'alpinisme*, Lyon : ENS éditions, 2021.

fonctionnement et l'évolution de leurs positions au cours des années. Le dernier ouvrage collaboratif en date, dirigé par Daniel Anker à l'occasion des 150 ans du CAS, s'est révélé particulièrement intéressant pour étudier le rapport que mène le Club avec le tourisme, la culture, le sport ou encore l'environnement⁹.

Enfin, les archives relatives au Groupe des skieurs de la Section des Diablerets ont déjà fait l'objet d'une première analyse par Laurent Tissot, qui s'est intéressé au rôle de ce Groupe dans l'affirmation progressive de l'alpinisme hivernal dans la Section¹⁰. Ce travail offre de bonnes pistes pour comprendre les résistances suscitées par le ski à ses débuts et représente ainsi un point de départ important pour mes recherches.

Problématique et hypothèses

Les différents travaux mobilisés mettent en évidence des liens étroits entre le développement de l'alpinisme, du ski et du tourisme en Suisse. Ils permettent notamment de mieux appréhender les tensions qui émergent au sein de la Section des Diablerets au début du XX^e siècle, lorsque le ski y fait son entrée. Plusieurs innovations et infrastructures modernes semblent se confronter à certaines valeurs, normes et représentations défendues par le CAS et ses sections.

L'histoire du Groupe des skieurs est à ce titre un révélateur particulièrement intéressant. Celui-ci rencontre de vives résistances au sein-même de la Section et passe par plusieurs périodes de fragilité et d'instabilité au cours des ses premières années d'existence. Ces difficultés témoignent des tensions engendrées par l'introduction d'une innovation technique ayant le potentiel de bousculer les valeurs et les normes d'une telle institution alpine, qui promeut une conception traditionnelle et surtout estivale de l'alpinisme. Plus largement, l'essor du ski et du tourisme modifie le rapport de l'homme à la montagne dans sa fréquentation et ses usages. Il serait réducteur d'établir que la Section des Diablerets rejette tout simplement la modernité en bloc. En effet, malgré certaines oppositions flagrantes dans les archives, plusieurs projets de remontées mécaniques voient le jour dans les Préalpes vaudoises au début du XX^e siècle sans susciter de vives protestations de sa part. La question ne semble donc pas porter sur un rejet systématique de la modernité, mais plutôt sur la fixation de limites à la modernisation de la montagne entre ce qui est jugé acceptable ou non.

⁹ ANKER Daniel (dir.), *Helvetia Club : 150 ans du Club Alpin Suisse CAS 1863-2013*, Berne : Ed. du CAS, 2013.

¹⁰ TISSOT Laurent, L'affirmation de l'alpinisme hivernal par la conquête du ski. Le Groupe des skieurs de la section des Diablerets du CAS (1904-1930), dans BUSSET Thomas & ENGEL Peter (éds), *Surmonter les frontières à ski*, Neuchâtel : Éditions CIES, 2021.

Ce travail cherche ainsi à comprendre comment la Section des Diablerets définit et défend, dans la première moitié du XXe siècle, des usages jugés légitimes de la montagne face à l'essor du ski, du tourisme et des infrastructures modernes. Pourquoi certaines pratiques ou infrastructures sont combattues et dénoncées comme contraires à l'esprit alpin, alors que d'autres semblent être tolérées, voire désirées ? Sur quoi repose cette légitimité et comment ses limites évoluent au sein de la Section ? Comment réagit le Groupe des skieurs à la transformation progressive du ski en un phénomène de masse et comment cadre-t-il cette pratique pour la rendre compatible avec ses principes ? Ces questions nous accompagneront tout au long de ce travail.

L'hypothèse sous-jacente à ces questionnements est que la Section des Diablerets cherche plutôt à préserver une certaine façon de pratiquer la montagne selon un cadre défini, qu'à empêcher toute forme d'innovations et de transformations auxquelles elle se verra confrontée. Plus qu'une histoire du ski ou de l'alpinisme helvétique, ce mémoire propose donc de réfléchir à la manière dont une institution alpine historique comme la Section des Diablerets négocie les transformations sociales, territoriales, institutionnelles, techniques et culturelles qui affectent son terrain d'activité.

Sources et méthodologie

Afin de répondre à ces différents questionnements et de compléter la matière fournie par les ouvrages déjà existants, ce mémoire repose sur un important corpus de sources primaires. La majeure partie de celui-ci provient des archives de la Section des Diablerets du Club alpin suisse, conservées de manière relativement complète depuis sa création. Depuis 2021, ce fonds d'archive est déposé aux Archives cantonales vaudoises à Lausanne, ce qui en a facilité l'accès et la consultation.

Parmi cet ensemble de documents, la série relative au Groupe des skieurs de la Section s'est révélée particulièrement utile pour mes recherches. La lecture systématique des procès-verbaux des comités du Groupe depuis sa création, des rapports annuels, de plusieurs lettres de correspondance ou encore de divers documents administratifs a permis de retracer les grandes étapes de son histoire, mais aussi de faire émerger des pistes intéressantes en lien avec ma problématique. Les dossiers consacrés aux chalets du Groupe, à ses effectifs, aux cours de ski ou encore aux manuels se sont révélés également très précieux pour retracer l'évolution de ses pratiques et de sa conception de l'accès à la montagne. L'objectif n'était pas simplement de retracer l'histoire chronologique du Groupe, qui est déjà bien documentée, mais plus d'analyser les discours, les tensions et les représentations reflétés par ces documents. Une analyse

qualitative, portée notamment sur le vocabulaire utilisé par les membres de la Section, a été menée afin de faire ressortir certaines normes implicites ou valeurs défendues par celle-ci.

En complément à ces sources brutes, plusieurs ouvrages commémoratifs jallonnant les étapes de l'histoire de la Section et du Groupe des skieurs ont également été d'une grande aide. C'est le cas du livret rédigé par Henri Faes et Paul-Louis Mercanton en 1929 à l'occasion des vingt-cinq ans du Groupe¹¹. Les articles parus dans la revue *Les Alpes* ont aussi permis d'apporter un regard interne sur certaines positions défendues par le CAS et la Section. Ces textes, majoritairement écrits par des membres du Club alpin, reflètent naturellement les valeurs et la vision défendus par l'institution et sont donc analysés dans cette optique. Ils nécessitent une lecture critique afin de ne pas considérer ces discours comme une vérité objective, mais bien comme un certain point de vue porteur de valeurs et d'intérêts.

Afin de nuancer certaines critiques ou débats relevés dans un contexte plus large, des articles de presse romands disponibles sur la plateforme en ligne E-Periodica ont été également mobilisés de manière ciblée. Ces sources ont permis de mieux saisir certains projets ferroviaires et les différents discours publics qui les entouraient.

Les fonds d'archive relatifs aux compagnies de chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets et Aigle-Leysin ont également été parcourus afin d'avoir une bonne vision sur le développement ferroviaire de la région et les tensions qu'il a pu susciter.

Enfin, plusieurs ouvrages et manuels de ski du début du XX^e siècle ont été empruntés directement auprès de la bibliothèque de la Section des Diablerets. Ces documents ont été particulièrement utiles pour comprendre les conceptions techniques du ski défendus par les pionniers du Groupe.

Plan du mémoire

Ce mémoire se décompose en trois parties principales, chacune répondant à un objectif bien défini.

La première partie, intitulée « Avant le ski : une culture alpine déjà normée », vise à présenter le contexte général entourant la création du Club alpin suisse et de la Section des Diablerets afin de comprendre les valeurs fondatrices, les objectifs et les représentations de la montagne défendus par ces institutions alpines. Elle s'intéresse aussi à la conception de l'alpinisme avant

¹¹ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse : 1904-1929*. Lausanne : Imprimeries de la Société de la Gazette de Lausanne, 1930.

l'arrivée du ski en Suisse et au lien entretenu par les clubistes avec le concept de sport à cette époque. Ainsi, cette entrée en matière permet de poser le cadre culturel et institutionnel dans lequel le ski va s'insérer à partir de la fin du XIX^e siècle.

La deuxième partie, « Le ski comme outil de la Section : encadrer sans dénaturer », analyse plus précisément l'histoire du Groupe des skieurs et de l'introduction progressive du ski au sein de la Section. Il s'agira d'abord de retracer les difficultés rencontrées par les pionniers du ski dans les premières années du Groupe, avant d'étudier les grandes étapes du processus d'acceptation et d'intégration de cette pratique dans la Section. Cette partie vise aussi à montrer comment la Section va encadrer le ski et l'adapter à ses valeurs et intérêts, favorisant certains usages, en rejetant d'autres.

Enfin, la troisième partie, intitulée « Moderniser la montagne ? Infrastructures, tourisme et redéfinition de ses usages légitimes », élargit le cadre d'analyse aux transformations plus générales qui touchent les Préalpes vaudoises dans les mêmes années. Elle s'intéresse tout d'abord aux grands projets de chemins de fer dans les années 1910, puis au développement des remontées mécaniques dans les années 1930 et enfin à l'essor des stations de sports d'hiver à partir des années 1950, période où le ski commence à se démocratiser en Suisse. L'objectif est alors de comprendre comment la Section négocie ces évolutions techniques et sociétales qui modernisent son espace alpin tout en défendant sa propre conception légitime de la montagne.

1 Avant le ski : une culture alpine déjà normée

Cette première partie vise à poser le contexte institutionnel, moral et culturel dans lequel s'inscrivent le Club alpin suisse et ses activités avant 1904, année de création du Groupe des skieurs au sein de la Section des Diablerets. Elle mobilise ainsi plusieurs niveaux institutionnels qui, bien que relevant d'échelles et de rôles différents, demeurent étroitement liés dans leur fonctionnement. Il est en effet difficile de comprendre pleinement les valeurs et les prises de position de la Section face à certaines problématiques sans les replacer dans le cadre plus global du CAS. Celui-ci constitue l'organe de référence qui coordonne et rassemble les nombreuses sections régionales, dont les membres appartiennent également à la structure centrale.

Dans cette perspective, l'histoire et le contexte d'apparition de ces deux institutions seront d'abord présentés, avant d'analyser leurs valeurs, leurs buts et leur conception de l'alpinisme, ainsi que leur rapport au processus de sportivisation qui se développe à la fin du XIX^e siècle. Ces éléments permettent de mieux comprendre la culture alpine qui se construit au sein du CAS et le cadre dans lequel émerge le ski en Suisse au tournant du XX^e siècle.

1.1 Une section savante, morale et patriote

1.1.1 L'histoire du CAS et de la Section des Diablerets

La naissance du Club alpin suisse intervient durant ce que l'on appelle « l'âge d'or de l'alpinisme », période d'une quinzaine d'années marquées par les premières grandes ascensions alpines sous l'impulsion des Britanniques¹². Les Anglais fondent en effet leur très élitiste « Alpine Club » (AC) en 1857 et se lancent dans l'exploration des plus hauts sommets alpins. En 1862, le Club alpin autrichien voit à son tour le jour. La Suisse, pourtant située au cœur des Alpes, ne dispose alors encore d'aucune institution nationale vouée à l'exploration et l'étude de ses montagnes. Cette situation apparaît insoutenable à certains, notamment au Dr Rudolf Theodore Simler, professeur de chimie et de géologie à l'Université de Berne. Le 20 octobre 1862, il envoie une lettre circulaire dans tous les cantons du pays à la recherche d'alpinistes et d'amis de la montagne intéressés à rejoindre son projet. Ses premières lignes sont les suivantes :

« Depuis quelques années, les excursions sur les glaciers et les hautes Alpes deviennent de plus en plus fréquentes et il semble, à ce point de vue, qu'un zèle sincère anime particulièrement les touristes suisses. Vous n'ignorez pas que, par suite de son organisation, le Club Alpin Anglais leur fait une forte concurrence, et il pourrait arriver que, lorsque le public, en Suisse, voudra se renseigner au sujet de la région des neiges éternelles ou des

¹² Comité central du CAS, *Livre 125 ans du CAS*. Berne : CAS, 1987, p.9.

moyens d'aborder ses glaciers et ses sommets escarpés, il devra recourir aux descriptions du Club Alpin Anglais. Un pareil état de chose nous a paru regrettable, voire honteux »¹³.

Selon lui, il est nécessaire de réunir sous une « *société alpine suisse* » les forces du pays afin d'explorer les glaciers et les sommets encore vierges du pays et lutter contre l'hégémonie anglaise dans les Alpes.

L'initiative de Simler suscite critiques et réticences, mais reçoit néanmoins le soutien de cent trente personnes, dont quinze Romands. Le 19 avril 1863, trente-cinq hommes se réunissent dans la salle du premier étage de la gare d'Olten pour fonder le Club alpin suisse¹⁴. La nécessité patriotique et scientifique d'une telle organisation y est débattue, et l'on s'accorde sur son but principal : explorer les Alpes afin d'en faire mieux connaître ses beautés à la Patrie. Il est également décidé que la société adoptera une structure fédérative. Elle est ainsi divisée en plusieurs sections régionales, dotées de leurs propres statuts, comités, finances et activités, ainsi qu'un Comité central chargé de la coordination et de la stratégie nationale. Le siège de ce dernier est fixé à Berne¹⁵.

La même année, sept sections voient le jour, dont celle qui nous intéresse ici : la Section des Diablerets, basée à Lausanne. Dans cette ville, l'initiative de Simler suscite des réactions très contrastées¹⁶. Un premier camp, représenté par le professeur Morlot, se montre critique face à la création d'une organisation calquée sur le modèle anglais :

« Ce n'est pas digne de nous de vouloir singer les Anglais. Nous sommes des êtres complètement différents. C'est pourquoi il nous faut quelque chose d'autre, quelque chose de mieux »¹⁷.

Pour Morlot, ce « *mieux* » se trouve dans la Société de géographie de Genève, plus orientée vers une recherche scientifique sérieuse que vers le simple désir de gravir des sommets. Son avis rejoint celui de plusieurs membres du milieu scientifique lausannois, dubitatifs quant à l'utilité d'une telle entreprise.

Malgré ces réserves, d'autres érudits partagent l'enthousiasme de Simler et voient dans ce projet une occasion privilégiée d'étudier de près certaines problématiques scientifiques associées aux Alpes. Les dix Lausannois favorables au projet originel de Simler, dont font partie le professeur Louis Dufour et Auguste Bernus, entreprennent rapidement de fonder une section locale. La

¹³ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin Suisse*. Genève : Cevey et Richon, 1888, p.3.

¹⁴ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.9.

¹⁵ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.12.

¹⁶ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section des Diablerets*. Lausanne : Imprimeries Réunies, 1913, p.9-10.

¹⁷ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.10.

séance constitutive se tient au Musée industriel de Lausanne le 13 novembre 1863 et il est décidé de prendre le nom de « Section des Diablerets »¹⁸. Bernus en devient le premier président. La section connaît toutefois un développement plus lent que certaines sections alémaniques, signe du climat parfois hostile entourant le Club alpin dans les années 1860-1870 en Romandie. Certains le décrivent d'ailleurs comme « *une association de grimpeurs téméraires, bonne tout au plus pour quelques écervelés, mais dont les parents prudents feraient bien d'interdire l'entrée à leurs enfants* »¹⁹. Cette critique, parue dans la préface du quatrième volume de l'*Annuaire* du CAS, témoigne d'une incompréhension persistante à l'égard d'alpinistes pourtant loin d'être de simples aventuriers en quête de gloire.

1.1.2 Des valeurs alpines et des buts singuliers

Une fois le contexte historique posé, il convient désormais d'examiner les valeurs fondatrices sur lesquelles ces deux entités se sont construites ainsi que les objectifs qu'elles poursuivent. Les arguments en faveur de la création du CAS sont profondément marqués par des valeurs patriotiques. Dès le XVIII^e siècle, la montagne occupe une place centrale dans la compréhension du monde à travers les travaux de botanistes, écrivains, poètes, peintres ou naturalistes qui contribuent à révéler les Alpes au grand public²⁰. Plusieurs de ces productions s'inscrivent dans une vision romantique du paysage et créent un nouvel imaginaire autour de ces montagnes enneigées.

Parallèlement aux nombreuses représentations artistiques et littéraires consacrées aux Alpes suisses, les premières cartes et descriptions, bien qu'encore sommaires, voient le jour, rendant progressivement la haute montagne plus accessible. Depuis le début du XIX^e siècle, les plus hauts sommets des Alpes sont conquis un par un, majoritairement par des alpinistes anglais issus d'une élite bourgeoise²¹. Plusieurs Suisses participent à ce mouvement, mais leur influence reste marginale face au puissant Alpine Club.

Dans sa lettre fondatrice, Simler exprime avec force la nécessité de ne pas céder à cette domination étrangère :

« Depuis quelques années, les courses sur les glaciers et en haute montagne se multiplient ; il semble qu'une vraie émulation anime particulièrement les touristes suisses. Vous n'ignorez pas que le Club alpin anglais, de par sa constitution, fait une forte concurrence

¹⁸ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.11.

¹⁹ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.13.

²⁰ TISSOT Laurent, « *Le déploiement du tourisme suisse aux XIX^e et XX^e siècles. Entre entreprises mondialisées et initiatives locales* ». *Faire l'histoire culturelle de la mondialisation*, éd. par François Chaubet, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018, p.181.

²¹ DE DIESBACH Fred, « Découverte et conquête des Alpes », *Les Alpes* [en ligne], 1945.

aux touristes suisses, et il pourrait advenir bientôt que lorsque le public suisse voudra se renseigner sur la région des glaces et des neiges éternelles, il devra recourir aux publications du club britannique. Cet état de fait nous paraît fâcheux, voire presque humiliant, alors qu'il existe chez nous des forces magnifiques qui, par leur union, pourraient certainement faire mieux et davantage pour le pays que le club étranger précité. Malheureusement elles sont dispersées, et le résultat de leur activité, si excellent qu'il soit, reste inconnu du grand public. [...] Il serait souhaitable que les alpinistes suisses s'unissent en une grande association dans l'intention d'explorer méthodiquement les régions glaciaires jusque dans leurs derniers replis et de livrer l'assaut aux cimes encore vierges. Après quoi, par des descriptions vivantes et instructives, nous ferions part au public de nos expériences »²².

Plus qu'un simple intérêt pour l'alpinisme, la création du CAS est conçue comme un devoir patriotique. Elle s'inscrit dans un processus plus large d'intégration des paysages alpins à l'identité nationale suisse au XIX^e siècle²³. Les Alpes deviennent une spécificité helvétique, participant à légitimer l'existence même du pays. Le Club ne veut pas s'ériger comme but en soi, mais comme une institution utile à la patrie, chargée de produire un véritable gain culturel et scientifique pour l'ensemble du peuple suisse²⁴.

Le CAS cherche néanmoins à se distinguer du modèle britannique par son système d'admission. Lors de la réunion fondatrice à Olten, un débat s'ouvre pour déterminer si le Club doit être une « *réunion de grimpeur dans le sens propre du mot [...], ou si l'entrée devait en rester à tout ami de la montagne qui sympathiserait aux efforts de la société* »²⁵. Le comité adopte la seconde proposition, soutenue notamment par Simler, marquant ainsi une volonté de se démarquer du modèle de l'Alpine Club. Ce dernier se caractérise en effet par une sélection sociale stricte et des conditions d'admission particulièrement restrictives²⁶. L'AC vise à garantir une forme d'excellence alpine en instituant une triple exclusion sociale, sportive et sexuée. L'entrée suppose non seulement un statut social élevé, mais également l'accomplissement d'un certain nombre d'ascensions reconnues, et demeure réservée aux hommes.

En Suisse, Simler et ses collègues refusent de constituer une association aristocratique de ce type. Ils inscrivent dans les premiers statuts que « *tout habitant de Suisse* » peut devenir membre, indépendamment de sa fortune ou de sa renommée alpine. Il suffit de partager les objectifs énoncés par la société, à savoir l'amour de la montagne et de la Patrie²⁷. L'ouverture

²² OECHSLIN Max, « Précis de l'histoire... ».

²³ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire au sommet du Cervin ? », ..., p.83.

²⁴ JENNY Ernst, « À propos de la fondation du Club alpin suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1938.

²⁵ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années...*, p.11.

²⁶ MORALDO Delphine, *L'esprit de l'alpinisme*, ..., p.50.

²⁷ JENNY Ernst, « À propos de la fondation ... ».

aux étrangers est statuée en 1866, tout en veillant à ce que le Club ne perde pas son caractère national.

La question de l'admission des femmes, en revanche, n'est pas envisagée dans un premier temps. Jusqu'au début du XX^e siècle, les sections agissent librement, mais le Comité central n'octroie pas de cartes de légitimation nationales aux femmes²⁸. La Section des Diablerets se prononce déjà en 1880 contre l'admission des femmes²⁹. En 1907, l'exclusion des femmes du CAS est inscrite dans les statuts. Celles-ci fondent en réponse le Club Suisse des Femmes Alpinistes (CSFA) en 1918, qui ne fusionnera avec le CAS qu'en 1980. Créé par des hommes, le CAS demeure ainsi longtemps une institution masculine, révélatrice d'un conservatisme profondément ancré sur cette question.

Malgré l'ouverture affichée dans ses statuts centraux, la réalité sociale nuance cette image. À la fin du XIX^e siècle, la pratique de l'alpinisme exige du temps et des moyens financiers importants. Les courses officielles représentent généralement un coût élevé pour ses participants, qui doivent s'acquitter des frais pour le transport en char, l'hôtel et le banquet³⁰. Même si le CAS ne produit pas une exclusion sociale formelle, il attire de facto une population issue des milieux aisés et du secteur tertiaire. À sa création, parmi les trente-cinq hommes réunis à Olten, on compte plusieurs étudiants, un préfet, un ingénieur, des avocats, un négociant, des notaires, un secrétaire d'État, un professeur, un pharmacien, un pasteur ou encore un imprimeur³¹. La Section des Diablerets présente le même profil lors de sa fondation, avec quatre professeurs, trois docteurs, un ingénieur et deux étudiants³². Tous ces hommes occupent une place de choix dans leur domaine d'activité et appartiennent à une certaine élite scientifique. Le groupe se définit comme une réunion d'alpinistes qui aiment la montagne, mais se place aussi naturellement comme une société bourgeoise et savante qui pratique des activités accessibles à une petite part de la population. Cette homogénéité sociale et académique perdure jusqu'à la première moitié du XX^e siècle et jouera un rôle déterminant dans l'introduction du ski au sein de la Section.

²⁸ FINK Caroline, « Jusqu'à ce que le Club vous sépare : le Club suisse des femmes alpinistes », *Les Alpes* [en ligne], août 2018.

²⁹ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.87.

³⁰ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.66.

³¹ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.9-10.

³² BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.12.

Enfin, le CAS se définit d'emblée comme une organisation à but exploratoire, mais aussi scientifique. Nombre de ses membres appartiennent au monde académique, notamment aux sciences naturelles. Cette orientation est assumée dès les premiers statuts :

« Art.1 : La Société a pour but d'explorer nos Alpes et spécialement la haute montagne en tous sens et, avec l'aide de l'Atlas topographique fédéral, d'apprendre à les connaître, particulièrement au point de vue de la géographie, de l'histoire naturelle et de la reproduction de leurs beautés naturelles. Comme résultat pratique de ses efforts, elle entend rassembler une collection de descriptions exactes, vivantes et captivantes des paysages alpestres et des panoramas de nos régions alpines »³³.

L'objectif principal n'est pas la conquête spectaculaire des sommets encore inexplorés ou l'ouverture de nouvelles voies toujours plus escarpées, mais bien la compréhension et la transmission des connaissances sur ce milieu alpin. Il s'agit d'« *apprendre à connaître les Alpes dans tous leurs replis, avec leurs beautés, leurs richesses botaniques, minéralogiques et autres, leur faune, les mœurs et les coutumes de leurs habitants. Apprendre à connaître et faire connaître aux autres* »³⁴. Le but de cette mission n'est pas seulement de contribuer aux connaissances des alpinistes sur leur milieu de pratique, mais aussi de rendre un service à la société et à la patrie.

Dès ses débuts, le CAS attire ainsi de nombreux naturalistes qui parcourent les Alpes dans le but d'étudier certains phénomènes physiques, chimiques ou géologiques particuliers à ce milieu et encore passablement inconnu. Un des phénomènes naturels les plus étudiés dans la deuxième moitié du XIX^e siècle est celui des glaciers, qui font l'objet de multiples articles dans le journal officiel du CAS, *Les Alpes*. Eugène Rambert, membre de la Section des Diablerets, propose en 1868 au CAS de coopérer avec la Société Helvétique des Sciences naturelles pour traiter de ces questions, montrant des liens étroits entre l'alpinisme et la sphère scientifique à cette époque³⁵. De nombreux travaux sont menés sur des domaines tels que les avalanches, la botanique, la zoologie, la météorologie, la géologie, la minéralogie ou encore l'étude des coutumes populaires alpines. En plus des nombreux articles parus dans *Les Alpes*, cet élan de recherche a permis la production de cartes topographiques plus précises, d'itinéraires et de guides utiles à la pratique de l'alpinisme. Des cabanes et chemins sont aménagés dans les montagnes par le Club, mais avant tout dans un but de faciliter ces recherches scientifiques :

« L'exploration scientifique du monde des Alpes fut pour le Club, dans les dix premières années de son existence, l'objet essentiel de ses recherches, tandis qu'on ne considérait

³³ JENNY Ernst, « À propos de la fondation ... ».

³⁴ SEYLAZ Louis, « Les origines de l'alpinisme suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1963.

³⁵ JENNY Ernst, « La participation du C.A.S à l'exploration scientifique des Alpes », *Les Alpes* [en ligne], 1938.

alors l'établissement des facilités nécessaires, telles que cabanes, constructions de chemins, formation de guides, etc., que comme un moyen pour arriver à ce but, et qu'on reléguerait cet ordre de choses au second plan »³⁶.

La recherche scientifique, indissociable de la pratique alpine, structure ainsi profondément l'identité du CAS et de la Section des Diablerets à leurs débuts. Cette culture savante, patriote et moralement encadrée constitue le socle normatif dans lequel s'inscrira le ski à l'orée du XX^e siècle.

1.2 L'accès à la montagne, à quelles conditions ?

Après avoir présenté le contexte d'apparition du Club alpin Suisse et de sa Section lausannoise, ainsi que les objectifs et valeurs qu'ils partagent, il convient désormais d'examiner l'impact de ces normes sur la manière dont les membres du Club conçoivent la montagne et définissent la légitimité de son accès avant l'arrivée du ski. En effet, si l'un des objectifs majeurs du CAS consiste à explorer et parcourir les Alpes, son accès est néanmoins pensé et encadré selon certaines normes. Le Club naît également dans une période marquée par l'essor d'un nouveau phénomène : le tourisme alpin. Des tensions apparaissent alors entre les alpinistes et les foules de touristes citadins qui découvrent à leur tour les attraits et la beauté des montagnes suisses. Le CAS, dont les activités contribuent elles-mêmes à cet essor touristique dans les Alpes, doit dès lors se positionner entre son souhait de rendre la montagne plus accessible et la volonté de la préserver face au développement de l'industrie touristique.

Au XIX^e siècle, la saison pour pratiquer l'alpinisme s'étend du printemps à la fin de l'automne. La plupart des alpinistes gravissent les sommets et arpentent les Alpes durant les beaux jours jusqu'à l'arrivée des premières neiges, puis accrochent « *avec un soupir le piolet au clou jusqu'à la saison prochaine* »³⁷. Le CAS véhicule la pensée que la saison hivernale ne se prête pas à l'exploration des sommets alpins. La neige transforme alors la montagne en un territoire hostile, imprévisible et difficilement praticable, où il est préférable de ne pas s'aventurer. Les phénomènes naturels associés à l'accumulation de neige, comme les avalanches, sont encore peu étudiés et mal compris par les alpinistes, qui jugent alors le risque de parcourir la montagne à cette saison trop important en raison de son imprévisibilité. Plus concrètement, l'accumulation

³⁶ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.106.

³⁷ SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », *Les Alpes* [en ligne], 1938.

de neige rend l'exploration de ces paysages alpins en hiver plus longue et épuisante, représentant un défi physique et logistique important :

« Hier la haute montagne se défendait d'elle durant l'hiver, la marche très fatigante dans la neige épuisant les forces de l'alpiniste avant qu'il fût à pied d'œuvre. Rares étaient les exceptions à cette règle. Si la résistance humaine se révélait parfois suffisante, le cheminement, toujours très lent en neige profonde, empêchait de tenter l'ascension des hautes cimes dans les trop courtes journées d'hiver »³⁸.

Le matériel à disposition, encore très rudimentaire, ne permet pas encore d'évoluer efficacement dans des mètres de neige. L'usage des raquettes à neige norvégiennes se diffuse dans la pratique des alpinistes suisses juste avant le ski dans les années 1890, facilitant alors la marche dans ce type de terrain³⁹. Avant cette invention, la neige constitue un frein important, rendant l'ascension des Alpes en hiver particulièrement ardue. L'habillement des alpinistes, peu adapté aux faibles températures et aux conditions de haute altitude, renforce encore ces difficultés. Une multitude de facteurs, qu'ils soient physiques, matériels ou temporels, contribuent ainsi à limiter fortement l'accès à la montagne en hiver. Toutefois, les sommets suisses ne restent pas totalement vierges de présence humaine :

« Sans doute on avait fait avant 1910 des ascensions hivernales ; presque tous les grands sommets avaient été gravés en hiver ; certaines sections du club organisaient parfois des courses collectives en cette saison ; mais ce n'étaient là que des manifestations exceptionnelles »⁴⁰.

Quelques alpinistes se lancent malgré les risques dans l'ascension des grands sommets en hiver, animés par un esprit de conquête et de découverte. D'autres, séduits par la beauté particulière de la montagne enneigée, proposent progressivement d'organiser des courses officielles au sein des sections.

Émile Javelle (1847-1883) figure parmi ces précurseurs⁴¹. Deuxième membre du CAS à gravir le Cervin en 1870, ce Français d'origine devient l'un des grands pionniers de l'alpinisme au sein de la Section des Diablerets. Par ses nombreux récits publiés, il contribue à faire connaître différentes régions alpines, dont le massif du Trient alors encore peu fréquenté par les alpinistes. Écrivain talentueux, il possède une plume remarquable pour décrire la beauté de la montagne. Fasciné par les paysages hivernaux, Javelle propose en 1873 au comité de la Section d'organiser

³⁸ FAES Henri, « Le CAS et l'alpinisme hivernal », *Les Alpes* [en ligne], 1938.

³⁹ MÜLLER Reto, « Sports d'hiver », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2010. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016336/2023-02-14/>, consulté le 25 mai 2026.

⁴⁰ SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », ...

⁴¹ SEYLAZ Louis, « Émile Javelle (1847-1883) », *Les Alpes* [en ligne], 1963.

des courses d'hiver. Le projet ne rencontre cependant pas immédiatement un grand enthousiasme⁴². Ce n'est qu'en janvier 1878 que la première course d'hiver officielle de la Section est organisée à la Dent de Vaulion. L'initiative rassemble seulement quatre participants, témoignant de la réticence persistante des membres face à cette nouvelle manière d'aborder l'hiver. Elle marque néanmoins le début d'une évolution progressive des mentalités. Dès lors, les procès-verbaux de la Section mentionnent généralement l'organisation d'une course hivernale par année⁴³. Il s'agit toutefois d'avantage d'occasions de sociabilité que de véritables entreprises alpines ambitieuses. Mercanton, qui milite au début du XX^e siècle pour l'introduction du ski dans la Section, critique ainsi ces excursions qui ressemblent selon lui plus à des banquets qu'à des courses alpines :

« C'est tout juste si l'on admettait au programme une unique course d'hiver dont l'itinéraire serpentait de vins chauds à repas décongélateurs. Et la raquette seule avait la faveur officielle ! »⁴⁴.

Avant l'arrivée du ski, qui va profondément transformer le rapport des alpinistes à la neige et à l'hiver, le CAS concentre donc principalement ses efforts sur l'accès à la montagne durant la belle saison. Suivant l'un de ses objectifs fondateurs qui consiste à explorer et à mieux connaître les Alpes suisses, le Club met en place plusieurs dispositifs pour faciliter l'accès à ce milieu :

« Art.2 : Il cherche à remplir sa tâche :

- a) Par des courses périodiques des Sections ;*
- b) Par l'exploration annuelle de champs d'excursions ;*
- c) Par un appui efficace donné aux entreprises de particuliers ou de Sections qui auraient pour but l'exploration du territoire alpin, la construction et l'aménagement de refuge, etc. ;*
- d) Par le développement et l'amélioration du service des guides ;*
- e) Par des publications périodiques illustrées. »⁴⁵.*

Les courses de Section permettent de rassembler les clubistes autour de courses communes et constituent aussi un terrain d'apprentissage pour les alpinistes moins expérimentés. Malgré cette volonté de rendre la montagne plus accessible, leur succès reste limité dans les premières décennies, notamment dans la Section vaudoise. Jusqu'en 1887, on n'y organise en moyenne que quatre courses officielles par année. Plusieurs membres préfèrent en effet organiser leurs propres ascensions, privilégiant l'intimité avec la montagne que les sorties collectives⁴⁶. Le

⁴² BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.62-63.

⁴³ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.64.

⁴⁴ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.2-3.

⁴⁵ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.49.

⁴⁶ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.65.

coût relativement élevé de ces courses peut également décourager certains alpinistes moins fortunés.

Le CAS encourage également l'exploration méthodique des Alpes par la désignation annuelle de champs d'excursions⁴⁷. L'objectif est de concentrer les efforts d'exploration sur une région précise afin d'en améliorer la connaissance topographique et scientifique. Le choix de ces régions dépend notamment de l'état des relevés cartographiques existants, l'exploration de certaines zones restant difficile sans cartes fiables. Le CAS participe d'ailleurs activement, en collaboration avec la Confédération, à la production et à l'uniformisation des cartes topographiques des Alpes suisses.

La construction de refuges constitue un autre instrument essentiel pour faciliter l'accès à la haute montagne. Les excursions vers certains massifs ou sommets reculés nécessitent souvent plusieurs jours de marche et exigent la présence d'abris rudimentaires pour passer la nuit. Ces refuges servent à desservir les intérêts exploratoires du CAS, mais également scientifiques et artistiques :

« Et lorsqu' ils parlaient de refuges à construire dans les hautes Alpes afin que le savant, le peintre ou le dessinateur puissent partir de là vers le sommet en bonne forme pour faire leur travail et y revenir le soir, ils ne voulaient guère autre chose que ce que nous faisons aujourd'hui en construisant nos cabanes alpines: des relais sur le chemin de la vallée au sommet, des lieux de repos où l' alpiniste peut se remettre des fatigues de la première étape, afin de pouvoir, aux premières lueurs de l' aube, partir d' un pied souple et léger pour gravir la cime »⁴⁸.

Dans ses statuts, l'« appui efficace » promis par le Club se concrétise essentiellement par l'octroi de subventions aux sections pour la construction de cabanes dans des régions jugées stratégiques. Ces infrastructures sont construites et entretenues par les Sections, mais leur réalisation doit préalablement être approuvée par le comité central⁴⁹. Lorsque l'emplacement est jugé pertinent, une subvention est accordée en fonction de l'ampleur du projet. Durant les vingt-cinq premières années du CAS, pas moins de quarante-six cabanes voient ainsi le jour dans les Alpes suisses, preuve de l'importance de ces projets pour les activités et buts du CAS⁵⁰.

⁴⁷ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.112-115.

⁴⁸ OECHSLIN Max, « Précis de l'histoire... ».

⁴⁹ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.124.

⁵⁰ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.214-221.

La Section des Diablerets participe activement à cette dynamique en construisant plusieurs refuges durant ses premières décennies d'existence⁵¹. Le premier refuge, édifié en 1871 dans le massif des Diablerets à plus de 3000 mètres d'altitude, se révèle toutefois être un échec cuisant. Envahi par la glace dès le premier hiver, il est rapidement abandonné à son sort. La Section attend alors cinq ans avant de lancer un nouveau projet dans le massif du Trient avec la construction de la cabane d'Orny en 1876. D'une capacité de dix personnes, celle-ci devient rapidement trop exigüe et une nouvelle cabane, plus grande et moderne, est construite au même endroit en 1893. Entre temps, la cabane du Mountet est érigée en 1887 près de Zinal et devient alors « *la plus spacieuse et certainement la plus belle des cabanes des Alpes suisses* »⁵². La cabane Rambert, sous le Grand Muveran, est construite en 1895, puis la cabane Dupuis en 1906 afin de soulager la cabane d'Orny, qui connaît un succès croissant. Cette multiplication des cabanes reflète l'attrait grandissant pour l'alpinisme et pour la fréquentation de la haute montagne. Par ces aménagement, l'accès aux cimes devient progressivement plus facile :

« *Grâce à ces asiles dans des régions inhospitalières, les difficultés inhérentes aux ascensions dans la beauté de la haute montagne et au parcours de ses glaciers ont été considérablement diminuées, et ces localités ont été visitées beaucoup plus fréquemment que ce n'eût été le cas si ces refuges n'avaient pas existé* »⁵³.

Les premiers refuges restent cependant très rustiques et correspondent à l'esprit montagnard qui caractérise les débuts du CAS. Ils offrent avant tout un abri, quelques couchettes et un moyen de se chauffer pour les alpinistes éreintés de leur journée. Les cabanes de la Section sont destinées en priorité à ses membres, mais restent également ouvertes au public, et ceci gratuitement pendant plus de trente ans⁵⁴. Avec le temps, la pratique de l'alpinisme se diffuse et la fréquentation de ce genre d'infrastructure augmente. De nouvelles cabanes, plus modernes et confortables, sont construites pour répondre à la hausse de la demande. La nouvelle cabane d'Orny, inaugurée en 1893, est décrite par les clubistes comme un « *somptueux petit hôtel [...] d'un confort sans précédent dans les annales du Club Alpin* »⁵⁵. Le CAS prend en charge également l'aménagement de plusieurs sentiers, « *pour autant qu'ils servent de voie d'accès aux cabanes* »⁵⁶. Par ces travaux, il participe à rendre la montagne plus accessible.

⁵¹ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section des Diablerets*. Lausanne : Imprimerie centrale Lausanne S.A, 1963, p.37-56.

⁵² SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.47.

⁵³ BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin...*, p.221.

⁵⁴ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.47.

⁵⁵ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.50.

⁵⁶ OECHSLIN Max, « Précis de l'histoire... ».

Ces transformations accompagnent une évolution plus générale de l'alpinisme durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Par l'organisation de courses, la formation et la certification des guides de montagne, ainsi que par ses nombreuses publications, le CAS contribue à diffuser une nouvelle image de la montagne, présentée comme un espace accessible et maîtrisable⁵⁷.

Cette représentation attire progressivement un public plus large dans les Alpes. Comme le souligne Émile Busset, le développement du tourisme alpin en Suisse ne s'explique toutefois pas uniquement par l'action du CAS, mais aussi simplement par l'évolution de la société qui trouve un refuge dans les paysages alpins :

*« Sans doute, si aucun Club Alpin ne s'était fondé, ni en Suisse ni ailleurs, l'invasion en aurait été quelques peu ralentie, mais elle se serait produite cependant. La civilisation, toujours plus agitée, plus fiévreuse, chargée de plus de soucis, exige toujours plus un temps de repos et de détente ; or c'est à la montagne qu'on peut le trouver. Nos vallées alpestres devaient donc presque fatalement être envahies par la foule des gens surmenés et fatigués »*⁵⁸.

« L'alpinisation » du tourisme est également portée par les promoteurs touristiques, qui vendent leurs activités grâce à une publicité portée sur cet idéal alpin et par le développement de l'hôtellerie en montagne⁵⁹. En plus de leurs propres intérêts de découverte et de connaissance des Alpes, les activités du CAS se trouvent ainsi progressivement associées aux intérêts du secteur touristique. Dans un premier temps, les objectifs touristiques semblent concorder avec les ambitions et les valeurs du CAS⁶⁰. Plusieurs de ses membres sont d'ailleurs actifs dans ce domaine et perçoivent les activités du Club comme un moyen de promouvoir l'accès au monde alpin.

L'augmentation rapide de la fréquentation des cabanes par un nombre grandissant d'alpinistes et de touristes fait apparaître de nouvelles tensions au sein des Sections. À la cabane du Mountet, par exemple, le gardien-restaurateur profite de la situation pour augmenter ses prix, et les alpinistes qui souhaitent cuisiner leur propre nourriture doivent parfois attendre longtemps, car « *le gardien veut d'abord servir le client consommateur* »⁶¹. À la cabane d'Orny, la situation devient également problématique face à ce phénomène touristique :

⁵⁷ TISSOT Laurent, « *Le déploiement du tourisme...*, p.186.

⁵⁸ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.14-15.

⁵⁹ TISSOT Laurent, « *Le déploiement du tourisme...*, p.186.

⁶⁰ MARCACCI Marco, « Plus que des touristes : la difficile cohabitation entre promotion touristique et idéal alpin », dans Daniel Anker (dir.), *Helvetia club : 150 ans Club alpin suisse CAS*, Berne : Éditions du CAS, 2013, p.70.

⁶¹ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.47.

« Tous ces visiteurs n'étaient pas de meilleur aloi. Les hôteliers de Champex faisaient de la cabane une sorte de dépendance pour leurs hôtes. Plus qu'une base de départ pour les ascensions, elle devenait le but même de la course pour les sociétés de chant, de gymnastique, de couture même. [...] Les alpinistes n'y étaient plus chez eux »⁶².

La cabane n'est plus seulement un moyen d'atteindre les plus hauts sommets ou glaciers, mais devient une destination en soi, marquant ainsi une rupture avec le but premier de ces refuges de montagne. La Section décide d'ailleurs, en 1894, de placer à Orny un gardien permanent afin de garantir une exploitation plus paisible de la cabane entre ses différents visiteurs.

Certains alpinistes critiquent également la modernisation progressive de ces infrastructures alpines. Eugène Rambert, l'un des membres fondateurs du CAS et pilier de la Section des Diablerets, dénonce ce qu'il appelle un « débordement de luxe » :

« Voyez là-bas cette construction nouvelle, dont le toit a déjà reçu son bouquet de fête, c'est un hôtel, un véritable hôtel qui se construit sur la pelouse d'Anzeinde. Un hôtel à Anzeinde et une cabane aux Diablerets ! Encore une fois, où allons-nous ? Nous allons où vont toutes choses. Aux cabanes succèdent les petits hôtels, aux petits hôtels les grands, de même que les chemins succèdent aux sentiers, les routes aux chemins, et les voies ferrées aux grandes routes. Tôt ou tard la locomotive sifflera dans la vallée d'Anzeinde, et l'on discutera le tracé d'un embranchement montant droit à la cime »⁶³.

Rambert se montre inquiet face à l'insertion du tourisme dans les Alpes vaudoises. Il fait partie de ces alpinistes du milieu du XIX^e siècle qui ont connu les joies d'explorer un monde alpin vierge de toute forme d'urbanisation et qui tentent alors de s'y opposer⁶⁴.

Ces critiques reflètent ainsi la crainte de voir la montagne progressivement urbanisée par le développement du tourisme, phénomène contre lequel le CAS luttera activement au cours des décennies suivantes. À la fin du XIX^e siècle, l'essor de cette industrie modifie profondément les dynamiques autour de l'accès aux Alpes. Les projets d'hôtels, de routes et de chemins de fer de montagne suscitent des inquiétudes croissantes quant à la préservation du paysage alpin, dont l'intégrité esthétique et culturelle semble menacée⁶⁵. Plus que les montagnes elles-mêmes, c'est pour certains l'identité helvétique qui se trouve en danger, et de nombreux alpinistes du CAS adoptent une idéologie antimoderne face à cet envahissement.

⁶² SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.50.

⁶³ Citation d'Eugène Rambert (1871), dans SEYLAZ Louis, « Première cabane des Diablerets », *Les Alpes* [en ligne], 1959.

⁶⁴ GUTMANN Martin, « Utiliser ou protéger ? Les deux ! : le CAS et l'environnement », dans Daniel Anker (dir.), *Helvetia club : 150 ans Club alpin suisse CAS*, Berne : Éditions du CAS, 2013, p.182.

⁶⁵ MARCACCI Marco, « Plus que des touristes... », p.72.

Dans ce contexte, le CAS adopte progressivement une position plus nuancée en ajoutant un point à ses objectifs. Dans les statuts centraux révisés adoptés en 1907, l'article premier est modifié :

« Art.1 : [...] Il encourage dans la mesure de ses moyens, ce qui peut contribuer à faciliter les courses dans les Alpes suisses, l'exploration de nos montagnes et la protection de leurs beautés »⁶⁶.

Le CAS se trouve ainsi confronté à un dilemme difficile à résoudre. Il se donne toujours pour but de promouvoir l'accès à la montagne, mais y ajoute désormais la volonté de protéger les paysages alpins, implicitement face aux excès du développement touristique. Il cherche ainsi à concilier utilisation et protection, ce qui va inévitablement susciter des tensions au sein du Club⁶⁷.

Le CAS n'est toutefois pas une organisation radicale dans sa manière de concevoir l'intervention de l'homme sur la nature. En effet, l'alpinisme s'est développé en grande partie grâce aux infrastructures et au matériel qui ont rendu la montagne plus accessible. La construction de cabanes et l'aménagement de chemins dès la création du Club l'illustrent bien. Bien que laissant une trace dans les paysages alpins, ces aménagements sont considérés par les alpinistes comme un moyen tout à fait légitime d'accéder à la haute montagne. Cependant, au moment où une autre population, poussée par l'industrie touristique, découvre à son tour la beauté des Alpes et le plaisir de les parcourir, une limite semble franchie. L'accès à la haute montagne pour tous n'est plus perçu comme légitime par tous les alpinistes, ceci d'autant moins lorsque les touristes utilisent le train pour y monter sans effort et logent dans des palaces d'altitude. Dans cette perspective, il est essentiel de se confronter à la montagne et de mobiliser ses propres ressources physiques et mentales pour accéder aux cabanes et sommets alpins. La montagne est ainsi perçue comme un territoire accessible à tous, mais pas à n'importe quel prix. Les normes se précisent alors, tout comme les limites jugées acceptables de l'impact de l'homme sur la nature.

Ces tensions apparaissent clairement au sein de la Section des Diablerets au début du XX^e siècle à propos du projet de construction de la cabane des Diablerets. Lors d'une séance de son comité le 23 décembre 1901, il est déjà mentionné *« qu'une partie des clubistes sont hostiles à cette*

⁶⁶ Archives, statuts centraux du Club alpin suisse, 1907.

⁶⁷ GUTMANN Martin, « Utiliser ou protéger ?... », p.184.

cabane jugée trop accessible »⁶⁸. Le projet, initié par les guides des Ormonts afin de faciliter l'ascension des Diablerets et de l'Oldenhorn, suscite de vifs débats au sein de la Section. Une commission présente son rapport au comité le 27 mai 1903⁶⁹. Certains membres craignent que la cabane soit « *envahie par les pensionnats et les rastaquouères* » et estiment que les cabanes devraient rester réservées avant tout aux alpinistes expérimentés⁷⁰. Pour d'autres, cette position est au contraire égoïste et opposée à la mission du CAS, qui consiste précisément à faciliter l'accès aux Alpes. Ils considèrent au contraire qu'il faut « *se réjouir de voir nos cabanes utilisées par un nombre de personnes de plus en plus grands* »⁷¹. Une tension apparaît ainsi entre ceux qui déplorent l'attrait croissant qu'exerce la montagne sur les touristes et les citadins, et ceux qui estiment au contraire que ce milieu alpin doit être partagé, ses plaisirs et ses beautés pouvant contribuer à former une nouvelle génération d'amateurs de la montagne.

Faute de consensus, la Section abandonne finalement le projet. Celui-ci voit néanmoins le jour en 1904 grâce à l'initiative de deux membres convaincus de son utilité pour l'alpinisme régional. La Section finit même à accorder un subside de cinq cents francs à la construction, témoignant finalement d'une forme de soutien à cette initiative.

L'histoire mouvementée de cette cabane illustre bien les tensions qui traversent alors le CAS, entre volonté de faciliter l'accès à la montagne et crainte de voir celle-ci envahie par un public jugé étranger à l'esprit de l'alpinisme. Elle montre également que la question de l'accès légitime à la montagne devient, au tournant du XX^e siècle, un enjeu central pour les alpinistes du Club, qui cherchent à définir les limites acceptables de sa fréquentation et de son aménagement.

⁶⁸ Archives, procès-verbal du comité de la Section, 23 décembre 1901.

⁶⁹ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.45.

⁷⁰ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.45.

⁷¹ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.46.

1.3 *L'alpinisme face aux premières formes de sportivisation*

Pour comprendre la façon dont le ski est accueilli au sein de la Section des Diablerets au début du XX^e siècle, il est nécessaire de préciser la relation qu'entretient le CAS avec le concept de « sport » depuis sa création. Comment l'alpinisme est vécu et vu par ses membres ? Qu'est-ce qui le différencie d'autres pratiques sportives qui s'institutionnalisent en Suisse à la fin du XIX^e siècle ? Parmi l'évolution des pratiques et du matériel, qu'est-ce qui est jugé acceptable ou non pour gravir les sommets ? Toutes ces questions guideront la réflexion développée dans cette partie.

Afin de mieux situer les valeurs et le positionnement du CAS, il convient tout d'abord de décrire la culture alpine britannique, considérée comme le berceau de l'alpinisme moderne. Cette comparaison permettra ensuite de mieux saisir la position du CAS face à la sportivisation progressive du monde alpin.

Le cas britannique semble particulièrement pertinent pour comprendre pourquoi l'alpinisme s'est codifié en marge des autres sports apparus à la même époque. L'alpinisme tire alors sa spécificité de son appropriation par les classes supérieures britanniques, qui défendent une conception encore relativement archaïque du sport. Pour elles, la dimension physique doit être reléguée au second plan, au profit de l'esprit dans lequel l'activité est pratiquée et de sa dimension intellectuelle⁷². Delphine Moraldo évoque ainsi le développement d'une forme d'éthique, « l'esprit de l'alpinisme », qui définit la manière moralement légitime de se conduire pour les alpinistes⁷³. Cet état d'esprit, auquel tout alpiniste gentleman doit se conformer, est un moyen de se distinguer de la classe ouvrière et du professionnalisme qui gagne progressivement certains sports modernes à la fin du XIX^e siècle comme le football.

L'alpinisme s'érige ainsi comme supérieur aux autres sports par son ethos amateur, valorisant le désintéressement et le fair-play⁷⁴. Ces valeurs, associées à l'idéal du gentleman, sont transmises dans les *public schools*, lieux de socialisation des élites britanniques, à travers l'idéologie éducative et morale de l'*athleticism*. Celle-ci repose sur l'idée que la pratique sportive contribue à former le caractère moral, social et physique des jeunes hommes⁷⁵. En adoptant cette éthique sportive commune, l'Alpine Club vise ainsi à inculquer une certaine

⁷² MORALDO Delphine, *L'esprit de l'alpinisme*, Lyon : ENS éditions, 2021, p.130.

⁷³ MORALDO Delphine, *L'esprit...*, p.57.

⁷⁴ MORALDO Delphine, *L'esprit...*, p.78.

⁷⁵ MORALDO Delphine, « Mountaineering is something more than a sport. Les origines de l'éthique de l'alpinisme dans l'Angleterre victorienne », *Genèses*, n° 103, 2016, p.12-13.

forme de virilité aux jeunes hommes issus de ces milieux favorisés, à travers des valeurs morales telles que le courage, l'abnégation, l'honnêteté ou la discipline.

L'alpinisme anglais rejette ainsi toute forme de compétition et poursuit avant tout, à ses débuts, des objectifs de conquête et d'aventure, guidés par cet ethos propre aux gentlemen. Cet esprit de conquête est si fort, que certains alpinistes renoncent à une ascension lorsqu'une cordée concurrente se révèle plus rapide lors de l'ascension d'un sommet⁷⁶. L'ensemble de ces valeurs fixe ainsi le cadre légitime de l'alpinisme pour les membres de l'AC à travers plusieurs règles implicites. Par exemple, afin de garantir une forme de fair-play, une ascension n'est jugée digne et méritoire que si l'alpiniste atteint le sommet par ses propres moyens, laissant alors une chance équitable à la montagne de gagner⁷⁷. Delphine Moraldo souligne d'ailleurs l'ambivalence de l'alpinisme anglais dans sa relation au sport :

« Cet éclairage permet de comprendre, en relisant les articles de l'AJ, le double sens qu'y prend le qualificatif de « sportif » à la fin du XIX^e siècle, et qui explique que l'alpinisme puisse être tantôt assimilé (positivement) à un sport – au sens de pratique amateur et désintéressée, et plus largement d'amusement, de loisir – et tantôt décrié (négativement) pour ses propriétés sportives – au sens des « dérives » compétitives, professionnelles et spécialisées que connaissent les autres sports »⁷⁸.

L'intégration de l'alpinisme britannique dans la sphère sportive dépend donc largement de la manière dont est défini le sport. L'AC fonctionne selon un modèle très élitiste et incorpore ainsi dans ses pratiques les valeurs propres aux classes supérieures, afin de forger la jeunesse de ces milieux et de se tenir à l'écart de la classe ouvrière qui commence à s'imposer dans certains sports.

Bien que l'AC soit à l'origine de l'alpinisme moderne et de sa diffusion en Europe, la manière de concevoir cette pratique et d'en définir les valeurs diffère selon ses pays où elle s'implante. En Suisse, les alpinistes se distinguent assez rapidement de ce modèle britannique pour développer leur propre vision et leur propre conception du rôle du Club alpin. Louis Seylaz exprime cette différence en 1963 :

« C'est que pour eux l'alpinisme est chose tout à fait différente de la conception que s'en font nos compatriotes. Pour les Britanniques, l'alpinisme est un jeu, c'est-à-dire un sport, qui doit développer et satisfaire chez ses adeptes le goût de l'aventure. Le mot est inscrit dans la charte de l'Alpine Club ; il figure sur le titre de l'Alpine Journal »⁷⁹.

⁷⁶ MORALDO Delphine, *L'esprit...*, p.72.

⁷⁷ MORALDO Delphine, « Mountaineering is ... », p.11.

⁷⁸ MORALDO Delphine, *L'esprit...*, p.133.

⁷⁹ SEYLAZ Louis, « Les origines de... ».

Les activités du CAS s'inscrivent davantage dans une conception de l'utilitarisme bourgeois, poursuivant avant tout des objectifs scientifiques et intellectuels⁸⁰. La conquête des Alpes apparaît alors comme une conséquence de cette démarche, mais non le but premier. Si le CAS rassemble également des hommes issus des élites sociales, il s'agit plus d'une élite savante et scientifique, désireuse d'approfondir ses connaissances sur les Alpes et de contribuer au développement du pays. Comme cela a été montré précédemment (voir partie 1.1), l'objectif de ces premiers alpinistes n'est pas de se distinguer socialement du « bas peuple » en cultivant une forme d'excellence sportive, mais plutôt de rassembler tous ceux qui souhaitent étudier et explorer le milieu alpin afin de rendre service à la patrie. L'alpinisme, considéré par les Britanniques comme une sorte de jeu, apparaît ainsi aux yeux des alpinistes suisses comme une activité plus sérieuse et au service de la collectivité.

Le CAS rejoint toutefois son homologue britannique en se positionnant en marge du processus de sportivisation jusqu'au début du XX^e siècle⁸¹. L'institution apparaît en effet dans une période où le sport moderne s'implante progressivement en Suisse sous l'influence des touristes et étudiants anglais issus des *public schools*. Les premières fédérations sportives nationales se développent alors peu à peu à la fin du XIX^e siècle : le cyclisme en 1883, l'aviron en 1886, le football et l'athlétisme en 1895, ou encore le tennis en 1896⁸². Ces pratiques s'institutionnalisent et se démocratisent progressivement dans les années suivantes, chacune à son rythme. Elles s'apparentent au concept moderne de sport, défini par Busset et Marcacci comme une « *activité physique s'exerçant sous forme de compétition ou de jeu, pratiquée selon des règles écrites et dans un esprit particulier, intégrant des qualités morales comme l'équité et la loyauté et empreint du désir de vaincre* »⁸³.

Les activités du CAS ne s'inscrivent pas pleinement dans cette conception du sport où les dimensions physique et compétitives prennent le dessus sur l'engagement civique et patriotique. L'alpinisme rejoint alors d'autres sociétés sportives traditionnelles, comme la gymnastique ou le tir, dans leur conception du rôle du sport⁸⁴. Ce ne sont pas les compétences

⁸⁰ LE COMPTE Élodie, « De l'alpinisme véritable à l'escalade de compétition », dans Daniel Anker (dir.), *Helvetia club : 150 ans Club alpin suisse CAS*, Berne : Éditions du CAS, 2013, p.136.

⁸¹ LE COMPTE Élodie, « De l'alpinisme véritable... », p.136.

⁸² BUSSET Thomas, MARCACCI Marco, « Sports », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2011. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016332/2018-01-23/>, consulté le 25 mai 2026.

⁸³ BUSSET Thomas, MARCACCI Marco, « Sports », ...

⁸⁴ BUSSET Thomas, MARCACCI Marco, « Sports », ...

physiques nécessaires pour gravir les montagnes qui sont remises en cause, mais plutôt la finalité pour laquelle ces capacités sont mobilisées :

« Le CAS se fait le défenseur d'une vision des activités physiques en conformité avec les valeurs bourgeoises d'effort et de discipline, où le travail du corps va de pair avec celui de l'esprit, et qui s'oppose ainsi fermement aux principes de compétition et de performance »⁸⁵.

Certains clubistes soulignent d'ailleurs les bienfaits de l'alpinisme pour le développement intellectuel et moral des individus. C'est notamment le cas d'Émile Busset qui, dans la conclusion de son ouvrage consacré aux cinquante premières années de la Section des Diablerets, présente l'alpinisme comme un sport, mais supérieur aux autres :

« L'alpinisme est un sport qui porte sa récompense en lui-même, qui ne se lasse jamais, qui offre des jouissances toujours renouvelées. D'autres sports, comme le football ou l'aviron, sont propres aussi à exercer le coup d'œil, à assouplir le corps et à le fortifier, mais grâce à la répétition des mêmes mouvements, des mêmes exercices, où la lassitude survient facilement ; alors, pour stimuler le jeune homme, on fait intervenir des concours, des matchs, on institue des épreuves où entre l'idée de record dès qu'il y a des concours, il faut des exercices réguliers et obligatoires auxquels on doit consacrer beaucoup de temps. De là, des excès où le travail musculaire prédomine aux dépens de l'activité cérébrale, excès contre lesquels s'élèvent avec raison beaucoup de pédagogues. Dans le sport alpin, rien de semblable, c'est le jeu libre par excellence, où les forces physiques et les facultés intellectuelles sont mises en activité. Lui seul aujourd'hui offre la possibilité de développer simultanément toutes les qualités que les écrivains classiques des Hellènes considéraient comme l'idéal de l'homme complet : vigueur corporelle, sang-froid dans le danger, solidarité et fidélité envers ses amis jusqu'à la mort »⁸⁶.

Cette conception morale de l'alpinisme, critique à l'égard du professionnalisme et de l'esprit de compétition, rejoint par certains aspects la vision défendue par les alpinistes britanniques. Cependant, l'alpinisme tel qu'il est conçu par le CAS ne se place pas au même niveau que les autres sports modernes. Par son absence de compétition et de règles codifiées, il s'affirme plutôt comme une activité physique valorisant des principes jugés plus nobles.

La différence entre les deux pays tient surtout au fait que, pour les Suisses, l'alpinisme n'est pas considéré comme un sport classique non pas tant pour se distinguer des classes populaires en voie de professionnalisation sportive, mais plutôt pour préserver l'esprit propre aux pratiques alpines, où la dimension morale et contemplative prime sur la seule performance physique.

⁸⁵ LE COMPTE Élodie, « De l'alpinisme véritable... », p.136.

⁸⁶ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.95-96.

La position du CAS face à cette sportivisation progressive du monde sportif engendre néanmoins plusieurs tensions au fil du temps entre les alpinistes attachés aux valeurs traditionnelles du Club et ceux qui envisagent davantage la montagne comme un terrain de jeu et de dépassement personnel. Le texte d'Eugène des Gouttes, paru en 1900 dans l'*Écho des Alpes*, illustre bien cette tension persistante :

« Pour quelques-uns, le plaisir de la montagne ne réside que dans la difficulté et le danger. [...] Arrivés au sommet, c'est à peine s'ils jettent un coup d'œil sur ce qui les entoure. [...] Grimpeurs émérites, montagnards experts et intrépides, gens énergiques au pied sûr, à la tête solide, ils sont tout cela, mais ils ne sont que cela. Le sens intime de la montagne, ce qui constitue sa poésie leur échappe. Ils ne sont pas des alpinistes dans le vrai sens du mot »⁸⁷.

Certains alpinistes se démarquent ainsi des codes traditionnels en valorisant des formes de rivalité, de recherche de la performance, de dépassement physique ou de chasse au records. Ce changement d'intérêts et de valeurs se traduit, au début du XX^e siècle, par une évolution des pratiques, souvent initiée par la jeunesse qui souhaite repousser les limites atteintes par l'ancienne génération. Cette dernière qualifie cette forme de sportivisation des ascensions alpines de « *mode irrésistible* » et dénonce l'attrait grandissant pour les « *ascensions exigeant une gymnastique ardue et vertigineuse* »⁸⁸.

Une autre invention qui s'inscrit dans cette logique sportive est la mise en place d'une graduation progressive des ascensions selon des cotes précises allant de 1 à 6, reflétant la diffusion d'un certain esprit de compétition dans le milieu alpin ⁸⁹. D'autres alpinistes, une fois tous les plus hauts sommets gravés, se lancent également dans une quête de records de vitesse. Le CAS reste toutefois fermement attaché à ses principes et rejette ces comportements jugés trop proches des logiques compétitives caractéristiques du sport moderne. Louis Seylaz, qui appartient à cette ancienne génération d'alpinistes, critique ce phénomène et en particulier l'usage de matériel artificiel chez les jeunes grimpeurs :

« La vogue des escalades rocheuses et la limite sans cesse reculée de l'impossible dans ce domaine ont amené l'emploi des moyens artificiels, boucles, pitons, mousquetons, etc. Des Dolomites, cet usage s'est rapidement généralisé dans toute la chaîne des Alpes. Il s'agit ici encore d'une de ces modes impérieuses, et toutes les discussions et critiques n'ont pas empêché cette méthode de devenir pratique courante. Ces engins font maintenant partie de l'équipement indispensable des grimpeurs dignes de ce nom, bien plus que le piolet qu'ils

⁸⁷ Citation de Eugène-A. Des Gouttes (1900), dans Elodie le Comte, 2013, dans 150ans du CAS (Anker), « De l'alpinisme véritable à l'escalade de compétition », p.136.

⁸⁸ SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », ...

⁸⁹ SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », ...

relèguent maintenant dans le sac. Cela permet à certains hâbleurs de faire une entrée sensationnelle, marteau au poing et la ceinture garnie de cette ferronnerie tintinnabulante, comme celle d'un cowboy de cartouches »⁹⁰.

L'ensemble des éléments présentés dans cette première partie montre que le CAS se construit, dès sa création, autour de valeurs patriotiques, morales et scientifiques qui forgent son identité et orientent durablement ses pratiques. L'exploration méthodique des Alpes, la production de connaissances sur ce milieu, l'aménagement d'infrastructures ou encore la méfiance vis-à-vis de certaines formes de fréquentation touristique témoignent de sa volonté de faire de l'alpinisme une activité utile à la société et encadrée par des principes définis comme légitimes. Dans cette perspective, l'alpinisme tel qu'il est conçu par le CAS se distingue des sports modernes qui s'institutionnalisent à la fin du XIX^e siècle. Alors que ceux-ci mettent progressivement l'accent sur la compétition, la performance et la professionnalisation des pratiques, les membres du Club défendent une conception plus morale et éducative de l'activité physique. L'alpinisme ne doit pas être un simple terrain de rivalité sportive et de surpassement de soi, mais une pratique permettant de développer les qualités physiques, intellectuelles et morales des individus tout en contribuant à la connaissance et à la valorisation des Alpes suisses, qui sont un symbole puissant de l'identité helvétique.

Dans ce contexte, l'apparition de nouvelles pratiques issues de la culture sportive ne peut qu'interroger les membres du Club. Le ski, dont les premières traces en Suisse remontent aux années 1890, se trouve confronté à cet ensemble de normes et de valeurs qui structurent la culture alpine du CAS. Qualifié « *d'enfant terrible* » par Louis Seylaz⁹¹, il suscite au sein du Club, et plus particulièrement dans la Section des Diablerets, une certaine réserve ainsi que de nombreux débats. Cette nouvelle pratique vient questionner les conceptions traditionnelles de l'alpinisme qui se sont progressivement imposées au tournant du XX^e siècle.

⁹⁰ SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », ...

⁹¹ SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », ...

2 Le ski comme outil de la Section : encadrer sans dénaturer

Après avoir mis en lumière l'histoire et les valeurs qui structurent le CAS et la Section des Diablerets avant 1904, il convient maintenant d'analyser la manière dont celles-ci sont mises à l'épreuve par l'introduction du ski dans un contexte plus spécifique, celui des Préalpes vaudoises. Cette réflexion se fera à travers l'histoire du Groupe des skieurs, qui joue un rôle pionnier dans l'introduction progressive du ski dans les pratiques alpines de la Section. À travers son histoire et l'évolution de ses activités, nous chercherons à comprendre comment le ski s'insère progressivement dans les normes de la Section et selon quels critères certains usages de ces nouveaux engins sont tolérés, tandis que d'autres sont explicitement rejetés.

En quoi l'action du Groupe participe-t-elle à transformer les pratiques en alpinisme et à redéfinir la légitimité de l'accès à la montagne ? L'analyse portera essentiellement sur les trente premières années d'existence du Groupe, période marquée par la reconnaissance officielle du ski dans les statuts centraux du CAS en 1923. Cet événement est un moment charnière dans l'intégration institutionnelle du ski par le monde de l'alpinisme suisse. Tout en suivant une certaine progression chronologique, l'idée sera de faire émerger une cohérence thématique. Il s'agira d'analyser successivement la création et les premières années d'existence du Groupe, son intégration progressive et encore mesurée dans les statuts centraux du CAS dans les années 1920, puis la codification et la transmission du ski soutenue par le Groupe, face à la sportivisation de cette pratique en constante évolution.

2.1 La genèse du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets

2.1.1 La fondation du Groupe des skieurs (1904)

À l'aube du XX^e siècle, la Section des Diablerets du Club alpin Suisse s'impose comme une institution solide et structurée. Au 31 décembre 1903, elle compte 482 membres, ce qui en fait la troisième Section la plus grande de Suisse, derrière la Section genevoise (680 membres) et celle d'Ûto à Zürich (618 membres)⁹². Forte d'une croissance continue de ses effectifs et engagée dans plusieurs projets ambitieux de construction de cabanes, elle incarne un alpinisme organisé, discipliné et fortement attaché à ses valeurs. C'est dans ce contexte institutionnel que le ski apparaît au sein de la Section.

Importé des pays scandinaves, ce nouvel engin est déjà connu de plusieurs alpinistes du CAS, notamment grâce au professeur Taverney, qui le présente lors d'une séance en 1893 à son retour

⁹² Archives, tableau montrant l'accroissement du CAS en sections et en membres de 1863 à 1913, *trouvé dans* DÜBI Heinrich, *Les cinquante premières années du Club alpin Suisse*, Berne : CAS, 1913.

de Suède. Il explique alors les avantages pratiques que ces spatules en bois peuvent offrir pour se déplacer plus facilement dans la neige profonde. Sa démonstration ne rencontre toutefois « *qu'un succès de curiosité amusée et sceptique, tout comme les premiers avions de notre génération* »⁹³. Cette nouveauté soulève en effet beaucoup de scepticisme et parfois même de la moquerie aussi au sein de la Section des Diablerets, où ses premiers adeptes sont perçus comme des originaux, voire comme des « *agités imprudents* »⁹⁴. Pour beaucoup, il ne s'agit que d'une mode passagère appelée à disparaître comme d'autres avant elle. Le ski révolutionne profondément la vision portée sur la montagne en hiver, telle qu'elle a été décrite précédemment. L'innovation technique offre en effet la possibilité de pratiquer l'alpinisme durant la saison hivernale, malgré la neige. L'idée de Tavernier intéresse néanmoins un petit groupe de clubistes qui se mettent à tester cette invention durant les hivers.

Le jeune Paul-Louis Mercanton fait partie de ces précurseurs du ski dans la Section. Dans un ouvrage rédigé à l'occasion des vingt-cinq ans du Groupe, il décrit les pratiques des premiers skieurs à Lausanne à la fin du XX^e siècle⁹⁵. Le ski ne se pratique alors pas encore dans les montagnes enneigées, à l'assaut des plus hauts sommets, mais tout simplement dans les rues lausannoises. C'est là que Mercanton éprouve sa première expérience « *mémorable* » sur des skis en 1896, « *temps où le skieur ne craignait ni le pavé ni le ridicule* »⁹⁶. En effet, ces premiers skieurs arpentent les avenues raides de Lausanne et les talus des collines alentours chaussés de leurs engins rudimentaires sans aucun repère ou connaissance technique. En 1904, après plusieurs saisons à s'accoutumer à ces skis, le jeune Mercanton éprouve l'envie profonde de partager ces sensations uniques et son expérience avec d'autres alpinistes de la Section :

*« C'est peut-être, plus simplement, que le ski réclame de la compagnie, qu'on se lasse vite de parcourir seul les champs de neige déserts, mélancoliques, parfois hostiles. Puis cette exubérance de sensations que le ski donne veut s'extérioriser, à l'étape, dans la communion des esprits et rares sont les âmes qui échappent à cet appel. Enfin, chacun sentait, obscurément du moins, la nécessité impérieuse d'apprendre mieux son métier de skieur et pour cela d'échanger expériences et exemples »*⁹⁷.

Faisant abstraction des critiques et des aprioris qu'on associe au ski et à ses adeptes, Mercanton, qui a alors 28 ans, se lance dans le projet de constituer un groupe dédié aux courses à ski au sein de la Section des Diablerets dont il est membre. Il est encouragé dans son idée par la section

⁹³ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.58.

⁹⁴ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.3.

⁹⁵ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*

⁹⁶ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.1.

⁹⁷MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.3.

genevoise qui en a fait de même l'année précédente sous l'initiative du Dr. Weber-Bauler. Mercanton sait que son idée va probablement se confronter à la pensée conservatrice inhérente à beaucoup de membres dans la Section. En effet, nombreux sont ceux qui voient d'un mauvais œil le fait que ces skieurs souhaitent changer les normes existantes en promouvant un accès hivernal à la montagne. Il est d'ailleurs passablement critique face à cet esprit conservateur :

« Il convenait de compter aussi avec l'opposition sournoise ou déclarée que toute innovation brusque suscite fatalement chez une dame aussi respectablement rassise que la Section des Diablerets »⁹⁸.

Plusieurs décennies plus tard, Louis Seylaz, également membre fidèle du Groupe des skieurs, exprime le même ressenti vis-à-vis du conservatisme du CAS face aux innovations dans la première moitié du XX^e siècle :

« On a souvent reproché au CAS un conservatisme invétéré et irréductible. Non sans raison. Le conservatisme a du bon, mais il peut devenir un principe débilitant, un élément de mort. Tout en restant fidèle à l'esprit des traditions utiles, il faut savoir rester ouvert et accueillant, comprendre les jeunes, accepter les innovations, les conceptions différentes des nôtres sous peine de se fossiliser. Ce qui ne vaut rien tombera de soi-même. C'est ce que nos vétérans n'ont pas toujours su faire »⁹⁹.

Ces deux discours révèlent une tension persistante entre traditions et innovations, déjà perceptible avant même l'introduction du ski. Cet élan de nouveauté est principalement porté par une population jeune, qui incarne une vision moderniste de l'alpinisme et de la relation à la montagne. Un conflit émerge alors entre les « Anciens », qui perçoivent ce nouvel engin comme une menace pour leurs traditions alpines, et les « Modernes », qui y voient une opportunité inédite de rendre la montagne accessible en hiver¹⁰⁰.

Convaincu du bien-fondé de son projet, mais incertain de l'accueil qui lui sera réservé, Mercanton rédige en 1904 des statuts afin de présenter au comité de la Section un projet solide et structuré. La première trace de cette initiative apparaît dans le procès-verbal de la séance du 26 octobre 1904. Jules Centurier, alors président de la Section, y présente le projet de fondation d'une association de skieurs sous l'impulsion de Paul-Louis Mercanton. Centurier qualifie le ski de « sport devenant très à la mode », avant de souligner la nécessité « d'éviter qu'il se forme une société hors de la nôtre »¹⁰¹. Le comité partage cet avis et se montre disposé à examiner,

⁹⁸ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.3.

⁹⁹ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section...*, p.59-60.

¹⁰⁰ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski...*, p.23-24.

¹⁰¹ Archives, procès-verbal du comité de la Section des Diablerets, 26 octobre 1904, p.65.

lors de la séance suivante, une proposition plus détaillée concernant le fonctionnement du groupe. Mercanton présente un rapport sur son projet le mois suivant. Il propose de fonder les statuts de son groupe sur ceux élaborés par le groupe genevois fraîchement créé et rejoint le comité dans ses préoccupations concernant sa souveraineté :

« Il faut surtout éviter de créer un état dans l'état et de se servir du mot de section pour ce groupement. La direction de ce groupe sera réduite au strict minimum »¹⁰².

Ainsi, le but de Mercanton n'est pas de faire concurrence à la Section et ses activités en tentant de s'en détacher, mais véritablement d'associer alpinisme et ski. Le 12 décembre 1904, vingt hommes intrigués et curieux rejoignent Mercanton pour participer à la création du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets dans son local à Lausanne. Le faible ratio d'intéressés (21 pour 533 membres recensés) démontre la retenue marquée face à cette initiative¹⁰³. Bien que la présence de Centurier à cette séance surprenne Mercanton, elle démontre une forme de soutien de sa part pour le projet. Lors de cette séance, les premiers statuts sont établis et les responsabilités réparties entre les membres présents. Mercanton est désigné prévôt et représente le Groupe au sein du comité de la Section, tandis que trois autres clubistes sont nommés à la commission des courses.

Les premiers statuts du Groupe se veulent les plus concis et simples possibles. Preuve du caractère encore exploratoire et flou du ski, ils ne mentionnent pas précisément ses activités, si ce n'est que « *la commission des courses du Groupe élabore les itinéraires de course officiels* »¹⁰⁴. L'idée est de se réunir en novembre pour organiser ensemble quelques sorties durant l'hiver sur les propositions de la commission. Mercanton n'a pas plus d'ambition pour l'instant, tout est à construire. La cotisation des membres est fixée à un franc symbolique, « *il eut été imprudent, à l'époque, de réclamer davantage* »¹⁰⁵. Les membres, les moyens financiers et l'enthousiasme général ne sont pas au beau fixe, mais le projet est lancé et Mercanton compte bien le mener à bien.

Ces statuts précisent également la relation que le Groupe des skieurs tend à entretenir avec la Section :

« Art.1 : le groupe des Skieurs, fondé au sein de la Section « Diablerets » du CAS, le 12 décembre 1904, a pour but de développer la pratique du ski pour les membres du CAS et de la leur faciliter par tous les moyens en son pouvoir. Le groupe Diablerets des skieurs a une

¹⁰² Archives, rapport du comité de la Section, 15 novembre 1904, p.69.

¹⁰³ TISSOT Laurent, « La révolution du ski-alpinisme (1890-1930) », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.42.

¹⁰⁴ Archives, premiers statuts du Groupe des skieurs, 12 décembre 1904.

¹⁰⁵ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.3.

existence autonome mais s'engage à subordonner toujours ses intérêts propres à l'intérêt supérieur légitime de la Section ».

« Art.6 : la commission des courses du Groupe élabore les itinéraires de course officiels. Pour cela, elle a le devoir de se tenir en contact permanent avec la Commission des courses de la Section de manière à combiner autant que possible les itinéraires avec ceux de la Section »¹⁰⁶.

Son fonctionnement suit donc parfaitement la volonté exprimée par la Section et Mercanton, c'est-à-dire que le Groupe fasse pleinement partie de l'entité supérieure et que ses activités viennent non pas remplacer celles de la Section, mais plutôt les compléter. Les skieurs peuvent organiser leurs activités librement, pour autant qu'elles restent dans ce que la Section juge acceptable et légitime dans sa conception de l'accès à la montagne. Il s'agit donc d'une semi-autonomie qui permet à l'institution-mère de garder un contrôle sur le développement du ski dans ses rangs. Il faudra attendre le comité de la Section du 21 décembre 1904 pour que le Groupe et ses statuts soient officiellement approuvés par la Section, marquant alors sa naissance officielle.

Le processus de création de ce Groupe des skieurs au sein de la Section des Diablerets s'est donc déroulé avec une relative rapidité, malgré le climat hostile qui entourait cette pratique révolutionnaire. En quelques mois, l'idée de Paul-Louis Mercanton, perçue par certains comme incompatible avec les valeurs et buts de l'alpinisme, se concrétise sans susciter la vague d'opposition redoutée. Comment expliquer une telle acceptation ?

Plusieurs éléments permettent d'éclairer cette situation. Le rôle du président de la Section en 1904, Jules Centurier, a pu notamment être décisif. Les rapports de comité ne laissent transparaître aucune critique explicite à l'encontre du nouveau groupe. Sa présence lors de la séance constitutive du Groupe à Lausanne témoigne même d'un certain accord institutionnel, bien que Mercanton évoque un peu plus tard, non sans ironie, la démission de celui qu'il appelle « Oncle Jules » en 1906 : « *décidément skis et skieurs ne lui disent pas grand-chose qui vaille* »¹⁰⁷. Cette remarque suggère une réserve personnelle plutôt qu'une opposition institutionnelle formalisée.

Aux yeux du comité, le ski semble être perçu comme une nouvelle mode parmi d'autres, susceptible d'intéresser un cercle restreint de membres sans remettre en cause l'équilibre général de la Section. La même année, un groupe de photographie est d'ailleurs créé dans cette

¹⁰⁶ Archives, premiers statuts du Groupe des skieurs, 12 décembre 1904.

¹⁰⁷ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

même logique¹⁰⁸. La Section, dans les faits, ne semble pas drastiquement opposée au ski. En témoigne sa décision, un mois après la création du Groupe des skieurs, de soutenir l'organisation de plusieurs courses de ski à la demande de la sous-section Chasseron par un don financier de vingt francs et l'envoi de représentants à cet événement¹⁰⁹. Malgré le scepticisme et la retenue générale qui planent autour du ski en 1904, elle reste soutenante envers ces initiatives internes qui dynamisent ses activités.

Il faut aussi replacer cette création dans le contexte plus large du développement encore embryonnaire du ski dans les Préalpes vaudoises. Si une poignée de pionniers du ski en vantent l'utilité et les sensations depuis une dizaine d'années, la pratique demeure en phase de d'expérimentation et de construction. Ses usages, ses techniques, sa finalité ne sont pas encore stabilisés. Dans ce cadre, s'opposer à la constitution du Groupe n'aurait probablement pas empêché sa diffusion dans les rangs de la Section. À l'inverse, en autorisant sa création, la Section se donne les moyens d'en suivre l'évolution et d'éventuellement l'orienter.

La création du Groupe ne semble donc pas traduire une volonté institutionnelle affirmée d'adopter le ski dans ses pratiques, mais plutôt d'un processus d'acceptation mesurée visant à encadrer une nouvelle pratique. Ce choix marque la première étape d'une intégration progressive et difficile, au cours de laquelle le ski sera défini, codifié et légitimé au sein de la Section.

2.1.2 *Un développement difficile (1904-1918)*

Tout fraîchement constitué, le Groupe des skieurs se met rapidement en quête d'organiser ses toutes premières sorties hivernales. Le 5 février 1905 marque la date du premier exercice officiel du Groupe dans la plaine de Mauvernay, où cinq néophytes chaussent des skis pour la première fois¹¹⁰. Quelques jours plus tard, un autre exercice officiel est organisé au même endroit, mais ne réunit que deux membres, Paul-Louis Mercanton et Hermann Wellauer¹¹¹. Les débuts sont contrastés. Si certains comme Wellauer manifestent une aisance remarquable, d'autres peinent à maîtriser cet engin encore rudimentaire¹¹². Les chutes sont fréquentes et l'apprentissage ardu, révélant le caractère expérimental de la pratique.

Ces difficultés tiennent d'abord à l'absence d'une véritable méthode d'apprentissage structurée. Bien que des manuels de skis aient déjà été publiés en Autriche par Matthias Zdarsky ou en

¹⁰⁸ Archives, procès-verbal d'une séance du comité de la Section, 15 novembre 1904, p.69.

¹⁰⁹ Archives, procès-verbal d'une séance du comité de la Section, 21 décembre 1904, p.73-74.

¹¹⁰ Archives, procès-verbal du comité du Groupe des skieurs, 1905, p.11.

¹¹¹ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 1905, p.12.

¹¹² MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

Allemagne par Wilhelm Paulcke¹¹³, leur diffusion dans les Préalpes vaudoises reste encore relativement limitée. L'apprentissage repose donc largement sur l'imitation et l'expérience empirique, nécessitant de nombreuses répétitions avant de parvenir à maîtriser l'engin. À cela s'ajoutent les obstacles liés au matériel. En plus de représenter un investissement financier non négligeable, l'équipement demeure encore très rustique et difficile à prendre en main. Les skis, équipés de fixations en cuir « Batala », développées en Suisse par Joseph Javober en 1903, privilégient avant tout la liberté de mouvement à la montée¹¹⁴. Ils ne sont pas encore véritablement adaptés aux terrains accidentés des Alpes. Le ski est alors conçu principalement comme un moyen de locomotion hivernal, « un ski de montée » et comme une activité d'endurance, plutôt que comme un sport de descente ludique¹¹⁵.

Le 4 février 1906, une dizaine de skieurs participent pour la première fois à une course officielle de la Section au Marchairuz, se mélangeant ainsi avec les alpinistes à pied ou en raquettes. Wellauer évoque cette sortie comme positive pour la publicité du ski dans la Section :

« Leur allure fut infiniment plus rapide et leur coûta moins d'efforts, soit à la montée, soit à la descente que celle des clubistes à pied ou en raquettes, et leur suscita bien des envieux ou plutôt, espérons-le, des émules »¹¹⁶.

Ce point de vue élogieux n'est cependant pas partagé par tous les alpinistes. Certains dénoncent un « *mode de locomotion si contraire à leur génie et si attentatoire à la dignité verticale de l'homo sapiens* »¹¹⁷, formule révélatrice des résistances culturelles et normatives suscitées par cette pratique encore perçue comme déstabilisante.

Les obstacles à la diffusion du ski au sein de la Section sont ainsi à la fois techniques, financiers, physiques, mais aussi symboliques. En remettant en question les gestes établis de l'alpinisme, le ski peine dans un premier temps à offrir des garanties d'efficacité immédiate.

La fragilité du Groupe se manifeste aussi rapidement dans ses effectifs. Les réunions annuelles rassemblent un nombre décroissant de participants, huit en 1905, six en 1906, puis trois en 1907, laissant alors planer la menace d'une disparition précoce¹¹⁸. C'est d'ailleurs lors de cette dernière réunion que Wellauer, en tant que prévôt, affirme déplorer la « *tiédeur des membres*

¹¹³ ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels de ski », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.76-77.

¹¹⁴ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

¹¹⁵ DONZÉ Laurent, « Le développement du matériel de ski alpin en Suisse : le ski du Grand Nord aux contrées alpines (années 1890 - années 1930) », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.62.

¹¹⁶ Archives, rapport d'une course au Marchairuz lors d'une séance du comité du Groupe, 4 février 1906, p.15.

¹¹⁷ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

¹¹⁸ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

du groupe qui préfèrent s'en aller en courses particulières, plutôt que d'organiser des courses officielles ou semi-officielles »¹¹⁹. Sans l'engagement et la détermination de quelques figures centrales au sein du Groupe à cette époque, comme Wellauer, Faes ou Chaubert qui acceptent d'assumer successivement la charge de prévôt, l'aventure du Groupe des skieurs aurait pu s'interrompre dès ses premières années.

Cette période révèle surtout une instabilité structurelle marquée. Les finances stagnent, la cotisation symbolique d'un franc limite les ambitions et plusieurs projets peinent à se concrétiser. L'idée de louer un chalet à longue durée pour offrir un pied-à-terre aux skieurs de la Section émerge en 1908 dans les discussions du Groupe¹²⁰, mais ne verra le jour qu'une dizaine d'années plus tard avec la construction du chalet de Borbuintze. L'organisation de courses de ski officielles, bien que faisant partie intégrante des buts du Groupe, est également délaissée pendant plusieurs années. Au vu de la tiédeur manifeste des skieurs pour ce genre d'activités communes, le prévôt juge préférable de ne plus en organiser en 1911¹²¹. Les excursions s'organisent de manière informelle entre clubistes, les dimanches. Le Groupe a certes des idées, mais manque encore des ressources et de la légitimité nécessaires pour les transformer en réalisations.

Un tournant s'amorce cependant à partir de 1912. L'augmentation de la cotisation à deux francs ainsi que la participation financière du Groupe au projet d'aménagement d'un chalet d'hiver par la Section Moléson marquent un premier investissement matériel¹²². L'année suivante, un premier cours de ski subventionné réunit dix-huit participants à Morgins et suscite beaucoup d'enthousiasme¹²³. En organisant un tel cours de ski, le Groupe se donne les moyens d'institutionnaliser l'apprentissage de cette nouvelle pratique et d'attirer de nouveaux membres curieux. Le cours ayant rencontré « *assez de succès* », il est reconduit l'année suivante dans la région de Châtel-Saint-Denis¹²⁴, montrant une volonté de structurer la transmission des techniques et savoirs associés au ski.

La première Guerre mondiale interrompt momentanément cette dynamique, sans toutefois l'annuler. Les activités sont rapidement reprises en 1915 sous l'impulsion du nouveau prévôt du Groupe, Henri Faes. Un nouveau cours de ski réunissant vingt membres se déroule en janvier

¹¹⁹ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 25 novembre 1907, p.18.

¹²⁰ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 10 janvier 1908, p.19.

¹²¹ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 1 décembre 1911, p.26.

¹²² Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 27 septembre 1912, p.29-30.

¹²³ Archives, rapport du 1^{er} cours de ski organisé par le Groupe dans un procès-verbal de son comité, p.31-33, janvier 1913.

¹²⁴ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 28 novembre 1913, p.34.

1917 aux Pléiades et, au vu de son « *vif succès* », est également reconduit l'année suivante¹²⁵. L'affiliation, bien que brève, à l'Association Suisse des Clubs de Ski (ASCS) la même année montre une forme de tentative d'inscription dans un réseau national, même si le Groupe, ne tirant aucun bénéfice de cette opération, choisit l'année suivante de se retirer essentiellement pour des raisons financières¹²⁶. Il la réintègre à la fin de l'année 1918, suite au geste de l'ASCS qui lui propose d'en faire partie en payant une cotisation pour dix membres seulement¹²⁷. Parallèlement, la Section octroie une subvention de cent francs au Groupe pour soutenir ses activités¹²⁸. Cette décision constitue un signal fort. Les skieurs de la Section et leurs activités ne sont plus seulement tolérés, mais commencent à gagner en légitimité au sein de l'institution.

À la fin des années 1910, le Groupe entre ainsi dans une phase de consolidation. L'augmentation de ses effectifs, la stabilisation de ses finances ainsi que la multiplication des activités proposées témoignent d'un changement d'échelle et d'un certain dynamisme. Plus qu'une simple augmentation de ses membres, on assiste à l'affirmation progressive du Groupe et de ses activités dans la Section. Le ski reste cependant encore clairement en marge de ses activités en 1913, année du cinquantenaire de la Section. Dans la conclusion de l'ouvrage dédié à cet événement, Émile Busset dépeint sur plusieurs pages les progrès réalisés dans l'équipement des alpinistes (piolet, cordes, lunettes, gourde ou même alimentation) sans y mentionner une seule fois le ski¹²⁹. Il raconte en quelques mots les prémices de cet engin dans un chapitre dédié à l'alpinisme hivernal, mais sans y porter une grande importance. Le ski semble ainsi rester encore en marge dans les pratiques et les normes de la Section. Dans l'ouvrage des cinquante ans du CAS écrit par Heinrich Dübi la même année, le mot « ski » n'est tout simplement jamais utilisé¹³⁰ ! Tenu à flot par ses pionniers, le Groupe fait donc encore face à plusieurs résistances culturelles qui freinent l'intégration du ski et de l'alpinisme hivernal dans ses activités.

2.1.3 Une innovation portée par des pionniers

L'introduction progressive du ski dans la Section relève ainsi plus d'un processus d'acceptation soutenu par la détermination et le dévouement de plusieurs pionniers du ski que d'une volonté

¹²⁵ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 9 novembre 1917, p.40.

¹²⁶ Archives, rapport du président du Groupe sur la saison 1917-1918.

¹²⁷ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 18 décembre 1918, p.51.

¹²⁸ Archives, rapport du président du Groupe sur la saison 1917-1918

¹²⁹ BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section...*, p.113-115.

¹³⁰ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets du Club alpin suisse (1904-1954)*. Lausanne : Imprimerie centrale Lausanne S.A, 1954, p.16.

institutionnelle affirmée. Il est dès lors essentiel de comprendre qui étaient ces hommes qui, tout en restant profondément ancrés dans la culture alpine du CAS, ont promu une innovation susceptible d'en transformer les pratiques.

Commençons par le principal initiateur du Groupe, Paul-Louis Mercanton (1876-1963). Érudit multidisciplinaire, il obtient un diplôme d'ingénieur électricien à Lausanne en 1899, puis un doctorat en physique en 1901. Il devient ensuite professeur extraordinaire de physique et d'électricité à l'Université de Lausanne, avant d'occuper la chaire de météorologie et de géophysique de 1904 à 1938¹³¹. Parallèlement, Mercanton développe un intérêt marqué pour les sciences naturelles, et plus particulièrement pour l'étude des glaciers. Membre de la commission des glaciers de la Société suisse des sciences naturelles (1909-1963) qu'il préside pendant plus de trente-deux ans, il consacre une grande partie de sa vie à l'observation du glacier du Rhône ainsi qu'à diverses expéditions scientifiques à l'étranger. Il acquiert ainsi au fil du temps une reconnaissance internationale en tant que glaciologue et se voit régulièrement invité par la Société de Géographie de Genève pour parler d'enjeux autour des glaciers et de l'exploration polaire¹³². Il est également directeur du Service météorologique vaudois (1911-1941), puis de la Station centrale suisse de météorologie à Zürich (1934-1941)¹³³. À ces activités s'ajoute un intérêt pour la radiophonie. Pionnier de la télégraphie sans fil en Suisse, il participe en 1911 à l'installation d'un poste récepteur à l'Hôtel de ville à Lausanne¹³⁴.

En plus de tous ces centres d'intérêts, Paul-Louis Mercanton est membre de la Section des Diablerets depuis 1897 et s'y engage activement. Il en est le vice-président entre 1903 et 1904, puis s'investit pleinement dans le nouveau Groupe des skieurs, où il occupe la fonction de prévôt lors de la première année, ainsi qu'en 1921¹³⁵. En initiant la création d'un Groupe de skieur en 1904, Mercanton introduit un souffle de nouveauté et de modernité au sein de la Section. Son rapport au progrès n'est toutefois jamais dissocié d'une sensibilité pour la protection des paysages alpins. Son engagement contre le projet de ligne de chemin de fer entre Gryon et le sommet des Diablerets en 1910 en témoigne¹³⁶. Il ne prône pas une modernisation aveugle et à tout prix, mais une évolution maîtrisée et compatible avec l'éthique alpine du CAS.

¹³¹ Haeberli Wilfried, « Paul-Louis Mercanton », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2008. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028880/2008-10-24>, consulté le 26 mai 2026.

¹³² LOBSIGER Georges, « Paul-Louis Mercanton (11.5.1876-25.2.1963) », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, n°103, 1963, p.29.

¹³³ TISSOT Laurent, *L'affirmation de l'alpinisme hivernal...*, p.210.

¹³⁴ TISSOT Laurent, *L'affirmation de l'alpinisme hivernal...*, p.210.

¹³⁵ Archives, liste des membres actifs de la Section, des Groupes et des Commissions successifs (1863-2019).

¹³⁶ Archives, procès-verbal du comité de la Section, 28 décembre 1910.

On ne peut évoquer l'importance de Mercanton sans mentionner Henri Faes (1878-1968), autre figure majeure du développement du ski dans la Section. Tout comme Mercanton, il appartient au monde académique et tient une place importante dans la recherche en sciences naturelles dans le canton de Vaud. Docteur en philosophie après des études dans la Faculté des sciences naturelles et de chimie à l'Université de Lausanne (1902), il devient chef de la division de physiologie de la Station viticole (1907-1920), puis directeur de la Station fédérale d'essais viticoles et agricoles de Montagibert (1920-1944)¹³⁷. Faes occupe également un poste de privat-docent en pathologie végétale à l'Université de Lausanne. Il se montre donc très actif dans les domaines de l'agriculture, de la viticulture et de l'arboriculture en Suisse en publiant de nombreuses études et en participant à plusieurs conférences¹³⁸. Il est également un membre fidèle et respecté de la Société vaudoise des sciences naturelles dès 1899.

Alpiniste reconnu, Henri Faes fait son entrée dans la Section des Diablerets en 1904. Séduit par l'initiative de Mercanton, il rejoint officiellement le Groupe des skieurs le 2 mars 1907¹³⁹. Il s'engage dans le Groupe dès sa première année et est nommé prévôt lors de l'assemblée statutaire du 25 novembre¹⁴⁰. Il en assure ensuite la présidence en 1908, puis entre 1915 et 1917¹⁴¹. Son engagement dépasse le cadre du Groupe. Président de la Section des Diablerets (1912-1914), Faes devient ensuite président central du comité du CAS entre 1926 et 1928. À ce poste, il milite activement pour la reconnaissance officielle du ski au sein des activités du CAS.

Henri Faes est une figure incarnant un certain équilibre. C'est un alpiniste à la fois attaché aux pratiques traditionnelles de l'alpinisme et porteur d'un regard novateur sur sa pratique et les normes en vigueur dans la Section. Avec Mercanton, ils publient en 1917 un manuel et guide destiné aux skieurs francophones, qui servira de référence pendant plusieurs années¹⁴². Ensemble, ils participent également aux recherches d'un terrain destiné à la construction d'un chalet pour le Groupe en 1918 au-dessus des Paccots¹⁴³.

¹³⁷ Archives de l'histoire rurale. *Faes Henri (1878-1968)*. URL :

[https://www.histoiredururale.ch/pers/personnes/Faes_Henri_\(1878_1968\)_DB982.html](https://www.histoiredururale.ch/pers/personnes/Faes_Henri_(1878_1968)_DB982.html), consulté le 26 mai 2026.

¹³⁸ STAEHELIN M., « Notice nécrologique : Henri Faes (1878-1968) ». Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, bande n°70, cahier 326, 1968.

¹³⁹ Archives, liste des adhérents du Groupe dans le recueil des procès-verbaux du comité du Groupe, p.7.

¹⁴⁰ Archives, rapport de l'assemblée statutaire du Groupe, 25 novembre 1907, p.18.

¹⁴¹ LEYVRAZ Alfred, « Le Groupe des skieurs a 75 ans », *Mensuel de la section lausannoise Les Diablerets et des sous-sections de Morges, Payerne, Vallorbe et Château-d'Oex*, n°10, 1979, p.15.

¹⁴² ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels... », p.77.

¹⁴³ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p. 6.

Enfin, Marius Lacombe (1862-1938) constitue une troisième figure centrale. Mathématicien formé à la Faculté d'ingénierie de l'École polytechnique fédérale de Zürich, il devient professeur à l'Université de Lausanne en 1892, puis enseigne quatorze ans à l'EPFZ, avant de finalement revenir à Lausanne en 1908¹⁴⁴. C'est un professeur reconnu et apprécié dans le monde académique. Déjà initié au ski en Suisse alémanique, il rejoint immédiatement le Groupe des skieurs à son retour avec un grand enthousiasme¹⁴⁵. Âgé de 46 ans, il adhère pleinement aux objectifs portés par la jeune génération et s'investit avec énergie dans le développement du Groupe. Nommé prévôt en 1917, puis président dès 1918, il assume cette fonction jusqu'en 1928. Ces longues années de dévouement et son rôle important dans le développement du Groupe lui vaudront dès lors le titre de président d'honneur.

Celui qu'on appelle « Le Patron »¹⁴⁶ joue un rôle déterminant dans la concrétisation des projets de construction de chalets, notamment celui de la Borbuintze (1918) et celui situé au-dessus du Sépey (1925), qui porta d'ailleurs son nom. Président de la Section entre 1918 et 1920¹⁴⁷, Lacombe contribue à convaincre les membres encore réticents face à la pratique hivernale du ski grâce à sa fougue fédératrice. Il est décrit en effet comme un homme éloquent et un véritable leader, dont la foi et l'autorité étaient reconnues de tous¹⁴⁸. Son arrivée dans le Groupe en 1908, alors que celui-ci est à un point mort de sa jeune histoire, est décrite par Faes comme salvatrice. Bien que politiquement conservateur et partageant les valeurs traditionnelles de l'ancienne génération, Lacombe se montre relativement progressiste dans sa conception des pratiques alpines malgré son âge plus avancé, n'hésitant pas à suivre la jeune génération dans ses projets¹⁴⁹. Il est ainsi un acteur important du processus de légitimation du ski au sein de la Section comme mode d'accès légitime à la montagne.

Ces trois trajectoires permettent de mieux comprendre comment le ski a été introduit dans la Section. Cette nouvelle pratique est portée par une population plutôt jeune et très active, comme le montre les exemples de Faes et Mercanton. Dynamiques et déterminés, ils sont les véritables détonateurs du changement dans une sphère conservatrice et entraînent dans leur sillage des hommes moins jeunes, conquis par le ski.

¹⁴⁴ EMINGER Stefanie (2015). *Marius Lacombe*. School of Mathematics and Statistics, University of St-Andrews. URL : <https://mathshistory.st-andrews.ac.uk/Biographies/Lacombe/>, consulté le 26 mai 2026.

¹⁴⁵ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

¹⁴⁶ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.4.

¹⁴⁷ Archives, liste des membres actifs de la Section, des Groupes et des Commissions successifs (1863-2019).

¹⁴⁸ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe...*, p.8-9.

¹⁴⁹ TISSOT Laurent, *L'affirmation de l'alpinisme...*, p.212.

Les trois hommes appartiennent également à une élite académique et disposent d'un important capital financier et social, correspondant ainsi au profil-type des pionniers urbains du ski à cette époque¹⁵⁰. Professeurs, docteurs, directeurs d'institutions scientifiques, ils sont actifs dans des formations à forte plus-value et bénéficient d'une légitimité sociale marquée au sein de leur discipline scientifique et au sein du CAS. Cette caractéristique se retrouve d'ailleurs parmi les vingt-et-un membres fondateurs du Groupe, issus exclusivement de milieux cultivés et exerçant comme docteur, professeur, agent d'affaires, pharmacien, architecte, négociant ou libraire¹⁵¹. L'introduction du ski ne procède donc pas d'un mouvement populaire ou marginal. Elle est portée par des membres issus d'un milieu urbain et hautement légitimés dans un milieu social homogène attaché à l'autorité savante. Leur capital scientifique constitue un levier déterminant pour rendre la pratique acceptable.

Par ailleurs, l'engagement scientifique de Faes et Mercanton dans l'étude des sciences naturelles révèle un rapport spécifique à la montagne. Le ski apparaît moins comme un simple divertissement que comme un outil facilitant l'étude de la montagne et de ses phénomènes qui rendent son accès dangereux en hiver. Faes soutient cet argument dans une publication parue dans *Les Alpes* en 1928 :

*« La pénétration toujours plus considérable des alpinistes skieurs au sein de la haute montagne enneigée permet de poursuivre également l'étude générale de la neige, encore si rudimentaire, en particulier le problème de la formation et du décrochement des avalanches poudreuses, des avalanches de fond, des plaques de neige. Parce que trop peu connus encore, ces phénomènes constituent le grand, le principal danger des courses de ski en montagne »*¹⁵².

Le ski s'inscrit ainsi dans la continuité des objectifs scientifiques et exploratoires du CAS.

Enfin, en occupant des postes stratégiques au sein du Groupe, de la Section et même du comité central du CAS, ces hommes ont les moyens institutionnels nécessaires pour transformer une pratique marginale en enjeu reconnu. Leur position de pouvoir permet d'inscrire le ski dans les discussions officielles de la Section. La finalité de leur projet n'est pas de constituer un grand groupe autonome et concurrençant la Section, mais bien de permettre l'intégration progressive du ski dans les pratiques de celle-ci :

¹⁵⁰ BUSSET Thomas & ENGEL Peter, « Acteurs et réseaux urbains de l'implantation du ski en Suisse », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.26.

¹⁵¹ TISSOT Laurent, *L'affirmation de l'alpinisme...*, p.209.

¹⁵² FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal et la pratique du ski en Suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1928.

« Les groupes de skieurs de nos sections attirent la jeunesse ardente, entraînent les hésitants et développent une activité débordante. Mais ils sont organismes de transition, destinés à disparaître, à se fondre de nouveau dans le sein des sections car, à l'avenir, tout alpiniste gravira la montagne à pied en été, à skis en hiver »¹⁵³.

Ces pionniers ne sont donc pas des révolutionnaires cherchant à rompre avec la culture alpine. Au contraire, ce sont avant tout des alpinistes classiques, politiquement plutôt conservateurs, engagés dans la vie de la Section et attachés à ses valeurs. Enracinés dans leur tradition, ils restent ouverts aux innovations techniques et scientifiques et tirent leur force de cette double posture. Le ski n'est ainsi pas introduit dans la Section comme une rupture radicale avec les pratiques traditionnelles, mais comme un prolongement légitime de l'alpinisme en période hivernale.

L'introduction du ski au sein de la Section des Diablerets ne résulte ainsi pas d'une adhésion immédiate et unanime, mais d'un lent processus de négociation entre innovation et traditions. Porté par le Groupe des skieurs et ses quelques pionniers, le ski attire progressivement des nouveaux adeptes parmi les alpinistes, conquis par l'utilité de cet engin pour parcourir les montagnes en hiver. L'histoire des quatorze premières années du Groupe laisse entrevoir une certaine évolution des normes de l'alpinisme et une redéfinition des frontières de la légitimité dans les pratiques alpines au début du XX^e siècle.

¹⁵³ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal...

2.2 *De la tolérance à la reconnaissance : l'intégration officielle du ski-alpinisme (1918-1926)*

Les quatorze premières années du Groupe des skieurs reflètent les difficultés que rencontre le ski lors de ses débuts au sein la Section des Diablerets. Menacé de disparition quelques années après sa création faute de membres, le Groupe doit sa survie à l'engagement de figures comme Henri Faes, Paul-Louis Mercanton et Marius Lacombe qui redoublent d'efforts pour maintenir ses activités. Sa croissance reste toutefois lente dans un premier temps : de 21 membres fondateurs en 1904, il passe à 77 membres en 1918. La décennie suivante marque en revanche une nette accélération avec 337 membres en 1929¹⁵⁴. Cette évolution témoigne à la fois d'une intensification des activités du Groupe et d'une acceptation progressive du ski, non seulement au sein de la Section des Diablerets, mais aussi à l'échelle du CAS.

2.2.1 *Construire pour exister : le rôle des chalets dans la légitimation du ski*

Marius Lacombe apparaît comme l'un des principaux artisans de cette inflexion à partir de 1918. Dans son rapport annuel de 1919, il insiste sur l'importance des premières années de sa présidence et sur la nécessité de structurer davantage le Groupe¹⁵⁵. Le projet de doter celui-ci d'un chalet refait alors surface. Certains envisagent une simple location saisonnière, tandis que d'autres, plus ambitieux, souhaitent en construire un. La principale difficulté reste d'ordre financier, car les ressources du Groupe sont encore limitées.

Afin de répondre à ces contraintes et à l'augmentation du nombre de membres, des mesures institutionnelles importantes sont adoptées lors de l'assemblée du 15 octobre 1919¹⁵⁶. La cotisation annuelle est augmentée à cinq francs, accompagnée d'une finance d'inscription équivalente pour les nouveaux membres. Le comité est élargi de trois à cinq membres, afin de mieux répartir les tâches et d'accompagner le développement de ses activités. Dans le même temps, Lacombe souligne aux membres du comité que « *la subvention allouée au Groupe des skieurs par la Section des Diablerets n'est que de frs 100.-* » et suggère de demander une augmentation¹⁵⁷. Soutenue notamment par Faes, cette proposition est acceptée deux mois plus tard par la Section sans opposition notable.

¹⁵⁴ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe...*, p.11.

¹⁵⁵ Archives, rapport annuel du président du Groupe sur la saison 1918-1919, 19 octobre 1919.

¹⁵⁶ Archives, procès-verbal du comités du Groupe, 15 octobre 1919, p.74.

¹⁵⁷ Archives, procès-verbal du comités du Groupe, 15 octobre 1919, p.74.

Le fait que Lacombe cumule alors la présidence de la Section et celle du Groupe des skieurs joue vraisemblablement en faveur de ce soutien croissant. Au-delà de cette configuration institutionnelle, l'intérêt pour le ski commence à croître parmi les alpinistes. Des courses et des cours de ski sont organisés chaque hiver et rencontrent un succès grandissant. Les années 1918-1919 constituent ainsi un moment charnière, marqué à la fois par un renforcement organisationnel et par un début de reconnaissance du ski au sein de la Section à travers ses subsides.

Dans ce contexte, la question des infrastructures apparaît centrale. Comme cela a été montré dans la première partie, la construction de cabanes a largement contribué au développement de l'alpinisme en facilitant l'accès à certaines régions. Dans le cas du ski, la création de chalets dédiés à cette pratique s'inscrit dans une logique similaire. Il s'agit à la fois de soutenir le ski dans les Préalpes vaudoises et d'en asseoir la légitimité aux yeux de la Section. Lacombe formule clairement cet objectif en 1919 :

« La Section des Diablerets a des cabanes et en est fière, notre groupe veut un chalet. Une construction simple, mais confortable et surtout chaude, car en hiver, il faut lutter contre le froid et l'humidité »¹⁵⁸.



Figure 2: Chalet de Borbuintze enneigé dans les années 1930¹⁵⁹

¹⁵⁸ Archives, rapport annuel du président du Groupe au comité de la Section pour la saison 1918-1919, 10 octobre 1919.

¹⁵⁹ Archives, sous-série « Anniversaires » du Groupe, dans un dossier relatif aux 50 ans du Chalet Borbuintze, photo non datée.

Le projet prend forme grâce à l'initiative d'Henri Faes, qui propose en 1918 la région de Châtel-Saint-Denis comme lieu d'implantation, car elle est « *proche de Lausanne et se présente favorablement à la pratique du ski* »¹⁶⁰. Une commission, composée notamment d'Henri Faes et de l'architecte Charles Trivelli, est chargée de trouver un emplacement favorable, tandis que le Groupe met en place différents dispositifs pour financer la construction. Des tombolas, un appel à dons et une souscription de parts à 10 francs sont mis en place¹⁶¹. L'ensemble de ces démarches témoigne d'une forte mobilisation interne, le Groupe préférant s'appuyer sur ses propres ressources et compter sur l'enthousiasme de ses membres pour le projet plutôt que de solliciter directement la Section. Le chalet de Borbuintze est inauguré le 14 décembre 1919 sur un terrain acheté au-dessus des Paccots à 1 333 mètres d'altitude.

Ce chalet suscite une certaine fierté de la part du Groupe, qui s'organise pour éponger sa dette sans solliciter directement la Section. De nouvelles tombolas sont organisées, ce qui agace certains membres de la Section, révélant ainsi les résistances persistantes à l'égard du Groupe :

*« On ne peut pas faire deux pas sans rencontrer un ami qui vous offre des billets. On s'est plaint de ces excès et le préfet a décidé de prendre des mesures de restriction. D'autre part, M. Mayor relève que le Groupe des skieurs n'a pas une bonne presse au sein de la Section des Diablerets et il pense qu'il faudrait faire autre chose qu'une tombola »*¹⁶².

Malgré cela, Lacombe cherche à intégrer l'ensemble des clubistes dans cette initiative, en les invitant explicitement à venir visiter le nouveau chalet des skieurs :

*« Je n'en dis pas d'avantage ; nos collègues clubistes que cela intéresse n'ont qu'à venir au chalet ce jour-là. Ils seront bien reçus (apportez des vivres, soupes et thé au chalet) et pourront se rendre compte de visu, si oui ou non les skieurs ont fait honneur à la Section des Diablerets »*¹⁶³.

Son succès est rapide et ce lieu devient central pour l'organisation de cours de ski et de sorties dans la région des Paccots. En offrant un point d'ancrage en altitude, il facilite concrètement l'accès à la montagne en hiver et renforce la cohésion du Groupe. Face à cette fréquentation croissante, la question des conditions d'accès anime rapidement les discussions. Il est jugé nécessaire de permettre aux membres de la Section d'y accéder en été sans être accompagnés afin de ne pas « *passer pour des égoïstes* » et d'éviter toute accusation d'entre-soi¹⁶⁴. Cette

¹⁶⁰ Archives, procès-verbal du comité du groupe des skieurs, 15 novembre 1918, p.50.

¹⁶¹ Archives, brochure des 25 ans du chalet de Borbuintze, 1934, p.2.

¹⁶² Archives, procès-verbal de l'assemblée du Groupe, 24 mars 1920, p.90.

¹⁶³ Archives, rapport annuel du président du Groupe au comité de la Section pour la saison 1918-1919, 10 octobre 1919.

¹⁶⁴ Archives, procès-verbal de l'assemblée du Groupe, 24 mars 1920, p.91.

décision est importante dans un contexte où les skieurs sont encore confrontés à une certaine hostilité de la part de plusieurs membres.

Le chalet de Borbuintze constitue un véritable succès pour le Groupe des skieurs, qui acquiert ainsi une légitimité accrue au sein de la Section et voit ses effectifs augmenter. Lacombe dresse un bilan très positif de cette évolution lors de son rapport du 8 décembre 1920 :

« Le groupe des skieurs qui comptait 72 membres en novembre 1918, 110 en octobre 1919, était fort de 140 membres au 5 octobre 1920. Le groupe est donc en constant progrès et l'attrait exercé par le ski ne cesse pas d'attirer de nouveaux membres. La raison en est fort simple : le ski permet l'accès de la montagne en hiver et les membres de la Section des Diablerets aiment la montagne en toute saison »¹⁶⁵.

À nouveau, c'est l'argument de l'accès à la montagne en hiver qui est mobilisé pour expliquer le succès rencontré par le ski. Les normes apparaissent dès lors moins strictement liées à une pratique estivale de l'alpinisme et les mentalités évoluent progressivement.

Quelques années plus tard, les finances du Groupe se portent bien et sa croissance pousse ses membres à de nouvelles initiatives. Lors de l'exercice 1921-1922, il est décidé de louer quelques chambres du chalet Pernet, situé au-dessus du Sépey, à la Pierre du Moëllé, ce lieu apparaissant comme *« un terrain-paradis pour les skieurs »¹⁶⁶*. Rapidement, l'idée d'y construire un nouveau chalet émerge, à l'image du succès rencontré à la Borbuintze. En 1924, une commission, composée notamment de Lacombe, Faes et de l'architecte Trivelli, est chargée d'étudier un projet réalisable. La région de la Pierre du Moëllé apparaît comme particulièrement favorable pour les activités du Groupe : *« terrains se prêtant à tous les exercices sur les skis ; pas encombré comme Bretaye, mieux accessibles qu'Anzeindaz, plus dégagé que les Diablerets »¹⁶⁷*. Toutefois, l'obstacle principal reste financier. La construction d'un nouveau chalet représente, pour certains, une charge *« trop lourde pour le Groupe seul »¹⁶⁸*. Il est donc convenu par la commission de procéder selon l'ordre suivant :

- « 1. Proposer aux sections vaudoises du CAS de participer à la construction.*
- 2. Proposer à la Section des Diablerets de participer à la construction.*
- 3. En cas de refus, que le groupe s'en charge et s'occupe de rassembler les fonds nécessaires par vente, souscription, etc. »¹⁶⁹.*

¹⁶⁵ Archives, rapport du président du Groupe pour la saison 1919-1920 au comité de la Section, 8 décembre 1920.

¹⁶⁶ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p. 8.

¹⁶⁷ Archives, séance de la commission pour l'étude de la construction d'un nouveau chalet, 9 juillet 1924, p.1.

¹⁶⁸ Archives, séance de la commission pour l'étude ..., p.2.

¹⁶⁹ Archives, séance de la commission pour l'étude ..., p.3.

Bien que certains membres estiment que ce projet relève de la responsabilité du CAS ou de la Section, ils restent déterminés à le mener à bien, quitte à agir de manière autonome. C'est finalement cette dernière option qui est retenue, faute probable de soutien de la part des différentes Section. Les archives du Groupe et de la Section ne mentionnent pas de discussions à ce sujet dans les mois qui suivent l'établissement de cette procédure, ce qui laisse supposer un refus de leur part. Une liste de souscriptions est donc mise en circulation et permet de récolter près de 8'200 francs, preuve du dévouement fidèle des skieurs envers leur Groupe. La cabane, érigée sur un terrain à 1 700 mètres d'altitude, est nommée « Chalet Lacombe » en hommage à son dévoué président, également l'un des principaux donateurs. Malgré ses limites financières et l'absence de soutien de la Section des Diablerets, le Groupe inaugure ce nouveau chalet le 6 décembre 1925.



Figure 3: Discours de Lacombe lors de l'inauguration du chalet en 1925¹⁷⁰

Par la construction de ces deux chalets, le Groupe des skieurs reprend les codes traditionnels de l'alpinisme en aménageant la montagne pour ses propres pratiques. Ces infrastructures en moyenne altitude lui permettent de développer une pratique régulière, structurée et collective, renforçant à la fois la cohésion du Groupe et l'affirmation du ski comme véritable pratique alpine. En donnant au ski une inscription concrète et visible dans l'espace montagnard, ces projets témoignent également du sérieux de ses membres et de leur capacité d'organisation. Ils

¹⁷⁰ Archives, sous-série « Anniversaires » du Groupe, dans un dossier relatif aux 50 ans du Chalet Lacombe, 1925.

constituent ainsi de véritables instruments de reconnaissance institutionnelle et culturelle pour le ski dans la Section.

2.2.2 *La reconnaissance officielle du ski par le CAS*

Lors de la séance du 14 octobre 1925 qui entérine la construction du chalet Lacombe dans un climat d'enthousiasme, Henri Faes exprime sa volonté de prendre des mesures afin de développer encore plus la pratique du ski au sein du CAS :

« Mr Faes remercie et dit qu'il s'occupera lui-même du développement du ski (applaudissement). À ce sujet, Mr Faes proposera de prélever 1.- fr par membre du CAS et de consacrer cet argent au ski ; cabanes, subventions, etc. »¹⁷¹.

Cette volonté s'inscrit dans un contexte institutionnel particulier. En effet, à partir de 1926, c'est au tour de la Section des Diablerets d'assurer la présidence du Comité central, avec Henri Faes à sa tête. Neuf des dix membres de ce nouveau comité sont des « *skieurs notables* » de la Section des Diablerets, au point que certains clubistes de Suisse alémanique le surnomment ironiquement « Comité central du ski »¹⁷². Cette situation offre aux défenseurs du ski une opportunité inédite de porter leurs intérêts à l'échelle nationale, à un moment charnière de sa reconnaissance officielle.

Deux ans auparavant, le 25 novembre 1923, la révision des statuts centraux marque déjà une avancée importante, puisque le ski y est mentionné pour la première fois :

*« Art.2 : Il cherche à atteindre ce but, notamment :
En organisant des courses de montagne, des conférences, des cours et des réunions amicales ; en s'intéressant à la pratique du ski en montagne et au développement des courses de jeunes gens »¹⁷³.*

Cet ajout consacre la reconnaissance officielle d'une pratique longtemps perçue comme marginale, voire contraire aux valeurs puristes de l'alpinisme, près de trente ans après son apparition dans les Alpes suisses. Les intérêts du ski ne sont dès lors plus uniquement défendus par des groupes spécifiques, mais intégrés aux lignes directrices du CAS.

Dès sa première année de mandat, le « Comité central du ski » met en œuvre plusieurs mesures visant à concrétiser cette reconnaissance. Des subsides sont notamment alloués à la construction de cabanes dans des régions skiabiles de Suisse, avec un montant total annuel de 15 000 francs

¹⁷¹ Archives, procès-verbal de l'assemblée du Groupe, 14 octobre 1925, p.13.

¹⁷² MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p. 10.

¹⁷³ Archives, statuts centraux du CAS adoptés le 14 novembre 1923.

distribués depuis 1917¹⁷⁴. Face à l'augmentation de la fréquentation hivernale de la montagne, ces investissements répondent à un besoin croissant d'infrastructures adaptées.

Parallèlement, un fonds de soutien est créé pour l'organisation de cours d'alpinisme hivernal ainsi que pour la formation d'instructeurs de ski. Ces initiatives contribuent à structurer la pratique et à professionnaliser les encadrants, notamment à travers l'obtention du diplôme de guide-skieur, devenu obligatoire dans certains cantons¹⁷⁵. Selon Sarah Forrer, ces mesures ont un impact significatif sur la croissance des effectifs du CAS, qualifiée de « *spectaculaire* », avec une augmentation de 80% du nombre de jeunes membres en l'espace de trois ans¹⁷⁶.

À l'échelle de la Section, des subsides supplémentaires sont également attribués au Groupe des skieurs, alors même que celui-ci n'en fait pas la demande :

*« À ce propos, les skieurs ont constaté [...] que dans le projet de budget, ce subside est porté à 300.-. Comme aucune demande d'augmentation n'a été formulée de notre côté, cette proposition émane chaleureusement du comité, auquel je suis heureux d'exprimer la reconnaissance du groupe »*¹⁷⁷.

Le Groupe des skieurs de la Section des Diablerets joue ainsi un rôle déterminant dans cette évolution, plusieurs de ses membres contribuant directement à l'intégration du ski dans les structures nationales du CAS.

La période 1918-1926 apparaît dès lors comme un moment d'accélération décisif dans l'acceptation du ski par la Section. En construisant deux chalets et en multipliant les initiatives, le Groupe attire de nouveaux adeptes et renforce ainsi toujours plus sa légitimité. Toutefois, cette évolution ne repose pas uniquement sur la mobilisation de ses membres. Elle s'explique également par l'utilité croissante du ski dans la pratique de l'alpinisme hivernal. Henri Faes rend compte de cette transformation dans un article publié dans *Les Alpes* en 1928 :

« Vingt-cinq ans en arrière, le ski était à peine mentionné dans nos périodiques alpestres comme un engin permettant de cheminer sur les neiges des pays septentrionaux. Aujourd'hui, toutes les ascensions hivernales des montagnes suisses, à peu de chose près, se font en ski, sur tout ou partie du parcours. [...] Grâce au ski, les géants des Alpes sont actuellement mis en hiver à portée du montagnard. Le Cervin, la Dent Blanche, le Rothorn de Zinal, l'Obergabelhorn, la Dent d'Hérens, le Täschhorn, la Jungfrau, le Mönch, le

¹⁷⁴ TISSOT Laurent, « La révolution du ski-alpinisme... », p.46.

¹⁷⁵ TISSOT Laurent, « La révolution du ski-alpinisme... », p.46.

¹⁷⁶ FORRER Sarah, « Au temps où les skieurs étaient des intrus au CAS », *Les Alpes* [en ligne], juin 2013.

¹⁷⁷ Archives, rapport du président du Groupe pour la saison 1926-1927, 1927.

Finsteraarhorn, la Bernina ont reçu la visite des alpinistes skieurs et les conquêtes augmentent chaque année »¹⁷⁸.

De plus en plus de sommets et de régions alpines sont arpentés l'hiver par les alpinistes. Le ski ouvre l'accès à de nouveaux terrains et se met également au service des objectifs scientifiques de l'organisation, en facilitant l'observation de phénomènes naturels encore peu étudiés comme les avalanches.

Enfin, l'acceptation progressive du ski s'inscrit dans une dynamique générationnelle déjà évoquée. Porté par les plus jeunes, il se confronte à la résistance des normes établies dans un Club alpin relativement conservateur. Comme d'autres innovations, il se développe d'abord en marge, avant de s'imposer progressivement. Il faut ainsi près d'une génération pour que le ski soit pleinement reconnu par le CAS depuis la fondation du Groupe en 1904.

Le ski attire particulièrement les jeunes membres et apparaît aussi, petit à petit, comme un moyen stratégique pour le CAS de renouveler ses effectifs. Toutefois, il ne se limite pas à une pratique de jeunesse, mais tend à rassembler les différentes générations autour d'une même expérience de la montagne :

« Pour exercer une action profonde et de durée, une association doit insuffler le même esprit, communiquer le même enthousiasme à la jeunesse, à l'âge mûr, aux vétérans. Notre cher Club alpin suisse possède cette puissance et la fortifiera encore par le ski : les jeunes, pleins d'ardeur, exécutent des prouesses hivernales, les hommes d'âge raisonnable maintiennent les talents acquis avec science et conscience, la neige tombée sur les anciens — telle la fontaine de Jouvence — les incite à poursuivre jusqu' à l'extrême limite l'exercice merveilleux »¹⁷⁹.

Le ski véhicule ainsi des valeurs unificatrices, offrant une connexion entre les différentes générations ou encore entre montagnards et citadins. Dans le cas de la Section des Diablerets, qui a son siège à Lausanne et qui est composée plutôt d'une population citadine, le ski offre un moyen de s'évader du cadre urbain et de renouer avec la nature. La perception de la montagne hivernale s'en trouve profondément transformée. Faes exprime avec beaucoup de poésie le contraste entre la vie urbaine et l'espace de liberté et de ressourcement qu'ouvre la pratique du ski :

« Chez tous, le ski réveille et satisfait ces instincts de vie libre, d'indépendance, de lutte contre la nature qui sommeillent au cœur de l'homme, comprimés par les conditions de vie de notre civilisation si artificielle. [...] Le skieur quitte en hiver la ville humide et triste,

¹⁷⁸ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal... ».

¹⁷⁹ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal... ».

ensevelie sous un ciel de plomb ; il est déprimé par un travail intense dans la cité, à demi intoxiqué par les appareils de chauffage dits modernes et le voilà soudain transporté sous un ciel d'un bleu intense, sur une neige légère, veloutée et cristalline, dont les mille paillettes étincellent au soleil comme autant de diamants aux reflets multicolores. Pour ce privilégié, la neige n'est pas morte, elle s'anime, il la fend de ses skis rapides, fuyant sans un heurt, sans une secousse, au travers des merveilleux sapins, tout saupoudrés de cristaux de givre et de fine poussière de neige, tandis que l'air excitant lui fouette le visage et que l'accompagne le sifflement harmonieux des skis fendant la neige »¹⁸⁰.

Marius Lacombe exprime lui aussi, dans l'un de ses rapports annuels, les raisons de son engagement en faveur du ski ainsi que les bienfaits qu'il en retire :

« Quoique je n'ai jamais été qu'un skieur médiocre, le ski m'a donné de grandes joies et c'est la raison pour laquelle je cherche à le faire connaître aux autres. J'estime que tout homme âgé de moins de 50 ans en bonne santé et aimant la montagne, devrait faire du ski, ne serait-ce que pour ne pas perdre un entraînement qu'il a eu beaucoup de peine à acquérir en été. Petit à petit, la montagne enneigée l'attirera à elle et s'il est persévérant, il l'aimera pour elle-même, non seulement pour la santé qu'elle lui procure, mais pour les joies qu'elle lui dispense généreusement »¹⁸¹.

Pour ces hommes, les bienfaits de cette pratique, qu'ils soient physiques, moraux, esthétiques ou sociaux, constituent des arguments centraux pour justifier son développement et son intégration progressive dans la Section.

La période 1918-1926 marque ainsi une phase décisive dans l'évolution de son statut. En 1904, la fondation du Groupe relève davantage d'une forme de tolérance à l'égard d'une pratique perçue comme une mode éphémère et sans véritable intérêt. Le ski se développe en marge des activités officielles de la Section, porté par la fougue et la détermination de ses pionniers. Une vingtaine d'années plus tard, il est toutefois devenu une pratique pleinement reconnue, s'imposant progressivement comme un outil essentiel à la réalisation des objectifs fondamentaux du CAS. Cette évolution est constatée par Faes en 1929, lorsqu'il observe ce renversement : *« Hier, le skieur était un original cabossé, aujourd'hui l'original est celui qui ne fait pas de ski. [...] Demain, tout alpiniste sera skieur ! »¹⁸².*

¹⁸⁰ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal... ».

¹⁸¹ Archives, rapport du président du Groupe pour la saison 1925-1926, 15 décembre 1926.

¹⁸² MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe...*, p.10.

2.3 Définir un cadre pour le ski face à sa sportivisation

Le ski est ainsi progressivement légitimé et accepté au sein de la Section des Diablerets au cours de la première moitié du XX^e siècle. D'abord envisagé comme un mode de locomotion facilitant l'évolution des alpinistes dans la haute neige, il se voit rapidement rejoint par des nouvelles formes de pratique. Le développement du ski de descente, encouragé notamment par les milieux touristiques et hôteliers, transforme ses usages et contraint les acteurs du CAS à se positionner sur leur manière de concevoir le « bon » ski.

Dès lors, l'enjeu n'est plus seulement l'intégration du ski au sein d'une section, mais son positionnement face à des nouvelles pratiques. Comment promouvoir cette pratique en constante évolution sans trahir ses valeurs alpines ? À travers l'étude des méthodes et manuels structurant son apprentissage, l'objectif dans cette partie sera de comprendre quel ski est valorisé par le CAS, comment ce dernier se positionne face à la sportivisation croissante de cette pratique depuis les années 1920 et pour quelles raisons. Le cas du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets servira d'exemple pour saisir les enjeux et les logiques qui orientent ces choix.

2.3.1 Standardiser les pratiques grâce aux méthodes et manuels

L'histoire des ouvrages consacrés à l'apprentissage du ski débute à la fin du XIX^e siècle. Elle correspond au moment où le ski, inventé et pratiqué tout d'abord dans les pays scandinaves, apparaît dans les Alpes. Cette diffusion du Nord au Sud s'explique notamment par l'exploit retentissant de l'explorateur norvégien Fridtjof Nansen, qui réalise la traversée du Groenland en 1888 grâce à l'utilisation de skis¹⁸³. En Suisse, l'engouement pour cette innovation se propage notamment chez plusieurs jeunes Glaronnais membres du CAS, qui créent le premier ski-club du pays en 1893.

Au fil des nombreux essais techniques liés à l'usage de ces spatules en bois encore rudimentaires, les pionniers du ski en Europe acquièrent progressivement de l'expérience qu'ils partagent à travers des ouvrages dédiés à l'apprentissage du ski. Le premier en date est l'œuvre de l'Allemand Oskar Vorweg en 1893 (*Das Schneeschuhlaufen*), suivie la même année par un ouvrage du Glaronnais Christoph Iselin (*Praktische Ergebnisse des Schneeschuhlaufens in den Glarnerbergen im Winter 1892/1893*)¹⁸⁴. Il y expose sa manière de pratiquer et de concevoir le

¹⁸³ BUSSET Thomas & ENGEL Peter, « Acteurs et réseaux urbains... », p.22.

¹⁸⁴ ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels... », p.76.

ski, qui est alors encore une innovation qualifiée d'étrange et dangereuse au sein de sa section et dans la population en général.

Ces ouvrages sont les premiers manuels d'une longue série visant à faciliter l'apprentissage du ski et à transmettre les techniques les plus actuelles, dans un contexte où celles-ci évoluent constamment. Ils reposent essentiellement sur les techniques norvégiennes, importées dans les Alpes par des skieurs scandinaves venus démontrer leur savoir-faire à la fin du XIX^e siècle¹⁸⁵. Les méthodes de virage « Christiania » et « Telemark », nées selon la légende d'une rivalité entre deux villages norvégiens¹⁸⁶, y sont notamment présentées comme techniques références pour aborder cet exercice ardu.

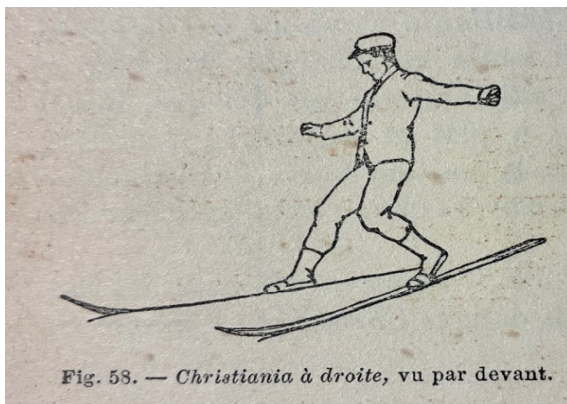


Figure 4: Illustration de la technique Christiania¹⁸⁷

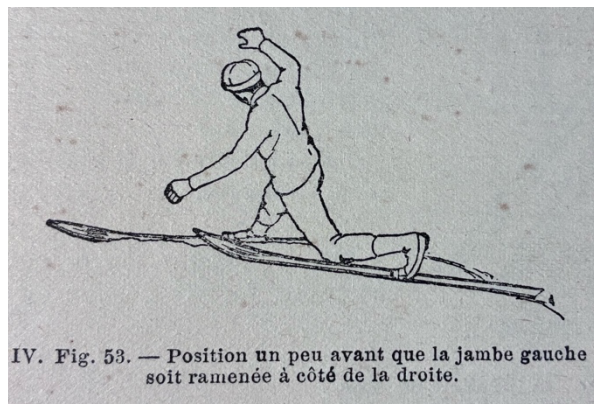


Figure 5: Illustration de la technique Telemark¹⁸⁸

Avec les années, de nouvelles techniques apparaissent et se perfectionnent grâce à l'expérience acquise. Les skis norvégiens, trop longs, peu maniables et dotés de fixations souples, se révèlent en effet mal adaptés aux reliefs alpins¹⁸⁹. Des adaptations sont donc mises en place afin de mieux répondre aux contraintes de la pente, ce qui entraîne une transformation progressive des techniques.

La fin du XIX^e siècle marque ainsi les prémices de ce que Daniel Anker qualifie de « guerre des manuels de ski »¹⁹⁰. L'Autrichien Mathias Zdarsky est le premier à rompre avec le matériel et les techniques scandinaves, qu'il juge inadaptés aux pentes abruptes des Alpes. Il construit des skis plus courts et conçoit un système de fixation métallique offrant une meilleure stabilité à la descente¹⁹¹. En s'opposant aux maîtres norvégiens, il divise les avis des skieurs de son

¹⁸⁵ BUSSET Thomas & ENGEL Peter, « Acteurs et réseaux urbains... », p.22.

¹⁸⁶ BALLU Yves, *L'épopée du ski*, Paris : Les Éditions Arthaud, 1981, p.70-73.

¹⁸⁷ PAULCKE Wilhelm, *Manuel de ski*, traduit de la troisième édition allemande par Achard F. Paris : Berger-Levrault et C^{ie}, 1905, p.98.

¹⁸⁸ PAULCKE Wilhelm, *Manuel de ski*, ..., p.95.

¹⁸⁹ DONZÉ Laurent, « Le développement du matériel de ski... », p.61.

¹⁹⁰ ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels... », p.76.

¹⁹¹ BALLU Yves, *L'épopée du ski*, ..., p.116.

époque et suscite de vives controverses. Il présente sa méthode « Lilienfeld », du nom de son village d'origine, dans un ouvrage publié en 1897 (*Die Lilienfelder Skilauf-Technik. Eine Anleitung für Jedermann, in einigen Wochen den Ski vollkommen zu beherrschen*).

D'autres pionniers se rangent toutefois du côté des Norvégiens, comme l'Allemand Wilhelm Paulcke, auteur d'un manuel défendant cette méthode en 1899 (*Der Skilauf. Seine Erlernung und Verwendung im Dienste des Verkehrs, sowie zu touristischen, alpinen und militärischen Zwecken*). Dans cet ouvrage très complet, il critique notamment le système Lilienfeld inventé par son collègue et recommande l'usage des attaches « Huitfeldt » ou « de Beauclair », plus souples, légères et facilement réparables¹⁹². Le ski y est présenté à la fois comme un moyen de communication privilégié dans les vallées alpines enneigées et comme un outil permettant d'accéder aux sommets alpins en hiver. Les nombreuses pages de recommandations témoignent cependant encore de la vision hostile portée sur la montagne et du caractère expérimental du ski à cette époque¹⁹³.

En 1910, un colonel autrichien, Georg Bilgeri, publie à son tour un ouvrage consacré à l'apprentissage du ski (*Der alpine Skilauf*). Sa méthode, qui réconcilie la méthode norvégienne et le Lilienfeld, simplifie l'apprentissage pour les débutants et rencontre un grand succès¹⁹⁴. Bilgeri conçoit et commercialise même du matériel spécifique à cette pratique (skis, fixations, bâtons, peaux de phoque, ...) et introduit des exercices de gymnastique à ski, destinés à préparer et renforcer les corps.

Les décennies suivantes voient se multiplier les manuels, révélant les débats autour des techniques et du matériel utilisé pour skier. Ce foisonnement dans cette quête de la « bonne méthode » témoigne du caractère encore instable du ski, en constante évolution. Cependant, tous ces manuels sont publiés en allemand et leur diffusion reste limitée en Suisse romande. C'est dans ce contexte que le Groupe des skieurs de la Section des Diablerets doit ainsi choisir une méthode permettant à ses nouveaux membres de maîtriser rapidement ces nouveaux engins, tout en restant fidèle à sa propre conception du ski.

Bien que certains membres disposent des compétences linguistiques nécessaires pour lire et comprendre ces manuels, cette barrière freine la diffusion et l'apprentissage du ski pour les francophones. Rapidement, des initiatives de traduction voient le jour. En 1905, une version

¹⁹² PAULCKE Wilhelm, *Manuel de ski, ...*, p.39-54.

¹⁹³ PAULCKE Wilhelm, *Manuel de ski, ...*, p.117-119.

¹⁹⁴ ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels... », p.77.

française du manuel de Paulcke est publiée et devient alors une référence¹⁹⁵. Le Groupe s'en procure des exemplaires, constituant ainsi une première base technique pour ses activités. Le rapport du premier cours de ski organisé par le Groupe en janvier 1913 à Morgins illustre bien cette phase d'expérimentation :

« Tous les participants ont pu s'en régaler ; du ski, christianias, télémarks, stembogen, saut même, tout le monde fait de tout, goûte de tout avec plus ou moins de maestria »¹⁹⁶.

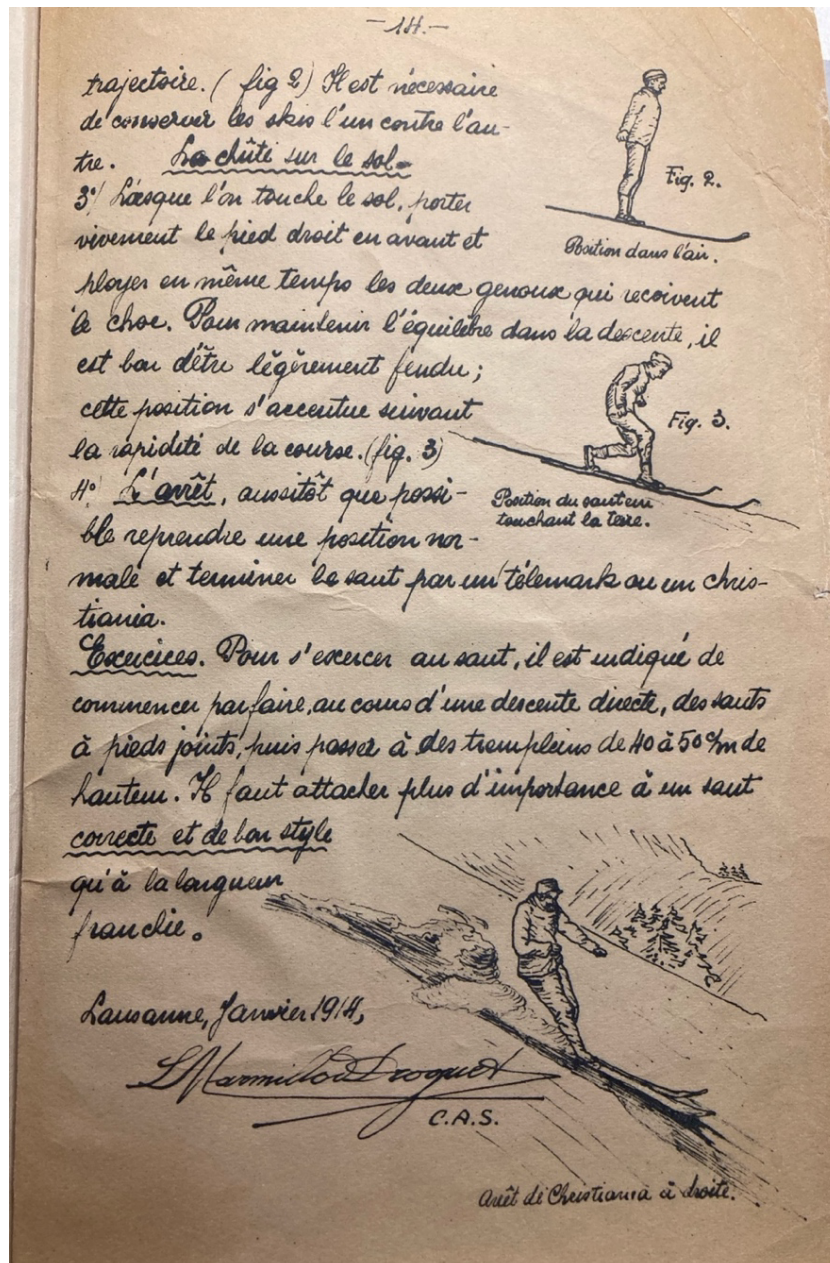


Figure 6: Programme d'instruction pour les cours de ski du Groupe (1914)¹⁹⁷

¹⁹⁵ PAULCKE Wilhelm, *Manuel de ski*, ...

¹⁹⁶ Archives, rapport du 1^{er} cours de ski organisé par le Groupe dans un procès-verbal du comité, p.32, janvier 1913.

¹⁹⁷ Archives, sous-série « Enseignement et culture physique » du Groupe, 1914.

L'objectif est alors d'expérimenter l'ensemble des techniques prônées par ces pionniers. En janvier 1914, une brochure manuscrite de quatorze pages est rédigée par le Groupe, synthétisant les principes-clés de la méthode de Paulcke et y ajoutant des observations issues de la pratique. Ce document, qui passe en revue les différents points techniques utiles à la pratique du ski, de la montée à la descente en passant par le freinage, s'adapte mieux aux cours d'instruction que l'ouvrage original, plus volumineux et dense. Des dessins viennent appuyer les explications et faciliter la compréhension des gestes.

La dernière page de cette brochure est dédiée à la technique du saut à ski (voir Figure 6). Cette discipline, également importée en Suisse par les Norvégiens au tout début du XX^e siècle, attire de grandes foules qui sont fascinées par ce spectacle¹⁹⁸. Les auteurs précisent ici « *qu'il faut attacher plus d'importance à un saut correct et de bon style qu'à la longueur franchie* ». À travers cette première adaptation, le Groupe affirme ainsi déjà une certaine conception du ski et ses valeurs, centrée plus sur la maîtrise et la technique que sur la performance.

En 1917, Henri Faes et Paul-Louis Mercanton unissent leur expérience et leurs connaissances dans la rédaction du premier manuel rédigé en français en Suisse, intitulé *Le manuel du skieur suivi des itinéraires recommandables en Suisse occidentale* (voir Figure 7). Leur objectif est de proposer un guide accessible, pratique et adapté aux débutants. L'ouvrage est teinté de l'approche scientifique caractéristique de ses auteurs qui en profitent pour instruire le lecteur sur les dangers de la montagne et sensibiliser sur la protection des paysages alpins. Ainsi, un chapitre entier est dédié aux divers terrains et environnements rencontrés lors de la pratique du ski, comme la neige, le brouillard, les avalanches ou les glaciers. Les auteurs compilent également un grand nombre d'itinéraires recommandables et favorables à la pratique du ski en Suisse occidentale à la fin de leur livre. Ce manuel participe ainsi à codifier une pratique encore informelle et à l'inscrire dans des normes alpines¹⁹⁹. Leur ouvrage, présenté au Groupe lors de la séance du 9 novembre 1917, est qualifié « *d'excellent* » par son président, qui souligne qu'il « *leur sera de la plus grande utilité* »²⁰⁰.

¹⁹⁸ ANKER Daniel, « Le saut à ski : l'épreuve favorite du public », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.94.

¹⁹⁹ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski*, ..., p.24.

²⁰⁰ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 9 novembre 1917, p.44.

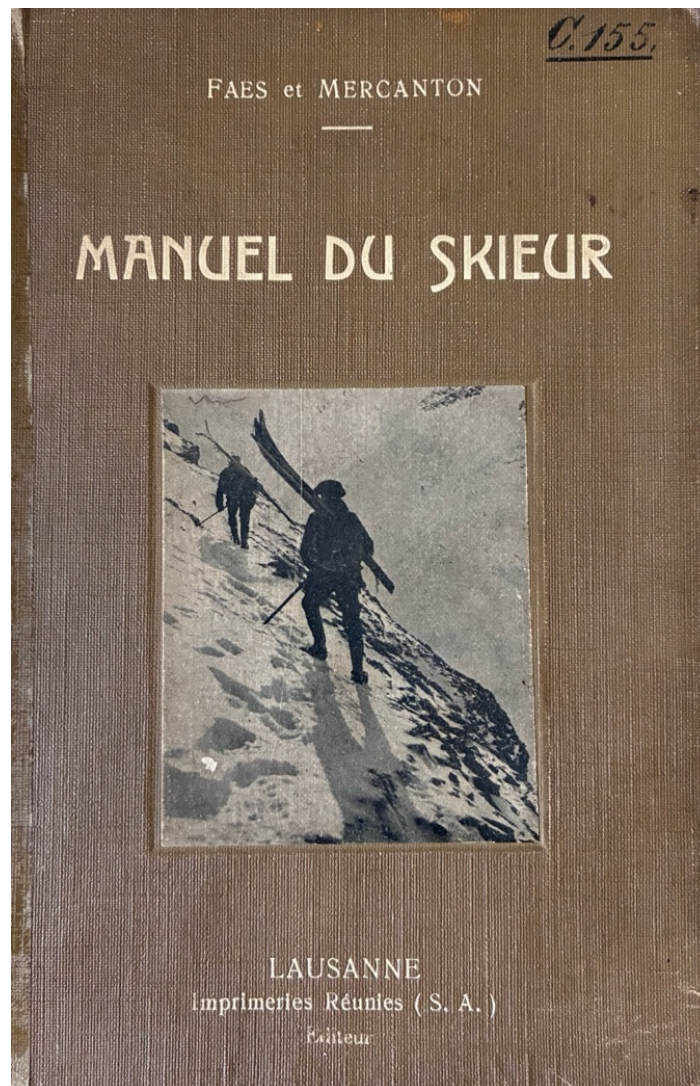


Figure 7: Manuel du skieur de Faes et Mercanton (1917)²⁰¹

Le ski, au cours de son processus d'intégration au sein de la Section, est ainsi progressivement structuré autour de méthodes d'apprentissage et de techniques spécifiques réunies dans ces manuels. Malgré cela, le Groupe continue, jusque dans les années 1930, à tester régulièrement du nouveau matériel ou à expérimenter des méthodes innovantes qui se multiplient au fil des années. En automne 1923, par exemple, le comité propose à ses membres un cours de gymnastique sur skis suivant la méthode de Zarn et Barblan, afin de « *préparer les skieurs même loin de la neige sur un terrain quelconque* »²⁰². Quelques années plus tard, des discussions sont menées sur une recommandation de l'ASCS invitant les alpinistes-skieurs à

²⁰¹ FAES Henri, MERCANTON Paul-Louis, *Le manuel du skieur. Suivi des itinéraires recommandables en Suisse occidentale*, Lausanne : Imprimeries Réunies, 1917.

²⁰² Archives, lettre du comité du Groupe adressée à ses membres, 19 octobre 1923.

fixer une pelle en aluminium à leurs bâtons lors de leurs sorties, afin de lutter contre les accidents liés aux avalanches²⁰³.

Cette période témoigne cependant d'un véritable tâtonnement au sein du Groupe dans la manière de skier. Face à la multiplication des ouvrages et des techniques, il peine à stabiliser une méthode qui lui convienne pleinement. Louis Seylaz rend bien compte de cette incertitude technique à cette époque :

« Les méthodes d'abord. Elles étaient encore bien incertaines en 1929. Le temps n'était pas éloigné où Ernest Correvon, un des fervents de la première heure, essayait, dans une conférence faite devant le Groupe, de nous convaincre de la précellence de son système, qui consistait à effectuer les virages sur l'appui d'un seul bâton. [...] En fait, depuis dix ans on pataugeait. On était tiraillé entre des tendances et des conseils contradictoires. Faute de mieux, la plupart des skieurs s'obstinaient au télémark, qu'ils s'entraînaient à tourner aussi élégamment que possible »²⁰⁴.

Ce flou technique touche aussi les autres groupes de skieurs du CAS à la fin des années 1920. Le Comité central, basé à Lausanne et présidé par Henri Faes, décide alors, dans le prolongement de sa volonté de soutenir le ski et l'alpinisme hivernal, d'introduire un enseignement scientifique et méthodique du ski afin de lui donner une base plus solide et moderne²⁰⁵. Le choix se porte rapidement sur l'Autrichien Georg Bilgeri, auteur de l'ouvrage *Der alpine Skilauf*, dont l'expertise et les qualités pédagogiques sont alors largement reconnues. Le journal lausannois *La Suisse Sportive* témoigne de l'admiration portée à cet homme et à sa méthode au sein du CAS :

« Technicien consommé et pédagogue hors pair, le Colonel Bilgeri est l'auteur d'une méthode tout à fait nouvelle, née des exigences de la montagne. Son système, qui révolutionne les idées surannées encore ancrées actuellement, est tout de souplesse et d'adresse corporelles, unissant à la grâce des mouvements une sûreté absolue qui n'était pas accessible à chacun avec l'ancienne manière. La méthode Bilgeri constitue la technique la plus moderne du ski et un grand pas en avant vers la rénovation de ce sport »²⁰⁶.

²⁰³ Archives, procès-verbal de l'assemblée générale du groupe, 5 mai 1926.

²⁰⁴ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe...*, p. 17.

²⁰⁵ PERRET, F. (1930, novembre 26). Sports d'hiver : L'essor du ski en Suisse romande. *La Suisse sportive*.

²⁰⁶ PERRET, F. (1930, novembre 26). Sports d'hiver ...

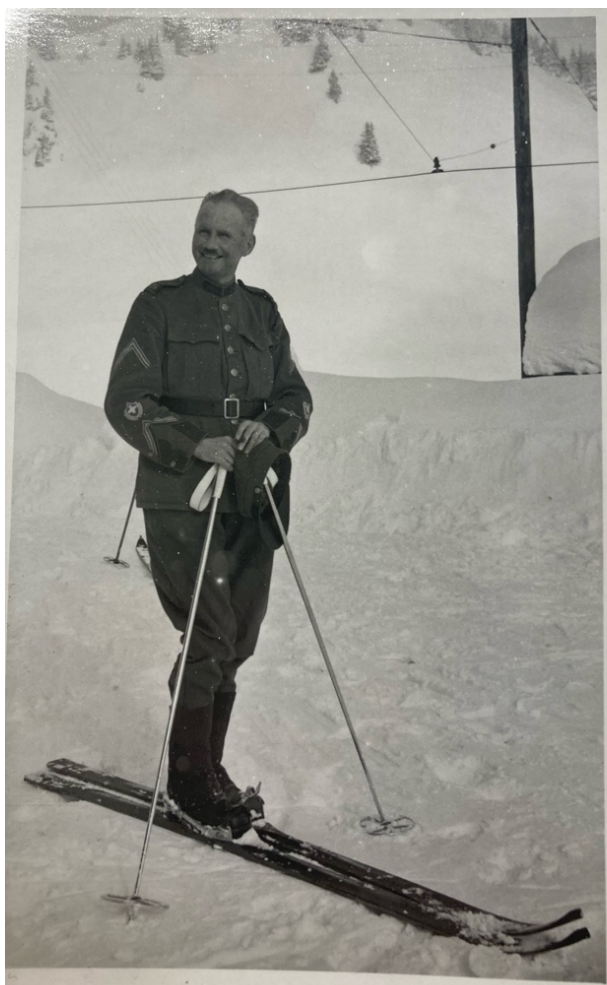


Figure 8: Photo du colonel Bilgeri à Bretaye en 1942²⁰⁷

En 1929, le Groupe des skieurs de la Section des Diablerets fait appel à cet ancien militaire afin qu'il dispense un cours de ski selon sa méthode aux délégués des Sections intéressées. Un premier cours a lieu ainsi en mars aux Mosses, dans les Préalpes vaudoises, et suscite un vif enthousiasme parmi les participants. Louis Seylaz évoque cet épisode comme « *une véritable révélation* » pour le Groupe, tant par le mouvement du stemm-christiania enseigné par Bilgeri que par la personnalité sympathique de ce dernier²⁰⁸. Un second cours est organisé l'hiver suivant, du 5 au 12 avril 1930, sur le massif du Jungfrauoch, afin de confronter ces techniques à la réalité du terrain alpin. Plusieurs membres du Groupe y participent à nouveau, dont le prévôt Paul Matthey, et se montrent une fois encore convaincus par la simplicité de cette méthode et son adéquation avec ses pratiques :

« Nous avons déjà eu l'occasion de mettre en évidence le côté pratique et la simplicité de la méthode Bilgeri. Ces avantages, cette année, s'affirmèrent encore. [...] La technique nouvelle s'adapte aux nécessités inhérentes à une longue randonnée en montagne. Bilgeri

²⁰⁷ Archives, sous-série « Enseignement et culture physique » du Groupe, dossier « Manuels d'enseignement du ski et chansonnier », 1942.

²⁰⁸ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe...*, p. 18.

n'hésite pas à sacrifier le charme d'une belle descente en slalom au profit de la sécurité de marche. Le ski devient vraiment un moyen. Le skieur s'efface devant le montagnard »²⁰⁹.

Cette méthode permet ainsi au Groupe de standardiser les gestes liés à la pratique du ski et de former plus efficacement ses nouveaux membres. Au-delà de ses qualités techniques, elle s'inscrit pleinement dans la vision utilitariste que le Groupe défend à cette époque. Celui-ci choisit donc d'aligner ses formations sur la méthode Bilgeri, afin de clarifier et de stabiliser une pratique encore en phase de développement.

Dès l'hiver 1930, une commission est chargée de traduire le manuel original en français. Celui-ci est publié en 1931 sous le nom de *Méthode Bilgeri pour l'enseignement du ski* et constitue alors une référence pour les cours organisés par le Groupe et, plus largement, au sein des autres sections du CAS. Parallèlement, plusieurs cours préparatoires en salle sont mis en place afin d'entraîner et d'automatiser les positions et les gestes nécessaires à cette technique, préparant ainsi les corps à la saison hivernale²¹⁰. Dans l'avant-propos du manuel, les traducteurs indiquent clairement au lecteur l'essence et les objectifs de cette nouvelle méthode :

« La méthode Bilgeri ne vise point aux tours de force, ni d'acrobatie, mais a pour but essentiel le ski alpin, le ski comme moyen de parcourir, en hiver, sommets, vallées et glaciers, et cela avec la plus grande sécurité et le moins de fatigue possible »²¹¹.

Ainsi, au début des années 1930, le Groupe définit de manière plus nette sa façon d'aborder le ski en s'appuyant sur une méthode d'apprentissage cohérente, structurée et conforme à ses principes. À travers ces manuels, il ne se contente pas d'enseigner des techniques, mais participe à fixer un cadre légitime de pratique du ski au sein de la Section. La maîtrise croissante exercée par les institutions alpines sur cette pratique encore en construction participe ainsi à la rendre progressivement acceptable au sein de celle-ci, car elle encadre les usages et limite ses dérives.

2.3.2 Définir le « bon » ski, entre utilité alpine et rejet du sportif

L'affiliation affirmée du Groupe à cette méthode répond aussi à un besoin pour le CAS de se séparer clairement d'une autre forme de ski qui s'impose de plus en plus comme une référence. En effet, depuis la fin des années 1920, le ski de descente se dessine comme la modalité

²⁰⁹ Archives, rapport du cours de ski de montagne dans la région du Jungfraujoch avec le colonel Bilgeri, 1930.

²¹⁰ PERRET, F. (1930, novembre 26). Sports d'hiver ...

²¹¹ BILGERI Georg, *Méthode Bilgeri pour l'enseignement du ski*, traduit de l'allemand. Lausanne : Librairie F. Rouge et C^{ie}, 1931.

dominante dans les Alpes suisses²¹². Poussés par un matériel et une technique de plus en plus adaptés à dévaler les pentes enneigées, les acteurs touristiques transforment progressivement les usages du ski, en associant les plaisirs et les sensations qu'il procure à une source financière importante²¹³.

Le positionnement du CAS en faveur de la méthode Bilgeri coïncide également avec le début des vives discussions entre les acteurs du ski en Suisse au sujet de l'élaboration d'une méthode d'enseignement unifiée. En effet, la Suisse dispose d'une multitude de méthodes dépassées et peu adaptées à la demande touristique grandissante. La Société Suisse des Hôteliers tire la sonnette d'alarme en affirmant que la méthode prônée par l'ASCS repose sur une technique d'apprentissage trop complexe à enseigner, notamment en ce qui concerne les virages²¹⁴. Les hôteliers soulignent la nécessité d'harmoniser les méthodes afin de pouvoir rivaliser avec l'Autriche, qui attire une clientèle plus large grâce à une manière d'enseigner le ski plus abordable²¹⁵. Trois conférences sont organisées dans ce but entre décembre 1931 et juillet 1932 afin que les différents acteurs du ski en Suisse puissent élaborer et tester ensemble de nouvelles techniques. En septembre 1932, une méthode moins empirique est présentée dans un nouveau manuel (*Der Skilauf*) de vingt-quatre pages. Les premiers cours de formation pour experts sont également organisés au début de l'hiver, afin d'assurer une diffusion rapide de cette méthode dans les ski-clubs.

Cette volonté d'harmoniser l'enseignement du ski et d'en promouvoir la technique en Suisse débouche sur la création de l'Interassociation Suisse pour le Ski (IASS) le 7 novembre 1932²¹⁶. Son nouveau concept pédagogique vise à légitimer et rendre accessible cette pratique à un large public, par une nouvelle identité professionnelle, scientifique et pédagogique²¹⁷. À travers ce manuel et plusieurs autres qui vont suivre, l'objectif est de transmettre des recommandations fondées sur des principes biomécaniques et physiques afin de rendre la position sur le skis plus

²¹² QUIN Grégory & CALA Sébastien, Structuration et promotion du ski en Suisse (années 1920 – années 1960). Est-ce l'engagement des dirigeants ou les pentes des massifs qui expliquent l'essor du ski alpin helvétique ?, dans QUIN Grégory, VONNARD Philippe, & JACCOUD Christophe (éd.), *Des réseaux et des hommes. Participation et contribution de la Suisse à l'internationalisation du sport (1912-1972)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2019, p.112.

²¹³ TISSOT Laurent, « L'hôtellerie et le premier accueil du ski », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.75.

²¹⁴ QUIN Grégory, « Interassociation suisse pour le ski et association des écoles suisses de ski », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.87.

²¹⁵ QUIN Grégory & CALA Sébastien, Structuration et promotion..., p.115.

²¹⁶ ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels... », p.78.

²¹⁷ QUIN Grégory & CALA Sébastien, Structuration et promotion..., p.117.

efficace et plus économique²¹⁸. L'IASS rassemble alors différents acteurs du monde du ski et plus largement des sports d'hiver, comme l'ASCS, la Société fédérale de gymnastique, l'Association de ski des grisons, mais aussi le CAS²¹⁹. Les intérêts touristiques sont aussi représentés dans le processus d'écriture de cette nouvelle méthode par la Société suisse des hôteliers, qui participe à la deuxième conférence en avril 1932.

Le CAS est donc un acteur important dans ce processus, ce qui devient source de tension entre le Groupe des skieurs de la Section des Diablerets et le Comité central. En effet, ce dernier ne semble pas totalement fermé à promouvoir cette nouvelle méthode dans les Sections, alors que le Groupe des skieurs reste fermement attaché à la méthode Bilgeri, qu'il considère comme mieux adaptée à ses pratiques et à ses valeurs. Sa volonté de rester indépendant dans ses choix est claire :

« Nous continuerons à nous tenir à la méthode Bilgeri qui a fait ses preuves chez nous ; soit dit en passant nous n'éliminons pas d'emblée et par principe la nouvelle technique suisse de ski. [...] Mais soit dit en passant, nous ne nous laisserons en aucune façon imposer une technique spéciale par les dirigeants du Club alpin ; nous entendons rester libre dans le choix de nos méthodes d'enseignement. Nos rapports avec le Ski-Verband doivent être cordiaux, mais rien de plus, et nous veillerons à ce que le CAS ne se laisse pas mettre l'embargo par cette société sportive ; nos buts diffèrent totalement, d'un côté c'est le ski au point de vue sportif, de l'autre c'est le ski utilitaire comme moyen de transport à la montagne »²²⁰.

Le Groupe ne s'oppose pas diamétralement à la méthode de l'IASS et reste ouvert à la découverte des innovations liées du ski. En février 1934, il décide par exemple de déléguer deux de ses membres et de donner un subside de cent francs pour un cours donné à Zweisimmen selon cette nouvelle méthode²²¹. Le problème n'est pas tant la méthode unifiée, mais plus les valeurs sportives portées par les acteurs de l'IASS. Le Groupe reste ainsi fidèle aux valeurs propres du CAS à ses débuts, qui distinguaient l'alpinisme des autres sports modernes. Son but est de défendre un esprit alpin dénué de toute volonté de compétition ou de comparaison physique, dans lequel les dimensions exploratoires, scientifiques et contemplatives sont dominantes.

Le début des années 1930 est le témoin d'une séparation plus nette entre le ski de descente, valorisant la vitesse et la compétition, et le ski-alpinisme, qui vise avant tout à faciliter l'accès

²¹⁸ QUIN Grégory & CALA Sébastien, Structuration et promotion..., p.118.

²¹⁹ QUIN Grégory, « De la cure d'air à l'or blanc : une « Interassociation Suisse pour le Ski » face aux enjeux de l'essor du ski en Suisse (années 1920 – 1960) », *Histoire des Alpes*, n° 22, 2017, p.142.

²²⁰ Archives, rapport du président du Groupe pour la saison 1931-1932.

²²¹ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 12 février 1934, p.44.

à la haute montagne en hiver. Le Groupe doit alors se positionner clairement en faveur de cette seconde pratique pour préserver ses valeurs traditionnelles. Il réaffirme ainsi sa position à travers le rapport annuel de son président en 1932, Marcel Bornand :

« Disons encore pour terminer que l'esprit général du groupe est excellent et les craintes que certains collègues de la Section pouvaient avoir au sujet d'une tendance vers un esprit sportif sont de moins en moins justifiées et que la devise de notre groupe est toujours et restera : Le Ski pour la montagne »²²².

Le ski, qui fait face à d'importantes résistances internes dans la première moitié du XX^e siècle pour être reconnu comme légitime par les clubistes, se trouve désormais confronté à des tensions externes liées à sa sportivisation. Son acceptation au sein du CAS ne relève plus seulement d'un positionnement vis-à-vis de ses normes internes, mais implique un parti pris vis-à-vis des autres institutions du ski en Suisse, qui intègrent une dimension compétitive à leurs pratiques et valeurs. Depuis ses débuts, le CAS et le Groupe des skieurs refusent d'organiser ou de soutenir toute forme de compétition liée au ski, position qu'Henri Faes salue dans un article paru en 1938 :

« Pour le montagnard, en effet, le ski doit rester essentiellement un moyen qui lui permet de pratiquer l'alpinisme et de faire des ascensions durant l'hiver. C'est pourquoi dès l'abord, le C.A.S., prenant des précautions légitimes, n'a pas organisé comme tel ou par ses sections des concours de ski, spécialement des concours de saut, estimant avec raison que sa tâche était autre. Les événements ont prouvé combien cette détermination était justifiée, le ski s'éloignant de plus en plus de l'alpinisme et devenant aujourd'hui un jeu pour lui-même »²²³.

Cette prise de position ne vise pas à juger simplement l'évolution du ski, mais traduit la nécessité pour le CAS de redéfinir clairement son rôle. Il s'affirme comme une institution dédiée avant tout à l'alpinisme, avec ou sans skis, et laisse l'encadrement du ski moderne et de ses compétitions aux associations spécialisées, telles que l'ASCS, l'IASS, l'Association des Écoles de Ski Suisse (AESS) ou la Fédération Internationale du Ski (FIS). Le CAS prend ainsi ses distances avec le milieu touristique, dont les liens avec le monde du ski se renforcent depuis la période de l'entre-deux-guerres²²⁴. Cette séparation institutionnelle lui permet de préserver ses valeurs traditionnelles tout en reconnaissant l'évolution inévitable de la pratique du ski. Une distinction claire s'établit alors entre un ski conçu comme moyen d'accès à la montagne hivernale et un ski de loisir et de compétition pensé comme une fin en soi.

²²² Archives, rapport du président à la Section sur la saison 1931-1932, 1932, p.3.

²²³ FAES Henri, « Le CAS et l'alpinisme hivernal », ...

²²⁴ QUIN Grégory & CALA Sébastien, Structuration et promotion..., p.116.

Dans ce contexte, la qualification du ski moderne comme « *un jeu pour lui-même* » par Henri Faes illustre le désintérêt du CAS pour le concept de sport depuis sa création (voir partie 1.3). L'usage du ski ne fait sens que s'il s'inscrit dans la pratique de l'alpinisme ou s'il contribue à développer des qualités propres au montagnard. L'exemple du saut à ski illustre bien cette ambivalence. Comme le montrait le contenu des premiers manuels, cette pratique est rapidement intégrée aux exercices proposés par le Groupe lors des cours, alors même qu'elle est l'un des premiers vecteurs de compétition dans le monde du ski. Dès l'hiver 1902, les premières compétitions de ski apparaissent en Suisse et incluent des concours de saut²²⁵. Cette discipline spectaculaire attire de nombreux spectateurs, qui s'émerveillent devant la technique et le courage des sauteurs norvégiens, alors grandes stars de la discipline. Faes souligne cependant la différence de perception que les alpinistes se font de cet exercice :

*« A l'origine, l'association (l'ASCS) cultiva surtout le ski au point de vue sportif, tendance qui se marque encore nettement aujourd'hui par l'organisation annuelle de concours de saut. Sans vouloir méconnaître la beauté du saut en ski, les alpinistes le considèrent plutôt comme une prouesse acrobatique, réalisée tout autant par la pente donnée au terrain que par le courage de l'homme s'élançant sur le tremplin. La recherche constante du record dans presque tous les sports a fait aussi augmenter la longueur des sauts en ski d'une façon extraordinaire : de 20 m. à 30 m., de 30 m. à 50 m., de 50 m. à 73 m. (Engadine 1927). Cette tendance ne provoque guère d'écho dans l'âme des alpinistes skieurs. Nous sommes par contre persuadés de l'utilité énorme du saut en ski — pas exagéré — pour développer le courage, la hardiesse, le sang-froid de l'alpiniste skieur. Convenablement entraîné par les sauts, le skieur passe sans hésitation dans tous les terrains, même les plus difficiles »*²²⁶.

Le CAS ne rejette donc pas toute technique ou discipline issue du monde compétitif, à condition qu'elle conserve une utilité dans la formation de l'alpiniste. Cette position en faveur d'un ski purement utilitariste, tourné vers des valeurs jugées nobles comme celle du courage, peut néanmoins être nuancée dans les pratiques concrètes du Groupe. En 1922, Mercanton propose par exemple d'organiser pendant l'hiver des « *journées sportives* » destinées à stimuler les skieurs à travers des petits concours ou jeux²²⁷. Si l'issue de cette proposition reste inconnue, elle montre que la dimension ludique du ski est envisagée malgré tout comme un moyen efficace de motiver les skieurs. Louis Seylaz met en évidence cette ambivalence dans les années 1940-1950, en décrivant la coexistence entre plaisir de la descente et identité alpine au sein du Groupe :

²²⁵ ANKER Daniel, « Le saut à ski... », p.91.

²²⁶ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal... ».

²²⁷ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 9 octobre 1922, p.130.

« Dès l'entrée de l'hiver, le membre du Groupe sent deux hommes en lui : l'alpiniste et le skieur. À ce moment, c'est ce dernier qui prédomine. Il est tout au plaisir de reprendre ses lattes, impatient d'exercer sa technique, de retrouver sa forme ; il ne résiste pas à l'attrait de la piste, aux facilités du monte-pentes. Peut-être regrette-t-il que le Groupe n'organise pas de concours qui le stimuleraient et lui permettraient de mesurer ses forces à celles de camarades bien entraînés, ou du moins ne fasse pas porter tout son effort sur la préparation technique et l'entraînement. [...] Mais vienne le printemps ; la neige se retire sur les flancs de la vallée. Il suffit de cent mètres de terrain nu devant la station de départ du monte-pentes pour les frapper d'impuissance ; la piste est morte. Alors le ski alpin reprend sa revanche, et les courses de Pâques [...] connaissent le succès ».

Les innovations techniques qui apparaissent dans les années 1940, notamment avec l'invention du téléski, participent à ancrer davantage encore le ski de descente comme pratique dominante en Suisse. En réduisant l'effort nécessaire pour rejoindre les pentes enneigées, elles rendent la discipline plus accessible et favorisent sa démocratisation. Les stations de sports d'hiver se développent et renforcent les liens entre tourisme et ski, devenus des « éléments déterminants d'un imaginaire national helvétique renouvelé »²²⁸. Preuve de ce rapprochement, l'IASS continue à accueillir de nouveaux membres, dont plusieurs portent des intérêts touristiques affirmés, comme la Société suisse des hôteliers et les Gouvernements des cantons de Berne, des Grisons, d'Uri et du Valais²²⁹.

Les membres du Groupe se trouvent dès lors de plus en plus tiraillés entre, d'une part, l'attrait croissant pour ces pratiques ludiques et populaires, et, d'autre part, leur attachement aux valeurs traditionnelles du Club alpin. Durant l'entre-deux-guerres, le ski s'organise à travers différentes institutions qui en font des usages variés. Certains y voient un moyen de se mesurer aux autres et de se dépasser, d'autres un levier de développement touristique, et d'autres encore, comme le Groupe, d'évoluer plus aisément sur des terrains difficiles et de profiter des plaisirs que cet engin offre. Le ski-alpinisme, qui était à l'origine une innovation qualifiée de mode sans intérêt par beaucoup de clubistes, devient alors une pratique démodée face à l'essor du ski de descente. Confronté à cette évolution, le Groupe est amené à défendre sa conception du ski en mobilisant plusieurs registres de légitimation.

²²⁸ QUIN Grégory & CALA Sébastien, *Structuration et promotion...*, p.124.

²²⁹ QUIN Grégory, « De la cure d'air à l'or blanc... », p.147.

2.3.3 *Le ski comme outil éducatif*

Le ski s'impose ainsi au sein de la Section des Diablerets à travers différents modes de justification. D'abord adopté pour son utilité d'affronter la montagne en hiver, il devient également un moyen de réaffirmer les valeurs du CAS face aux milieux touristiques et sportifs qui accompagnent sa démocratisation. Le Groupe des skieurs mobilise notamment des arguments éducatifs et sanitaires pour défendre son importance dans la Section.

Cette dimension éducative du ski apparaît d'abord dans le cadre militaire. Au début du XX^e siècle, de nombreux pays européens l'intègrent progressivement à leurs troupes chargées de surveiller et défendre les frontières traversant la chaîne des Alpes²³⁰. La Suisse reste toutefois d'abord en retrait de cet « engin de mode », dont la maîtrise se révèle complexe :

« Lors du premier cours militaire donné en 1906, à Sainte-Croix, aux officiers amateurs de la Suisse romande, l'officier instructeur qui dirigeait la partie militaire du cours, étant tombé quelques fois sur son derrière, a refusé de continuer ce maudit exercice et se rendait au point fixé pour la manœuvre portant ses skis sur ses épaules. Il faut bien dire que la technique inexistante à l'époque, les fixations trop rudimentaires décourageaient souvent les élèves pourtant bien intentionnés »²³¹.

Pourtant, l'armée suisse se laisse progressivement convaincre par l'utilité stratégique du ski dans un pays à la topographie alpine comme la sienne. Malgré un processus d'appropriation compliqué, celui-ci se voit ainsi légitimisé par la sphère militaire, qui en perçoit les bénéfices pour la défense du pays dans un contexte géopolitique de plus en plus tendu. Il devient alors un pilier de cette défense, et la figure du soldat-skieur participe à la construction d'une identité nationale forte, dans laquelle la montagne occupe une place centrale²³². Plus de 6'000 paires de ski sont commandées par l'armée suisse à des fabricants du pays jusqu'à la première Guerre mondiale. Cet élan militaire contribue ensuite à la diffusion de cet engin, puisque ce stock est mis à disposition de la population dans les années suivant le conflit²³³. De nombreux hommes découvrent ainsi ces skis lors de leur service militaire et développent des compétences techniques qu'ils réinvestissent dans leur vie civile. L'impulsion donnée par l'armée participe donc indirectement à la diffusion du ski dans les pratiques ordinaires des citoyens suisses, dont plusieurs faisaient probablement partie du CAS :

²³⁰ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski, ...*, p.95.

²³¹ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquante ans du Groupe*, p.7.

²³² PHILIPONA Anne, « Les racines militaires du ski en Suisse », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.34-35.

²³³ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski, ...*, p.96.

« Les autorités militaires de leur côté ont compris l'importance du ski dans les unités de l'armée suisse. Durant la grande guerre, les troupes mobilisées dans les Alpes et le Jura ont eu l'occasion, pendant quatre hivers consécutifs, de pratiquer le ski en toutes conditions et sur les neiges les plus diverses. De retour dans son foyer, maint soldat a poursuivi l'utile et attrayant exercice »²³⁴.

Au-delà du ski, la sphère militaire joue également un rôle important dans la structuration nationale des programmes d'éducation physique scolaire destinés aux jeunes hommes. À travers des exercices d'ordre, où la gymnastique occupe une place centrale, l'un des objectifs est de former des jeunes hommes capables de répondre aux exigences physiques de l'armée lors de leur entrée en service. Le manuel fédéral d'éducation physique et sportive s'ouvre aux sports modernes lors de sa quatrième révision en 1927²³⁵. Le ski y est intégré, notamment parce qu'il permet de développer des capacités physiques et motrices comme l'équilibre ou l'endurance. Ce lien entre éducation et armée se renforce encore dans les années 1930, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes en Europe. La nécessité de se préparer à un éventuel conflit s'intensifie, tout comme le besoin de former des jeunes hommes physiquement aptes au service militaire.

Un programme obligatoire de préparation pour les jeunes hommes de 15 à 18 ans, nommé Instruction préparatoire (IP), est adopté par le Conseil fédéral le 1^{er} décembre 1941 dans cette optique²³⁶. Il prévoit un programme commun obligatoire ainsi que plusieurs formations facultatives, dont des cours et camps de ski. L'objectif de ces formations est de développer chez les participants des « *vertus civiques suisses* », telles que la ténacité, la volonté, le courage, ainsi que l'esprit de solidarité, d'entraide et de communauté²³⁷. L'enseignement du ski pour la jeunesse est ainsi largement porté par des valeurs patriotiques et des objectifs militaires jusqu'à la fin des années 1940. L'affiche sportive pour la jeunesse ci-dessous l'illustre bien, avec son titre « Jeunesse en bonne santé, population résiliente grâce aux sports d'hiver » (voir Figure 9). L'IP s'affranchit ensuite petit à petit de sa dimension militaire, jusqu'à la création du mouvement Jeunesse et Sport (J+S) en 1972, qui marque une scission nette entre sport et armée en Suisse.

²³⁴ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal ... ».

²³⁵ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski, ...*, p.97.

²³⁶ PHILIPONA Anne, « Les racines militaires du ski... », p.37.

²³⁷ Citation issue de la revue Jeunesse forte-Peuple libre du 18 février 1946, dans PHILIPONA Anne, « Les racines militaires du ski... », p.39.



Figure 9: Affiche pour l'entraînement de la jeunesse par les sports d'hiver, 1940²³⁸

Ce détour par les liens qui unissent sport et armée en Suisse permet de mettre en évidence les arguments éducatifs et patriotiques qui participent à légitimer l'usage du ski dans la formation de la jeunesse masculine durant la première moitié du XX^e siècle. Ces dynamiques constituent également un terreau sur lequel le CAS et ses sections vont s'appuyer, tout en les interprétant selon leurs logiques respectives.

En effet, parallèlement à la sphère militaire, le CAS développe sa propre conception éducative du ski pour les jeunes alpinistes. S'il ne soutient pas d'objectifs tactiques, il mobilise des

²³⁸ Affiche de Hans Thöni pour l'Office nationale du tourisme suisse (SVZ), dans PHILIPONA Anne, « Les racines militaires du ski ... », p.38.

registres similaires, tels que la formation des corps, le développement moral ou la discipline, qu'il replace dans une perspective alpine. Le ski devient ainsi un outil pour encadrer la jeunesse tout en affirmant une conception légitime de la pratique, distincte de ses formes plus ludiques ou compétitives.

Dans cette perspective, le ski s'impose comme un outil privilégié pour former les corps et les esprits des alpinistes. Les arguments hygiénistes déjà mobilisés durant les vingt premières années du Groupe des skieurs (voir partie 2.2.1) continuent d'alimenter les débats sur la légitimité du ski au sein du CAS, face à l'essor des disciplines de vitesse et de descente, jugées moins exigeantes physiquement et plus axées sur le divertissement. Cette volonté de se différencier se renforce dans les années 1930, comme le montre cette citation issue du journal *La Suisse Sportive* :

« La pratique du ski est un exercice physique d'une efficacité générale. Il fortifie la musculature des jambes et du torse, développe les poumons et le cœur, permet d'acquérir la souplesse et le sens de l'équilibre, rend endurant. La marche en plaine et en montagne développe la décision, le courage et la présence d'esprit. La pratique du ski expose le corps à la bienfaisante influence de l'air et des fortifiants rayons de soleil, augmentant ainsi les échanges nutritifs et favorisant avantageusement du même coup l'état de santé général »²³⁹.

La pratique du ski-alpinisme offre un cadre privilégié non seulement pour passer plus de temps à la montagne, source de multiples bienfaits, mais aussi pour favoriser le développement de ressources physiques, cognitives et émotionnelles, notamment chez les jeunes participants.

L'engagement du CAS dans la formation des jeunes existe déjà depuis plusieurs années dans le domaine de l'alpinisme. Dès 1910, un mouvement visant à encourager la pratique chez les jeunes prend de l'ampleur dans plusieurs sections, dont celle des Diablerets, à travers l'organisation de courses et excursions dédiées à cette tranche d'âge²⁴⁰. Le pasteur Louis Spiro en est l'un des initiateurs à Lausanne en 1911. Cet enthousiasme se trouve cependant confronté à des positions plus conservatrices, opposées à une démocratisation de l'alpinisme²⁴¹. Les différentes initiatives semblables en Suisse conduisent le Comité central (C.C) de Saint-Gall à créer, dès 1914, une commission chargée d'étudier la question délicate de l'éducation alpine de la jeunesse. Le 28 novembre 1915, les délégués du C.C autorisent finalement les sections à former des groupes de jeunesse en leur sein. Cette initiative porte de multiples arguments

²³⁹ PERRET, F. (1930, novembre 26). Sports d'hiver : L'essor du ski en Suisse romande. *La Suisse sportive*.

²⁴⁰ ANKER Daniel, « Anciennes recrues et enfants de la grimpe : la jeunesse du CAS, hier et aujourd'hui », dans ANKER Daniel (dir.), *Helvetia Club : 150 ans du Club Alpin Suisse CAS 1863-2013*, Berne : Ed. du CAS, 2013, p.130.

²⁴¹ VANEY Pierre, « L'organisation de Jeunesse du CAS », *Les Alpes* [en ligne], 1963.

idéologiques. Elle est présentée comme un moyen privilégié d'éloigner les jeunes des dérives sociales, de favoriser leur santé, de leur inculquer les valeurs patriotiques soutenues par le CAS ou encore de favoriser l'intégration des jeunes étrangers issus de milieux jugés adéquats²⁴².

La première Guerre mondiale limite toutefois le développement initial de ces OJ au sein des sections. Ce n'est qu'à partir de 1928 que l'intégration des jeunes dans les activités alpines des Sections débute réellement²⁴³. À cette date, environ 20% des Sections disposent d'une telle structure, proportion qui atteint près de 50% deux ans plus tard, soit 41 OJ au sein du CAS²⁴⁴. Cette croissance rapide coïncide avec la reconnaissance officielle du ski par le Comité central de Lausanne et l'application de mesures concrètes dès 1926. En effet, le subside important alloué au développement de l'alpinisme hivernal est également destiné à l'organisation de cours pour les OJ. Grâce à cette pratique en plein essor, le CAS voit ses effectifs jeunes augmenter significativement et renforce ainsi sa mission d'éduquer la jeunesse à la pratique de l'alpinisme.

En 1930, plus de 250 moniteurs de ski sont formés selon la méthode Bilgeri au sein du CAS²⁴⁵. Cette méthode introduit une gymnastique préparatoire, sensée préparer le corps et l'esprit des alpinistes aux excursions hivernales en montagne. Le ski devient alors un moyen privilégié pour renforcer les compétences physiques de la nouvelle génération, mais aussi pour leur transmettre les valeurs alpines défendues par le CAS, comme le souligne Henri Faes :

« Si la jeunesse pratique le ski avec une passion extraordinaire, c'est qu'aussi, dans ce noble exercice, le jeu compris dans son sens le plus élevé se mêle à la course de montagne et à l'ascension. Pour une raison identique, la varappe, un autre jeu vraiment digne de ce nom, s'est attiré de nombreux admirateurs. Skieur et varappeur se heurtent à chaque instant à l'inattendu. Dans la course folle sur la neige, c'est soudain le sapin, le chemin battu, le fossé : quel plaisir de pouvoir s'arrêter net devant l'obstacle, le sauter avec la rapidité d'une flèche, le contourner par un adroit virage aussi gracieux qu'une fine dentelle. Le ski développe au maximum les qualités que tout jeune homme vigoureux et sain, amateur d'exercices physiques, désire posséder. Même maître de son art, le skieur doit pouvoir compter à tout moment sur son coup d'œil, son sang-froid, son énergie, son audace »²⁴⁶.

Le ski est ainsi présenté comme une pratique idéale pour le développement des qualités physiques et des ressources cognitives des jeunes alpinistes, combinant à la fois une dimension ludique susceptible d'attirer les jeunes et des exigences physiques élevées. Le portrait du jeune

²⁴² ANKER Daniel, « Anciennes recrues ... », p.131-132.

²⁴³ ANKER Daniel, « Anciennes recrues ... », p.130.

²⁴⁴ LE COMPTE Élodie, « De l'alpinisme véritable ... », p.138.

²⁴⁵ LE COMPTE Élodie, « De l'alpinisme véritable ... », p.138.

²⁴⁶ FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal ... ».

homme idéal esquissé par Faes ressemble en plusieurs points aux vertus patriotiques promues par l'armée à travers la pratique du ski. Ce rapprochement s'explique en partie par les valeurs patriotiques inhérentes au CAS depuis sa fondation. Celui-ci adopte ainsi une approche utilitariste du ski, qui s'apparente à la vision que porte l'armée sur cet engin. Le Groupe des skieurs fait d'ailleurs régulièrement appel à d'anciens militaires pour assurer la formation de ses membres, comme en témoigne l'intervention du capitaine Bonvin en 1943 :

« Le Capitaine Bonvin salue le Club Alpin Suisse et le Groupe des skieurs en particulier. Puis dans un exposé net et concis, nous parle, par le truchement des troupes alpines, de la montagne en hiver. Vrai soldat, simple et poignant narrateur, il décrit ce que l'armée peut demander à ses hommes, préparés et entraînés pour n'importe quelle mission. Son idée de donner au ski un but plus montagnard, le pousse à réprouber le pistard qui s'abrutit dans des compétitions sans nombre et qui lui font oublier que le ski n'est pas un but, mais un moyen. Il fait ressortir aussi ce que la montagne offre de bon, de sain et de vigoureux »²⁴⁷.

L'admiration exprimée dans ce rapport de cours montre une proximité entre les conceptions du ski défendues par le Groupe et par l'armée. Tous deux valorisent une pratique utilitaire tournée vers l'effort et la montagne, en opposition au ski de descente et de compétition, qui s'est progressivement détourné des finalités premières de cette pratique.

La promotion du ski par le Groupe ne relève donc pas uniquement d'un choix de méthode d'apprentissage, mais bien d'un positionnement idéologique affirmé et fondé sur des valeurs à la fois patriotiques et sanitaires. En valorisant un ski tourné vers l'exploration de la montagne et en s'opposant à ses nouvelles formes plus compétitives, le Groupe ne cherche pas à transmettre seulement une pratique, mais à en maîtriser les contours et les significations. Le ski devient un moyen de façonner la jeunesse selon une définition jugée légitime de la pratique, tout en préservant les formes considérées comme authentiques et fidèles aux valeurs fondatrices du Groupe.

²⁴⁷ Archives, procès-verbal de l'assemblée ordinaire du groupe, le 12 mai 1943, p.4-5.

3 Moderniser la montagne ? Infrastructures, tourisme et redéfinition de ses usages légitimes

Les deux parties précédentes ont permis de retracer les premiers pas du ski au sein de la Section des Diablerets et de mettre en lumière les enjeux idéologiques, pratiques et institutionnels associés à son intégration progressive dans les pratiques du Club alpin Suisse. Loin de relever d'un simple choix binaire entre acceptation ou rejet, cette nouvelle pratique a été encadrée et adaptée aux valeurs et buts défendus par la Section.

L'intégration du ski dans les pratiques du CAS s'inscrit toutefois dans un contexte où l'industrie du tourisme, séduite par le potentiel économique des Alpes, commence à s'étendre dans les vallées alpines et à marquer le territoire de son empreinte. Le début du XX^e siècle est ainsi le témoin d'une forte croissance des infrastructures d'hébergement, de loisir et de transport, reflétant de nouvelles formes d'exploitation de la montagne. Celle-ci n'est alors plus simplement un espace vierge à explorer, mais aussi un territoire à aménager et à rentabiliser. Les tensions ne proviennent dès lors plus seulement de l'intérieur des Sections, mais aussi de l'extérieur, à travers l'intervention de nouveaux acteurs touristiques et économiques qui tentent de redéfinir les usages légitimes de la montagne.

La Section des Diablerets se trouve alors dans une position complexe. En effet, elle participe elle-même à l'attractivité touristique des Alpes vaudoises en promouvant l'accès à la montagne, tout en défendant une conception spécifique de celle-ci, fondée notamment sur la préservation de ses paysages et sur la valorisation de l'effort pour accéder à ses plus hautes cimes. À travers plusieurs cas d'opposition autour de projets ferroviaires ou touristiques, nous verrons que la Section ne s'oppose pas systématiquement au progrès, mais qu'elle distingue les formes de modernisation jugées acceptables de celles perçues comme dénaturantes pour la montagne et ses valeurs.

Cette troisième et dernière partie propose donc de déplacer l'analyse. Après nous être penchés sur la gestion interne de l'intégration du ski dans la Section, il s'agit maintenant de comprendre comment celle-ci défend sa définition légitime de l'accès à la montagne face à de nouveaux acteurs liés au développement touristique des Alpes. Cette analyse se concentrera d'abord sur les grands projets de chemins de fer de montagne dans les années 1910, avant de revenir au ski dans les années 1930, avec l'installation des premiers téléskis et le développement des stations de sports d'hiver qui suit dans les Préalpes vaudoises. Enfin, cette partie abordera la position du Groupe des skieurs durant l'après-guerre, au moment où la démocratisation du ski et l'essor des stations de ski le poussent à redéfinir son rôle.

3.1 Les chemins de fer de montagne : une première fracture (1910-1914)

3.1.1 Une nouvelle accessibilité à la montagne

Il faut attendre 1852 et la loi fédérale sur les chemins de fer pour assister au démarrage du développement du réseau ferroviaire en Suisse. Dès ses débuts, ce moyen de transport révolutionnaire est étroitement lié au secteur touristique, car il facilite l'accès à certaines régions jusqu'alors difficilement accessibles. En comprimant la relation espace-temps, le chemin de fer accélère considérablement les déplacements par rapport à la diligence et ouvre un nouveau champ des possibles pour les voyageurs²⁴⁸. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le réseau ferroviaire croît et se modernise conjointement au secteur touristique, qui capitalise sur ce nouveau moyen de transport en étoffant son offre.

Le chemin de fer se développe d'abord en plaine, mais de nouvelles innovations techniques, comme le chemin de fer à crémaillère et le funiculaire, ouvrent rapidement l'accès aux pentes escarpées des Alpes. Le 23 mai 1871, l'inauguration du premier chemin de fer à crémaillère d'Europe au Rigi marque une étape importante de la conquête des Alpes par le rail, en rendant possible la domestication de la montagne par le génie technique humain²⁴⁹. Le tunnel du Gothard, mis en service en 1882, illustre également cette nouvelle capacité à maîtriser un environnement alpin longtemps perçu comme un frein pour les déplacements transnationaux²⁵⁰. Entre 1880 et 1914, dans le contexte de la Belle-époque, la Suisse entre dans un véritable « âge d'or technologique » durant lequel ingénieurs, hôteliers, banquiers ou encore politiciens sont entraînés dans une frénésie edificatrice de la montagne. Cet emballement se place dans un contexte où le modèle bourgeois, qui nourrit une confiance presque absolue dans la science et le progrès, favorise une nouvelle relation entre l'homme et la nature et prône l'élévation des niveaux de vie ainsi que l'émergence de nouveaux modes de consommation²⁵¹. Pas moins de seize chemins de fer à crémaillère et quarante-huit funiculaires sont construits dans le pays durant cette période²⁵². L'essor ferroviaire agit ainsi comme un moteur du tourisme hivernal en ouvrant plus largement l'accès des espaces alpins à une clientèle citadine et aisée, attirée par la beauté de la montagne et ses bienfaits sanitaires et récréatifs²⁵³. Grâce à ces infrastructures, le

²⁴⁸ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre. Trois siècles de tourisme en question (1730 à nos jours)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2023, p.56.

²⁴⁹ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre ...*, p.64.

²⁵⁰ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre ...*, p.64.

²⁵¹ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre ...*, p.65.

²⁵² TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre ...*, p.69.

²⁵³ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre ...*, p.78-79.

tourisme se modernise et la montagne devient non seulement un lieu d'exploration, mais aussi un territoire de consommation.

Ce phénomène national s'observe aussi dans les Préalpes vaudoises dès la fin du XIX^e siècle. La première ligne importante de la région est construite entre Bex et Villars en plusieurs étapes. Elle rejoint Bévioux en 1898, gare proche du prestigieux Hôtel des Salines, avant d'être prolongée jusqu'à Gryon grâce à une crémaillère en 1900, puis d'atteindre finalement Villars durant l'été 1901²⁵⁴. Le village connaît alors une phase de développement touristique important et un projet de nouvelle ligne entre Villars et Les Bouquetins, proche du col de Bretaye, est déposé en 1911. Dès l'hiver 1913-1914, les premiers touristes, skieurs ou patineurs peuvent alors utiliser la ligne pour se rendre presque sans effort dans les montagnes alentours.

La ligne Aigle-Leysin répond tout d'abord à des objectifs purement utilitaires. En effet, Leysin devient depuis les années 1880 un centre important de cure pour les malades atteints de tuberculose, et l'augmentation de sa fréquentation rend le service de diligence depuis Aigle saturé. Un projet de chemin de fer à crémaillère est alors lancé dès 1891²⁵⁵. Après plusieurs années de discussions, la ligne est inaugurée en novembre 1900 et est prolongée jusqu'au Grand Hôtel en 1915. Plusieurs autres projets ferroviaires sont imaginés durant la première partie du XX^e siècle à des fins touristiques mais n'ont jamais abouti, comme celui projetant de relier le village avec le lac d'Aï.

Enfin, une troisième ligne voit le jour dans la région entre Aigle et les Diablerets. Initialement planifiée comme une ligne devant rejoindre Saanen par le col du Pillon, elle s'arrête finalement aux Diablerets, jouant ainsi un rôle important dans le désenclavement économique et touristique de la vallée des Ormonts²⁵⁶. La ligne est mise en service durant l'été 1914, après trois ans de chantier²⁵⁷.

Ces trois exemples, situés dans le territoire d'action de la Section des Diablerets, montrent la rapidité avec laquelle le chemin de fer s'est implanté dans les vallées alpines et son lien affirmé avec l'essor du tourisme alpin. En effet, les secteurs du transport et du tourisme sont indissociables, la croissance de l'un pousse l'autre à se développer encore plus.

²⁵⁴ OREILLER Claude, « Numéro spécial : Le lien d'une région : hier, aujourd'hui, demain », *TPC News*, n°3, 2003 mai, édition spéciale, p.13.

²⁵⁵ OREILLER Claude, « Numéro spécial ... », p.9.

²⁵⁶ HUBER Bernard, « Le problème des transports en montagne : le cas du chemin de fer Aigle – Le Sépey – Les Diablerets », *Le Globe, Revue genevoise de géographie*, tome 125. Les Alpes dans le temps et l'espace, 1985, p.4.

²⁵⁷ OREILLER Claude, « Numéro spécial ... », p.7.

Cependant, cette modernisation de la montagne ne tarde pas à susciter des tensions. En transformant certaines montagnes en lieux touristiques et en implantant toujours plus des logiques économiques dans les paysages alpins, l'immixtion du train en montagne remet en question la conception de son accès légitime défendue par le CAS, notamment en ce qui concerne le mérite de l'ascension et la préservation esthétique du milieu alpin. Ce n'est pas la modernité et le progrès technique qui dérangent en soi, mais plus la transformation des usages et la hausse de la fréquentation de ces lieux que cela implique. Dans ce contexte, la Section des Diablerets et, à plus large échelle, le CAS deviennent au début du XX^e siècle des acteurs de contestation importants face à certains projets ambitieux de chemin de fer de sommet, révélant ainsi un conflit entre différentes conceptions légitimes de l'espace alpin, alliant tourisme, alpinisme et protection des paysages.

3.1.2 *Le CAS face au chemin de fer de sommet : le Cervin comme détonateur*

Dans ce contexte d'implantation de la modernité dans l'environnement alpin, le CAS se doit de se positionner et de déterminer si oui ou non ces projets bénéficient à ses activités et rentrent dans la vision qu'il porte sur l'accès à la montagne et son exploitation. Bien que le CAS commence déjà à affirmer son opposition politique face à certains projets industriels de grandes envergures depuis les années 1880, un courant d'opinion en faveur des premiers chemins de fer reliant des sommets prédomine en son sein jusqu'en 1906²⁵⁸. En effet, ce nouveau moyen de transport semble aller de pair avec un de ses grands objectifs : faciliter l'accès à la haute montagne pour tous. Cependant, l'opinion générale s'inverse suite à l'annonce de plusieurs projets qui dépassent les limites tolérables par le CAS au début du XX^e siècle.

Le grand détonateur de ce mouvement de protestation contre la conquête des hauts sommets helvétiques par le rail est sans doute le projet de chemin de fer prévoyant relier Zermatt au sommet emblématique du Cervin en 1907. Ses concessionnaires s'attaquent à une tâche ambitieuse, celle d'implanter une crémaillère électrique et un funiculaire souterrain à des fins touristiques sur une montagne perçue comme un symbole sacré et inaliénable de l'identité suisse²⁵⁹. Rapidement, le projet est placé comme une menace pour l'identité nationale par plusieurs acteurs conservateurs, convaincus de l'importance de préserver le Cervin de toute infrastructure technique. Au-delà de ces arguments d'ordre patriotiques et idéologiques, les

²⁵⁸ GUTMANN Martin, « Utiliser ou protéger ? ... », p.184.

²⁵⁹ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire au sommet du Cervin ? », *Annales valaisannes*, 2012, p.100.

opposants fixent leurs discours également sur des problématiques plus pratiques, comme le fait que le projet ne profite ni à la population locale économiquement parlant, ni au secteur scientifique²⁶⁰. L'organisation la plus active dans cette campagne est le Heimatschutz, la Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque, qui lance une pétition au printemps 1907 et récolte pas moins de 68 356 signatures²⁶¹. Sous la pression de quelques sections, le CAS lance une pétition interne contre le projet adressée au Conseil fédéral qui ne récolte pas moins de 3 708 signatures provenant de quarante-six sections sur les cinquante-deux existantes²⁶². Alice Denoréaz souligne cependant une mobilisation plus tenue de l'organisation alpine, qu'elle explique par les liens existants entre certains de ses membres et les compagnies de chemin de fer en général ainsi que la double position qu'elle mène, entre promotion et protection du monde alpin²⁶³. Le CAS est tiraillé entre ces deux objectifs qui rendent son rapport à la modernité et au secteur touristique parfois ambivalent (voir partie 1.2). On trouve d'ailleurs au sein de la Section des Diablerets « *autant de partisans que d'adversaires* » à ce projet ambitieux²⁶⁴. Cet épisode pousse néanmoins le CAS à se positionner en faveur de la protection de la nature et du paysage par l'adoption de nouveaux statuts en septembre 1907, mais de manière moins extrême que le Heimatschutz ou d'autres associations de protection de la nature²⁶⁵. Il s'oppose à une sur-mécanisation de l'espace alpin et notamment des sommets de haute altitude, mais ne rejette pas non plus totalement le progrès technique qui, comme le montre l'histoire des cabanes du CAS, « *répond peut-être aux nécessités des temps modernes* »²⁶⁶.

Depuis 1907, le CAS et ses Sections se placent comme des acteurs de plus en plus légitimes pour défendre leur conception de l'espace alpin et leurs valeurs face à la vision moderniste et économique qu'en font certains promoteurs ou investisseurs. Quelques années plus tard, un nouveau projet de chemin de fer dans les Préalpes vaudoises va relancer un vent de contestation et de polémique, cette fois directement au sein de la Section des Diablerets.

²⁶⁰ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire ... », p.106-107.

²⁶¹ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire ... », p.94.

²⁶² DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire ... », p.99.

²⁶³ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire ... », p.99.

²⁶⁴ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section ...*, p.61.

²⁶⁵ GUTMANN Martin, « Utiliser ou protéger ? ... », p.184.

²⁶⁶ DÜBI Heinrich, *Les cinquante premières années du Club alpin Suisse*, Berne : CAS, 1913, p.285.

3.1.3 L'opposition de la Section des Diablerets au projet Gryon-Diablerets

Le projet prend forme à la mi-décembre 1910 sous l'impulsion d'un certain Gabriel Amiguet, figure politique importante de Gryon, qui dépose une demande de concession à l'attention du Conseil fédéral pour l'établissement d'un chemin de fer entre Gryon et le sommet des Diablerets, à 3217 mètres d'altitude²⁶⁷. Selon les projections, la ligne, dont le coût s'élève à 3,5 millions de francs, sera tout d'abord exploitée en simple adhérence jusqu'à Anzeindaz en passant par Solalex. Ensuite, elle laissera la place à un système de crémaillère afin de vaincre les pentes plus raides du pas de Cheville et finalement d'atteindre le point culminant du canton de Vaud. Ce projet est avant tout pensé comme un moyen d'étoffer l'offre régionale en attirant une nouvelle clientèle au sommet des Diablerets.



Figure 10: Reconstitution du trajet imaginé en 1910 pour la ligne Gryon–sommet des Diablerets²⁶⁸

La Section des Diablerets est rapidement informée de cette entreprise. Ses membres se réunissent le 28 décembre 1910 lors d'une séance ordinaire pour statuer leur position. Il est alors décidé à l'unanimité de s'opposer au projet d'Amiguet et de lancer une pétition à l'attention du Conseil d'État du canton de Vaud, dont le préavis est nécessaire pour la concrétisation d'un tel projet. Chaque membre est encouragé à diffuser cette pétition dans son entourage et à récolter des signatures.

Afin de lutter contre ce qu'elle perçoit comme une absurdité, la Section accorde un crédit illimité à son comité d'action, composé notamment Paul-Louis Mercanton et Henri Faes, pour

²⁶⁷ Le chemin de fer des Diablerets, (1910, décembre 17). *Le Nouvelliste*, 8 (14), p.2. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.

²⁶⁸ Carte tirée de map.géo.admin.ch.

mener une opposition efficace et percutante²⁶⁹. De nombreux journaux, parmi lesquels *L'impartial*, *La Suisse libérale*, *La Liberté* ou *Le Nouvelliste*, sont contactés pour relayer un résumé de la pétition et exposer les arguments du groupe d'opposants²⁷⁰. L'objectif est de créer un véritable mouvement dans l'opinion public afin de donner de la légitimité politique à leur démarche auprès de l'autorité exécutive.

La lecture du rapport du procès-verbal de cette séance laisse transparaître un profond rejet du projet, fondé avant tout sur des arguments économiques :

*« Nous y relevons les principes de lucre et de spéculation purement privés qui caractérisent ces sortes d'entreprises et des chiffres de la plus haute foutaisie quant à l'évaluation du nombre de touristes qui devraient accourir de tous les points du globe pour remplir les wagons à destination des Diablerets »*²⁷¹.

La critique vise donc avant tout le caractère spéculatif du projet, qui relève davantage d'intérêts privés que d'une véritable utilité publique. Qualifié ironiquement de « *très démocratique* », le prix du trajet entre Bex et le sommet, vingt-huit francs aller-retour, démontre bien que ce train s'adresse avant tout à une population aisée²⁷³. La concession prévoit certes des tarifs réduits pour les alpinistes, mais les clubistes émettent des sérieux doutes sur la faisabilité financière de cette promesse. Cette tentative de désamorçage du conflit avec les alpinistes ne suffit pas à calmer leur hostilité, comme en témoigne la petite chanson satirique composée dans la Section pour dénoncer l'absurdité du projet²⁷⁴.

*Les frères Amiguet,
A nous doter s'entêtent
D'un projet laid et bête
De rails au Diableret.
Les frères Amiguet.*

*Anzeinde, Diableret,
Tout le monde en voiture !
Adieu, belle nature,
Adieu, toi fier sommet,
Anzeinde, Diableret !*

Figure 11: Chanson contre le projet du chemin de fer des Diablerets²⁷²

Le texte officiel de la pétition dépasse cependant la seule critique économique en y ajoutant des arguments symboliques, esthétiques et identitaires :

« L'entreprise projetée n'est pas d'utilité publique, les intérêts qu'elle est destinée à satisfaire ne peuvent pas être mis en balance avec l'intérêt plus général de la conservation des beautés naturelles du pays. Elle ne répond pas à un besoin des populations de nos Alpes

²⁶⁹ Archives, procès-verbal de la séance ordinaire de la Section, 28 décembre 1910.

²⁷⁰ Sauvons les Alpes vaudoises !, (1913, février 20). *La Suisse libérale*, 49 (42), p.1. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.

²⁷¹ Archives, procès-verbal de la séance ordinaire de la Section, 28 décembre 1910.

²⁷² SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section ...*, p.61.

²⁷³ Archives, procès-verbal de la séance ordinaire de la Section, 28 décembre 1910.

²⁷⁴ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section ...*, p.61.

vaudoises ; en profanant la plus belle de nos cimes, elle enlèvera à ce coin de pays ce qui en fait sa valeur et le charme aux yeux de ses nombreux et fervents amis »²⁷⁵.

À travers ces arguments, la Section ne se positionne pas contre le tourisme en soi, mais contre une forme de modernisation de la montagne jugée futile et dénaturante. Ce chemin de fer apparaît comme une menace pour les paysages, pour l'identité cantonale et pour les usages légitimes de la haute montagne. Elle rejoint la position adoptée par le CAS dans d'autres combats contemporains, notamment celui autour du Cervin, où la modernisation de la montagne peut être tolérée, mais en aucun cas au prix de la profanation de sommets perçus comme symboliques, voire sacrés aux yeux des alpinistes.

D'autres considérations, plus pragmatiques, apparaissent aussi dans les discussions internes. Plusieurs membres relèvent la nécessité de protéger le travail des guides de la région des Ormons, dont une grande partie des revenus dépend de l'accompagnement des alpinistes dans ce massif²⁷⁶. Le chemin de fer risquerait de priver des acteurs locaux d'une manne financière, en remplaçant leur activité par un accès mécanisé au sommet. À cela s'ajoute des arguments physiologiques. Plusieurs médecins évoquent les risques liés à une ascension trop rapide en haute altitude à cause du chemin de fer, exposant ainsi au mal des montagnes des organismes peu préparés²⁷⁷.

La pétition, qui récolte plus de 30 000 signatures, est un succès et montre la capacité de la Section à transformer une inquiétude locale en un plus vaste mouvement d'opinion²⁷⁸. Elle ne suffit cependant pas à annihiler immédiatement le projet. En 1911, les communes de Bex et de Gryon, dont le syndic de cette dernière n'est d'autre qu'Amiguet lui-même, soutiennent officiellement le projet à la suite d'un vote litigieux selon ses opposants²⁷⁹. L'année suivante, c'est au tour du Conseil d'État vaudois de donner un préavis favorable au Conseil fédéral pour la concession. Face à cette évolution défavorable, la Section des Diablerets, soutenue par le Comité central du CAS, s'allie à la Société d'art public afin de déposer une seconde note de protestation auprès du Conseil fédéral²⁸⁰. Créée le 27 janvier 1910, cette section vaudoise du Heimatschutz est engagée dans la protection de l'identité naturelle et historique du canton de Vaud²⁸¹. En se rapprochant de cet acteur déjà reconnu pour son engagement contre des projets

²⁷⁵ La défense des Diablerets, (1911, janvier 11). *L'impartial*, (5), p.1. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.

²⁷⁶ Archives, procès-verbal de la séance ordinaire de la Section, 28 décembre 1910.

²⁷⁷ THOMAS Dr., « L'enquête sur le mal des montagnes », *Les Alpes* [en ligne], 1918.

²⁷⁸ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section ...*, p.61.

²⁷⁹ Archives, Brochure « Sauvons les Alpes Vaudoises », 1913, p.5.

²⁸⁰ Archives, procès-verbal du comité de la Section, 29 mai 1912.

²⁸¹ Patrimoine suisse, section vaudoise. *Présentation*. URL : <https://www.patrimoinesuissse-vaud.ch/section/presentation/>, consulté le 26 mai 2026.

du même type, comme celui du Cervin, la Section renforce sa légitimité et la portée de son opposition.

Au début de l'année 1913, la Société d'art public publie une brochure de quinze pages, intitulée *Sauvons les Alpes vaudoises* qui marque une nouvelle étape dans l'opposition²⁸². Ce livret présente clairement ses arguments contre l'établissement de la ligne auprès des autorités fédérales, à qui revient le dernier mot dans cette affaire. La Société rejoint la Section dans sa dénonciation du caractère spéculatif du projet, de ses intérêts purement privés et de la menace qu'il fait peser sur la population locale ainsi que sur l'intégrité symbolique du massif des Diablerets. Elle élargit toutefois le débat en proposant une critique plus globale de l'industrialisation des paysages alpins. En effet, elle dénonce les risques associés au développement conjoint de l'hôtellerie de luxe, perçue comme délétère pour le calme, l'identité et l'équilibre régional, et souligne également qu'un tel projet nuirait à d'autres ambitions de préservation, comme celle d'un parc national dans la région d'Anzeindaz. Ce projet de chemin de fer devient ainsi le symbole d'un danger plus large, celui d'une transformation des Préalpes vaudoises à cause d'intérêts privés et d'une modernité jugée défigurante pour le paysage.

La Section ne se contente alors plus de défendre les intérêts pratiques de ses membres et l'accès légitime à « ses » montagnes. Elle s'inscrit dans un mouvement plus large de protection du patrimoine alpin. Elle s'affirme progressivement comme un acteur légitime dans les débats politiques autour du développement touristique en altitude, en définissant publiquement ses propres limites acceptables de la modernisation des Alpes et en luttant activement contre l'extension de ce que Mercanton qualifie de « *ronce artificielle* »²⁸³.

En assumant ce rôle d'opposant, les clubistes s'exposent ainsi aux critiques de certains défenseurs du projet, qui dénoncent une position égoïste et trop conservatrice :

*« Drôles de néophytes que ceux du CAS. Ils adorent la montagne, mais s'en arrogent le monopole. Et parmi eux, combien d'alpinistes en chambre ! Au lieu d'ennuyer les gens des Diablerets, que les purs réfléchissent à ceci : il restera assez de pics sans crémaillères et de lents sans funiculaires où ils pourront s'aller rompre les vertèbres »*²⁸⁴.

La défense de la montagne contre l'essor ferroviaire peut aussi être perçue comme une volonté des alpinistes de préserver un entre-soi alpin, ce qui engendre des débats autour de la légitimité du CAS de s'opposer à de tels projets.

²⁸² Archives, Brochure « Sauvons les Alpes Vaudoises », 1913.

²⁸³ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe ...*, p.5.

²⁸⁴ SERGENT, Max. (1911, février 1). Les Alpes sont à nous !. *Le national suisse*, 55 (26), p.2-3. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.

Malgré le soutien politique local dont bénéficie le projet de chemin de fer, celui-ci commence cependant à s'essouffler progressivement. L'échec politique d'Amiguet pour son élection au Conseil national en 1912²⁸⁵, la poursuite des oppositions et le contexte international tendu à l'approche de la Première Guerre mondiale participent sûrement à son abandon. Plus aucune trace du projet n'est visible à partir de 1914, le chemin de fer Gryon-Diablerets ne voit jamais le jour.

Le cas de ce projet ferroviaire est révélateur de la conception que la Section se fait, au début du XXe siècle, de l'accès légitime à la montagne face au tourisme et à la modernisation des moyens de transport. En effet, celle-ci n'affiche ni un rejet absolu du chemin de fer, ni une hostilité systématique à la modernité, comme le montrent d'autres projets ferroviaires qui voient le jour dans les mêmes années sans provoquer une opposition semblable. La Section distingue en réalité différentes formes de modernisation selon leur but et leur impact sur l'espace alpin. Elle voit d'un bon œil les lignes de chemin de fer de montagne lorsqu'elles répondent à des intérêts publics, désenclavent des villages d'altitude, participent à leur développement économique et facilitent l'accès à la montagne, aussi bien pour les touristes que pour les alpinistes. Quelques années plus tard, le Groupe des skieurs négocie d'ailleurs des tarifs avantageux avec la compagnie Aigle-Sépey-Diablerets pour permettre à ses membres de rejoindre plus facilement à bas prix le chalet Lacombe²⁸⁶.

Le chemin de fer n'est donc pas un problème en soi, mais son immixtion sur les cimes emblématiques des Alpes, sous l'impulsion de promoteurs touristiques et de logiques spéculatives, entre en confrontation avec les valeurs défendues par la Section. Une frontière morale se dessine alors entre les formes de progrès jugées acceptables et celles qui doivent être combattues. Le phénomène du chemin de fer de sommet, pensé avant tout pour le tourisme et fondé sur des intérêts privés, supprime l'effort de l'ascension, transforme le sommet en produit de consommation et ouvre la porte à une fréquentation de masse perçue comme nuisible tant pour les pratiques alpines que pour les populations locales. En tant qu'organisation porteuse de valeurs patriotiques et alpines affirmées, la Section, à l'image du CAS, estime devoir protéger l'identité nationale en préservant l'intégrité de certains espaces montagnards face à cette modernité²⁸⁷.

²⁸⁵ SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section ...*, p.62.

²⁸⁶ MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe ...*, p.9.

²⁸⁷ DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire ... », p.86.

Le débat ne disparaît toutefois pas avec l'échec du projet Gryon-Diablerets. Il se déplace progressivement du rail aux infrastructures du ski moderne, pratique qui suscite des débats controversés au sein de la Section (voir partie 2.1). La question se pose alors à nouveau dans les années 1930 : jusqu'où peut-on mécaniser la pratique du ski sans en dénaturer les valeurs et quels sont les endroits jugés acceptables pour le faire ?

3.2 *Le ski face à la mécanisation touristique : téléskis, pistes et nouveaux usages (années 1930)*

3.2.1 Une transformation du ski : essor des remontées mécaniques et redéfinition des pratiques

Dans les années 1930, le ski alpin continue de se développer et de s'imposer comme une pratique incontournable dans les Alpes suisses. Les premiers championnats du monde de ski sont organisés à Mürren en 1931 et participent à diffuser une pratique en plein essor au sein de la population helvétique²⁸⁸. Depuis plusieurs années déjà, les hôteliers utilisent le ski de descente comme un argument touristique privilégié pour leur clientèle étrangère et l'intègrent à une offre qui comprend également du patinage, du curling ou de la luge. Toutefois, les efforts importants nécessaires pour remonter les pentes à pied ou à peau de phoque limitent encore son adoption généralisée par cette clientèle, qui privilégie des activités moins exigeantes physiquement, mais tout aussi ludiques. Plusieurs innovations technologiques vont alors profondément changer la situation à partir du milieu des années 1930.

Le chemin de fer et le funiculaire, qui constituaient jusqu'ici les principales infrastructures permettant d'acheminer les skieurs vers leurs lieux de pratiques, connaissent un ralentissement important durant l'entre-deux-guerres. En effet, la construction de ces installations coûteuses diminue fortement dans un contexte de crise économique mondiale, marqué par le krach boursier de 1929²⁸⁹. La Suisse inaugure encore un funiculaire en 1934 dans le canton de Saint-Gall, avant une pause de plusieurs décennies. D'autres installations, moins coûteuses à exploiter et soumises à un système de concession moins contraignant, prennent alors le relais et

²⁸⁸ QUIN Grégory, « Les Jeux olympiques de 1928 à St-Moritz », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.108.

²⁸⁹ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski*, ..., p. 53.

participent à l'émergence progressive des domaines skiables dans les Alpes suisses. C'est dans ce contexte qu'apparaît une innovation décisive : le téléski.

Deux pionniers sont à l'origine de cette invention. Ernst Gustav Constam, ingénieur en génie mécanique, développe le téléski à perche, dont la première installation est mise en place à Davos en 1934²⁹⁰. Ce dispositif novateur connaît un grand succès dans la station grisonne. Une année plus tard, l'ingénieur civil Béda Hefti met au point un téléski à ceintures, dont le premier modèle, installé dans le canton de Fribourg, connaît également un accueil favorable²⁹¹. Ces innovations représentent une véritable révolution pour les skieurs, désormais capables de remonter les pentes sans effort et de consacrer l'essentiel de leur activité à l'enchaînement des descentes, qui deviennent alors le but exclusif de leurs journées en montagne²⁹².

Ces deux systèmes de remonte-pente se diffusent rapidement à travers les Alpes suisses : une quinzaine de ces systèmes sont installés entre 1937 et 1945 dans le pays²⁹³. Cette diffusion est notamment portée par des hôteliers, qui voient dans le téléski un excellent outil de promotion touristique pour leur établissement, comme à Saint-Moritz, où le premier téléski est construit à proximité de l'hôtel Suvretta en 1935²⁹⁴. Les remontées mécaniques ne servent ainsi pas seulement les skieurs, mais participent également à la création de la station moderne et des domaines skiables comme on les connaît aujourd'hui.

Dans les Préalpes vaudoises, les premières installations apparaissent dès l'hiver 1936/1937, avec un téléski Hefti reliant le col de Bretaye à Chaux Ronde²⁹⁵. D'autres téléskis voient le jour dans la région au fil des années : aux Vioz au-dessus des Diablerets en 1943, aux Mosses en 1954 ou encore à la Comballaz en 1955²⁹⁶. Entre temps, de nouvelles technologies apparaissent. Télésièges, télécabines et téléphériques se développent et offrent des remontées plus longues, plus confortables et avec un débit accru, participant ainsi à attirer un nombre croissant de skieurs dans les différentes stations. Dans les Alpes vaudoises, cette évolution se traduit par l'inauguration de la télécabine deux places d'Isenau en 1953, de celle de la Berneuse à Leysin

²⁹⁰ ANKER Daniel, « "C'est le ski dans un fauteuil", ou l'histoire des premiers téléskis de Suisse », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.120.

²⁹¹ ANKER Daniel, « "C'est le ski dans un fauteuil"... », p.120.

²⁹² QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski*, ..., p. 51.

²⁹³ QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe, *La civilisation du ski*, ..., p. 55.

²⁹⁴ ANKER Daniel, « "C'est le ski dans un fauteuil"... », p.121.

²⁹⁵ ANKER Daniel, « "C'est le ski dans un fauteuil"... », p.120.

²⁹⁶ BUSSET-HENCHOZ Marie-Claude, *Hivers sportifs aux Ormonts*, Gstaad : Müller Marketing & Drucks AG, 2009, p.64.

en 1956, du Pic Chaussy aux Mosses en 1963, ou encore du téléphérique du glacier des Diablerets en 1964, reliant le col du Pillon à la cabane du Scex Rouge en plusieurs sections. Cette expansion rapide des remontées mécaniques dans cette région illustre la transformation culturelle importante qu'opère la pratique du ski dans ces années. Si le ski de descente existait déjà avant l'apparition du télési, d'autres moyens plus rudimentaires étaient utilisés par les skieurs pour remonter les pentes sans effort, comme le recours à des chevaux, à des véhicules motorisés sur chenilles (« autoluge »), ou encore à de grandes luges tractées servant à tirer plusieurs skieurs (« funiluge »).



Figure 12: Une "autoluge" relie les Diablerets au lac Retaud entre 1939 et 1941²⁹⁷

Le télési n'est donc pas à l'origine du ski alpin en tant que tel, mais il constitue un facteur déterminant de sa diffusion et de son ancrage progressif dans les mœurs et les pratiques du pays. En facilitant l'accès aux pentes enneigées et en réduisant l'effort auparavant nécessaire à la montée, ces différentes infrastructures participent à transformer la finalité du ski, qui devient petit à petit une activité de masse s'inscrivant progressivement comme un élément important du patrimoine culturel helvétique²⁹⁸.

²⁹⁷BUSSET-HENCHOZ Marie-Claude, *Hivers sportifs aux Ormonts*, Gstaad : Müller Marketing & Drucks AG, 2009, p.67.

²⁹⁸ AMACHER HOPPLER Anna, « Comment les touristes ont fait du ski un « symbole national » », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.137.

Cette redéfinition des pratiques, ainsi que l'implantation d'infrastructures techniques dans les paysages alpins, poussent la Section à prendre à nouveau position face à l'implantation de nouvelles formes de modernité sur son territoire. Elle est confrontée à une évolution qui une fois encore entre en tension avec sa conception de l'accès légitime à la montagne.

3.2.2 *La Section des Diablerets face à la mécanisation du ski : valeurs alpines et redéfinition d'une modernité acceptable*

Comme analysé précédemment dans ce travail, l'implantation du ski dans la Section des Diablerets est, au début du XX^e siècle, un processus lent et mouvementé, qui laisse transparaître des tensions entre les normes et valeurs traditionnelles de l'organisation alpine et un nouvel engin qui vient les bousculer. Après beaucoup de persévérance de certains de ses membres, le ski s'impose comme un outil légitime pour parcourir les Alpes dans le courant des années 1920, après de nombreuses années de controverses et de débats. Cependant, les tensions autour du ski perdurent dans la Section face à l'évolution de ses usages, qui déplace cette pratique d'un moyen de déplacement vers une activité de loisir, centrée sur la vitesse et le plaisir. Ce phénomène crée alors une nouvelle menace pour les alpinistes contre laquelle ils se mobilisent, celle de la mécanisation du ski. En effet, les infrastructures modernes de remontée mécanique engendrent des transformations structurelles qui poussent la Section à redéfinir la place du ski. Henri Faes exprime des préoccupations au sujet de ce nouveau phénomène alpin en 1938 :

« Beaucoup de skieurs modernes non seulement exigent des pistes toutes préparées, mais veulent pouvoir en atteindre sans peine le sommet par les moyens de locomotion les plus divers, trains, auto-chenilles, funiski, télési, supprimant ainsi l'exercice de la montée si salutaire à la santé générale. Or une des règles essentielles qui constitue une des pierres d'angle de l'alpinisme veut que le plaisir soit gagné par l'effort »²⁹⁹.

Cette critique du ski moderne intervient dans un contexte où les moyens de locomotion au service du ski sont encore nombreux et où le télési ne s'est pas encore véritablement imposé dans les Préalpes vaudoises. Sa position repose alors principalement sur un principe idéologique essentiel pour les alpinistes, soit le fait de mériter l'ascension par ses propres forces. Faes ne pointe pas du doigt le fait que ces engins dénaturent le paysage alpin, ni le fait de skier en descente, mais bien les valeurs sous-jacentes à une telle pratique. Cet argument apparaît dans un autre texte qu'il écrit en 1954 pour les cinquante ans du Groupe des skieurs :

« On pourrait ergoter longtemps sur la question de savoir si les monte-pentes ont créé les pistes ou si celles-ci ont appelé les monte-pentes. Dès leur apparition, que ça soit sous forme

²⁹⁹ FAES Henri, « Le CAS et l'alpinisme hivernal », ...

de luge, de tire-flemme, de télésièges ou de cabines, leur succès fut décisif et s'est confirmé au point qu'une station, même très favorable au ski, est condamnée à végéter, voire à l'asphyxie, si elle n'offre pas à la masse, soumise malgré tout à la loi du moindre effort, un moyen de remonter les pentes sans fatigue »³⁰⁰.

Avec un peu plus de recul sur ces nouvelles infrastructures, Faes utilise ici un champ lexical lié à l'effort très marqué pour dénoncer les dérives du ski alpin et, indirectement, du développement des remontées mécaniques. En qualifiant notamment ces infrastructures de « *tire-flemme* », le Groupe dénonce l'absurdité de cette mode soutenue par le milieu touristique, qui désire attirer une clientèle en lui assurant un ski substituant l'effort physique au plaisir.

Bien que n'adhérant pas à cette nouvelle façon de concevoir le ski et de le pratiquer, il semble toutefois très lucide quant à son évolution inéluctable dans le pays et ne reste pas insensible à la beauté et aux plaisirs procurés par cette pratique :

« Il serait parfaitement oiseux de médire les pistes. Elles sont là ; leur popularité est incontestable. Les tenaces adeptes du ski de tourisme peuvent éprouver une sorte de sourd dépit de voir leur ancien idéal délaissé et dédaigné, ils sont bien obligés de reconnaître que c'est beau de voir les skieurs – et skieuses – modernes dévaler les pistes, légers, gracieux, rapides, contrôlant leur vitesse presque sans effort apparent. C'est comme une danse et, pour celui qui la possède, elle est aussi enivrante que l'autre »³⁰¹.

La position critique du Groupe n'est donc pas fondée non plus sur une diabolisation des remontées mécaniques. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que, dans le *Manuel du skieur* de Faes et Mercanton, un sous-chapitre est consacré au remorquage à ski (ski-kjöring), par un cheval, un traîneau ou un véhicule à moteur, afin de permettre au skieur de gagner du temps sur une route alpine³⁰². Même chez les alpinistes, le concept de se faire tracter à ski n'est donc pas complètement banni, c'est l'objectif sous-jacent qui change et qui pose problème.

Dans cette perspective, l'enjeu dépasse la simple question technique. La diffusion des remontées mécaniques affaiblit le rôle de médiateur de la Section dans l'accès à la montagne. En effet, par des formations, des manuels de ski, des guides ou des sorties collectives organisées pour ses membres, elle conservait un certain contrôle sur la transmission d'une culture alpine fidèle à ses valeurs. Les infrastructures touristiques standardisent l'accès à la montagne et réduisent ainsi son influence dans la prescription des bonnes pratiques à adopter dans les espaces alpins.

³⁰⁰ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe des skieurs*, p.19.

³⁰¹ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe des skieurs*, p.20.

³⁰² FAES Henri, MERCANTON Paul-Louis, *Le manuel du skieur* ..., p.33.

Comme lors des débats sur les chemins de fer, ce ne sont donc pas la modernité et la technologie elles-mêmes qui sont problématiques, mais bien les conséquences sociales et culturelles dans ce milieu alpin qui se sent de plus en plus envahi :

« Mais c'est un spectacle que ceux de 1920 n'avaient pas prévu. Ce qu'ils n'avaient pas prévu non plus, c'est la cohue de carnaval qui encombre les pistes, les trains, les bars, le départ et l'arrivée, les déchets de toute sortie qui souillent la neige, la vulgarité et la grossièreté de plus en plus fréquente, inévitables, hélas ! dès qu'il y a foule le « je-m'en-fichisme » de certains cuistres – ôte-toi de là, que je passe. Ils n'avaient pas prévu que le commerce et l'industrie s'empareraient de ces masses, leur imposeraient leurs modes, une tenue vestimentaire ; que le snobisme et la propagande s'en mêleraient, amenant sur les terrains de ski des gens qui n'ont rien à y faire et n'y ont aucun plaisir »³⁰³.

Au-delà du simple aspect idéologique et de la loi du moindre effort soutenue par les remontées mécaniques, le Groupe critique ainsi la massification et la marchandisation du ski qu'ont entraînées ces innovations techniques et leurs dérives. Le problème devient aussi social et culturel et fait émerger à nouveau ce paradoxe au sein de la Section, prise entre la volonté de promouvoir l'accès au monde alpin et la nécessité de le protéger du phénomène touristique accéléré par le ski.

À travers cette critique, le Groupe ne défend pas seulement la pratique du ski, mais aussi une définition implicite de la figure légitime du montagnard. La montagne est pensée comme un espace exigeant formation, discipline, effort et maîtrise de codes culturels spécifiques. Elle ne doit pas, dans cette logique, être ouverte indistinctement à tous les publics ni fréquentée en dehors des codes et dispositions valorisés par la culture alpine traditionnelle. Les remontées mécaniques brouillent ainsi la frontière entre alpinistes et touristes, en ouvrant l'espace alpin à des publics perçus comme étrangers aux valeurs de la Section.

Face à ces différentes préoccupations, le CAS fait partie des associations qui commencent à lutter contre l'implantation de remontées mécaniques dans certaines régions emblématiques des Alpes. À une échelle plus locale, le Groupe des skieurs de la Section des Diablerets se mobilise aussi durant cette période en se positionnant contre l'implantation de quelques remontées mécaniques dans les Préalpes vaudoises. Profitant de la structure faîtière du CAS, il bénéficie ainsi du soutien de la Section, voir même du Comité central, afin que ce genre d'opposition ait un réel impact et soit reconnu par les autorités décisionnelles.

³⁰³ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe des skieurs*, p.20.

3.2.3 *Entre opposition et adaptation : les cas d'Anzeindaz et de la Borbuintze*

Le 25 septembre 1935, la Section apprend qu'une demande de concession a été déposée au Département fédéral des Chemins de fer pour la création d'un téléphérique à Anzeindaz, considéré par la Section comme « *un des plus beaux coins des Alpes* »³⁰⁴. Le directeur de la compagnie ferroviaire Bex-Gryon-Villars prévoit en effet d'implanter une remontée mécanique entre Solalex et Anzeindaz afin d'ouvrir cette vallée à la pratique du ski alpin³⁰⁵. Une commission chargée de s'opposer au projet se met rapidement en place et trouve du soutien auprès du Comité central du CAS, du Heimatschutz et du Naturschutz, qui soutiennent les arguments de la Section contre cette entreprise. L'industrie touristique s'attaque ici à une région délicate. En effet, ce pâturage, qui fut l'objet de nombreuses inspirations littéraires dans la Section, est reconnu pour ses qualités paysagères particulières et son côté pittoresque qui le caractérise toujours³⁰⁶. La région dispose donc d'un fort capital symbolique, qui s'est accru encore avec la construction d'un chalet par le Groupe des skieurs le 30 septembre 1934. La cabane René Barraud offre un troisième pied-à-terre intéressant au Groupe et à la Section.



Figure 13: Cabane Barraud dans les années 1980³⁰⁷

³⁰⁴ Archives, procès-verbal du comité de la Section, 25 septembre 1935.

³⁰⁵ Section des Diablerets, *Barraud (1934-1984)*. Lausanne : Éditions de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse, 1984.

³⁰⁶ Section des Diablerets, *Barraud (1934-1984)* ...

³⁰⁷ Archives, sous-série « Anniversaires » du Groupe, dans un dossier relatif aux 50 ans de la cabane Barraud, photo non datée.

En hiver, elle permet aux skieurs de se rendre facilement au col du Chamois ou à Derborence, lieux réputés pour la pratique du ski de randonnée, et en été, aux grimpeurs de se reposer avant d'aller escalader les falaises alentours.

En plus du fait d'accueillir des amoureux de la montagne de passage, cette cabane joue aussi un rôle important dans la vie du Groupe. Le rapport du président de la Section de 1937 évoque ainsi l'organisation de cours de ski dans la région, profitant de l'infrastructure en place :

« Ce fût une quinzaine de collègues qui se dépensèrent sans compter pendant une semaine dans notre paradis d'Anzeindaz, afin de se perfectionner dans ce beau sport qui nous est cher »³⁰⁸.

Ce paradis naturel se retrouve ainsi sous la menace d'un téléphérique qui pourrait bouleverser son équilibre, que ça soit au niveau des paysages, de l'environnement ou encore de sa fréquentation. Les membres du Groupe décident alors de mobiliser les ressources nécessaires pour faire avorter le projet. En mars 1939, ces discussions resurgissent dans la Section après la décision du comité de faire officiellement opposition lors de la période de mise à l'enquête du projet. Une grande majorité des clubistes approuve la démarche du comité, mais certains sont plus réservés sur la nécessité de s'opposer en bloc aux projets de remontées mécaniques. C'est le cas du président du Groupe des skieurs, un certain André Perrenoud, qui rappelle les bienfaits que certaines stations, notamment en France, doivent à ce genre d'infrastructures et pense qu'il ne faudrait pas que les oppositions deviennent systématiques dans le futur autour de tels projets³⁰⁹. Cette réaction, qui fait réagir certains membres de la Section, montre que les normes internes sont sous tension face aux remontées mécaniques durant ces années et que le problème de fond n'est pas l'infrastructure en tant que telle, mais bien les conséquences sociales et infrastructurelles associées qui portent atteintes au lieu. L'opposition du CAS au projet porte ses fruits et durant l'été 1939, les autorités jugent qu'il n'est pas le bon moment pour miser sur un tel projet dans la vallée³¹⁰.

Ces préoccupations reviennent cependant dix ans plus tard, suite à la publication d'une annonce dans le *Journal de Bex* à la fin du mois de mars 1949, qui expose la volonté d'instaurer un service de transport public par auto-chenilles entre Solalex et Anzeindaz, avec un prolongement

³⁰⁸ Archives, rapport du président du Groupe pour l'hiver 1936/1937.

³⁰⁹ Archives, procès-verbal d'une séance ordinaire de la Section, 13 mars 1939.

³¹⁰ Archives, procès-verbal de l'assemblée mensuelle de la Section, 28 juin 1939.

possible jusqu'au col des Chamois³¹¹. La Section réagit ainsi par une lettre adressée au Conseil d'Etat vaudois :

« C'est avec un profond regret qu'elle voit ces sites des Alpes vaudoises, qui lui sont si particulièrement chers, menacés à nouveau par l'industrialisation et l'envahissement grâce à des moyens mécaniques. Elle comprend très bien l'emploi de tracteurs, jeeps et d'auto-chenilles pour faciliter le service des alpages et l'exploitation des forêts, mais elle s'oppose à un service public de transports de personnes »³¹².

À nouveau, la Section ne prend pas pour cible les moyens de transport mécanisés qui ouvrent l'accès à la montagne, mais leur utilisation à des fins touristiques. Anzeindaz s'impose comme un espace privilégié pour les montagnards à défendre à tout prix contre l'industrialisation des Alpes et son accaparament par une population citadine :

« Sauf Anzeindaz, partout la montagne a été gâtée par la construction de téléphériques, de pylônes qui se profilent sur les crêtes, par l'édification de restaurants ultra-modernes où la foule cosmopolite, qui se moque pas mal des beautés de la montagne, vient se divertir. Heureusement, Anzeindaz est vierge de tout ce que la civilisation et le progrès ont apporté. Notre patronne, les Diablerets, semble protéger ce pâturage et notre cabane. [...] Nous voulons rester chez nous. Un tel projet sacrifierait complètement notre cabane, qui est sur le passage du col des Chamois ; ici, pour nous, la tranquillité. Toute la populace des villes se donnerait rendez-vous à Anzeindaz »³¹³.

En parcourant les rapports de procès-verbaux des séances de la Section et du Groupe des skieurs, il apparaît que l'opposition n'est pas systématique envers les projets de remontée mécanique dans les Préalpes vaudoises. Comme l'exprimait Henri Faes, l'évolution du ski en une activité de loisir et la transformation des paysages pour sa pratique est inéluctable, les membres de la Section en sont conscients. Ils se concentrent alors sur la défense des quelques lieux qui leur sont chers, afin de préserver quelques vallées de ce phénomène touristique et de pouvoir ainsi perdurer leurs activités alpines en toute tranquillité.

Dans la région de la Borbuintze, lieu historique du Groupe où fut construit son premier chalet, le ski alpin se développe aussi au début des années 1940 et s'inscrit progressivement dans le paysage local. En 1942, la construction d'un télésiège reliant le hameau des Rosalys aux pentes du Pralet suscite certaines réactions au sein du Groupe :

³¹¹ Dans la région : une curieuse nouvelle, (1949, mars), *Le Journal de Bex*.

³¹² Archives, lettre adressée par la Section au Conseil d'Etat vaudois, 5 avril 1949.

³¹³ Discours prononcé par Marcel Bornand pour les 25ans de la cabane en 1959, dans Section des Diablerets, *Barraud (1934-1984) ...*

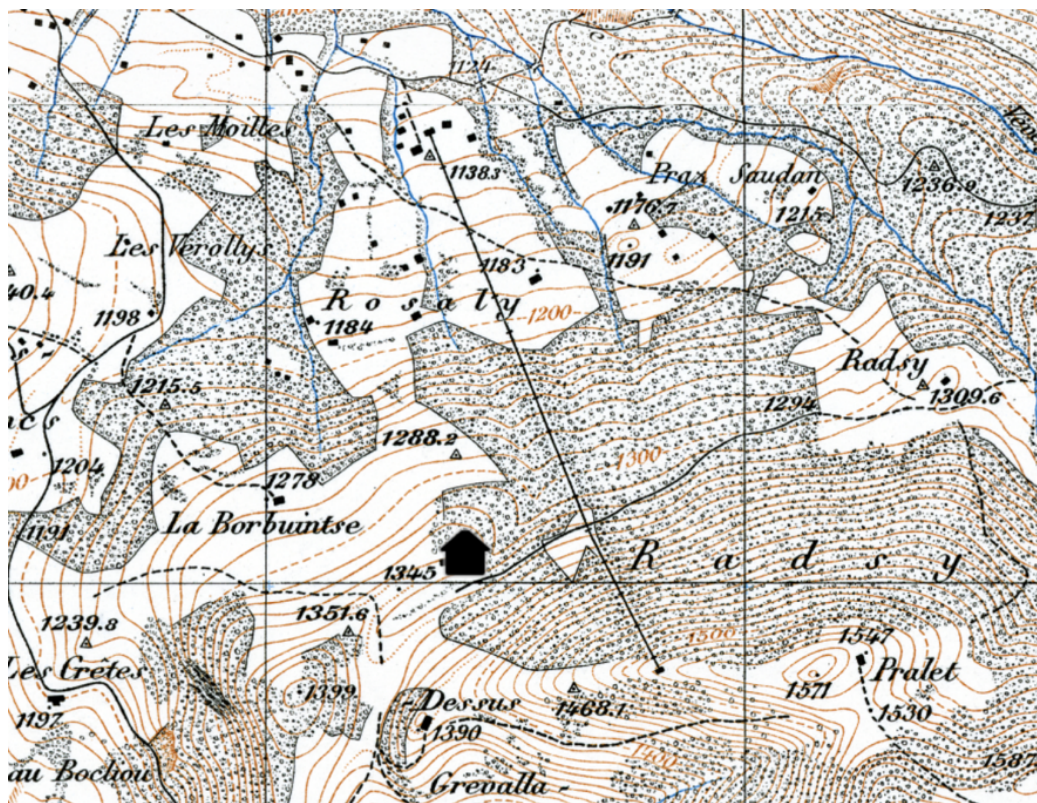


Figure 15: Carte topographique de la région du chalet de Borbuintze datant de 1949³¹⁶

Les cartes comparant l'avant et l'après télési permettent d'ailleurs de mieux s'imaginer cette mutation. Un lieu fréquenté surtout par quelques clubistes et habitants de la région devient petit à petit un espace traversé par des dizaines de skieurs lors des beaux jours.

Des discussions s'étaient déjà tenues en 1920 concernant les règles d'accès au chalet au sein de la Section face à son succès³¹⁷. Vingt ans plus tard, des nouvelles mesures sont prises afin de réserver l'accès au chalet aux membres de la Section et ne pas trop subir les conséquences sociales de cette nouvelle remontée mécanique. La recommandation est faite ainsi de porter l'insigne du Groupe afin de distinguer les membres légitimes d'accéder au chalet, soit les clubistes, aux nouveaux usagers externes, qui ne paient notamment pas de cotisation.

³¹⁶ Carte tirée de map.géo.admin.ch.

³¹⁷ Archives, procès-verbal du comité du Groupe, 13 octobre 1920.



Figure 16: Insignes du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets³¹⁸

L'exemple du télésiège près de la Borbuintze montre bien que la Section ne cherche pas systématiquement à freiner la modernisation des pratiques, celle-ci ne s'est en effet pas opposée à cette infrastructure. Mais elle tente aussi, quand cela lui paraît inévitable, d'en encadrer les conséquences sur ses lieux de sociabilité et sur son identité collective. Là où Anzeindaz représente plus un lieu à protéger d'une transformation jugée inacceptable dans une région ayant vécu de nombreuses transformations, la Borbuintze illustre plutôt une logique d'adaptation à la modernité, centrée sur le maintien des frontières sociales dans un territoire devenu plus accessible.

La Section des Diablerets ne mène ainsi pas une opposition uniforme à l'ensemble des projets de remontée mécanique apparus depuis les années 1930. Tout en acceptant leur implantation dans le paysage et l'évolution des pratiques, elle s'impose toutefois comme une figure chargée d'en définir les limites sur son territoire, en fonction de leurs effets sur l'accès à la montagne, sur les usages sociaux des lieux et sur le maintien de ses propres normes.

³¹⁸ Archives, sous-série « Insignes du Groupe des skieurs ».

3.3 Le Groupe des skieurs à l'ère du ski de masse (années 1950-1960)

3.3.1 L'après-guerre et la démocratisation progressive du ski

La seconde Guerre mondiale entraîne un coup d'arrêt pour le tourisme en Europe. En Suisse, pays relativement préservé des combats, les infrastructures hôtelières subissent néanmoins une baisse importante de leur clientèle étrangère, bien qu'une fréquentation nationale permette tout de même de maintenir un niveau d'activité pendant cette période incertaine³¹⁹. Il faut toutefois attendre quelques années après la fin de la guerre pour assister à une véritable relance du tourisme helvétique à l'échelle internationale. En pleine période de reconstruction économique, le ski s'impose alors progressivement comme un des piliers du tourisme suisse et prend une nouvelle dimension. Plusieurs événements participent à cette évolution, comme l'organisation des Jeux olympiques d'hiver à Saint-Moritz en 1948 ou encore l'élection du Suisse Marc Hodler à la présidence de la FIS en 1951³²⁰. La Suisse se positionne ainsi de plus en plus comme un acteur central du ski mondial.

L'État lui-même prend part à cette dynamique. Conscient de l'importance stratégique du tourisme pour l'économie du pays, le Conseil fédéral accorde une subvention de 500 000 francs destinée à soutenir l'hôtellerie et les stations alpines à la fin de l'année 1950³²¹. Par une telle mesure, le ski dispose d'un soutien financier indirect mais déterminant, à travers le développement des infrastructures touristiques, des stations d'altitude ou encore des écoles de ski. Il s'inscrit durablement dans les mœurs et devient non seulement un sport populaire en pleine démocratisation, mais aussi l'un des principaux canaux de transmission de l'image touristique suisse à l'étranger³²².

Ce changement d'échelle transforme la place du ski dans la société helvétique. Alors qu'il était auparavant une pratique encore majoritairement investie par certaines élites touristiques, il devient progressivement un phénomène de masse en même temps qu'un symbole national³²³. En effet, l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail au début des années 1960 rend le ski beaucoup plus accessible pour la population suisse, qui peut alors commencer à s'offrir des vacances à la montagne³²⁴. Le développement des remontées mécaniques, la multiplication des stations de sports d'hiver dans le pays, l'essor des écoles de ski ou

³¹⁹ TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre ...*, p.151.

³²⁰ QUIN Grégory & CALA Sébastien, *Structuration et promotion du ski ...*, p.120-121.

³²¹ QUIN Grégory & CALA Sébastien, *Structuration et promotion du ski ...*, p.122.

³²² QUIN Grégory & CALA Sébastien, *Structuration et promotion du ski ...*, p.124.

³²³ AMACHER HOPPLER Anna, « Comment les touristes ont fait du ski ... », p.137.

³²⁴ AMACHER HOPPLER Anna, « Comment les touristes ont fait du ski ... », p.140.

l'intégration des fabricants de matériel sportif dans l'AESS en 1945 témoignent de cette mutation³²⁵. Le ski s'inscrit dans le paysage, se commercialise et s'intègre à un vaste système touristique et culturel.

Dans les Préalpes vaudoises, cette transformation est particulièrement visible dans les paysages alpins. Leysin, jusqu'ici connu principalement pour ses cliniques et sanatoriums, doit se réinventer au début des années 1950 face à la régression des cas de tuberculoses. Le village se réorganise en station touristique moderne et investit dans des infrastructures orientées vers les sports d'été et d'hiver, comme le téléphérique de la Berneuse inauguré en 1956³²⁶. Cette installation marque la création d'un nouveau domaine skiable dans les hauts de Leysin (voir Figure 17). À Villars, où le ski est déjà bien implanté, l'après-guerre accélère également la mise en place d'un véritable domaine skiable (voir Figure 18) grâce notamment à l'installation de nouveaux téléskis et des premiers télésièges dans la région³²⁷. Aux Diablerets enfin, l'ouverture du télécabine d'Isenau en 1953, puis celle du téléphérique du glacier en 1964, ouvre de nouveaux espaces enneigés à la pratique du ski et inscrit plus durablement encore la vallée des Ormonts dans l'économie du ski moderne.



Figure 17: Tracé des pistes de ski à Leysin en 1956³²⁸

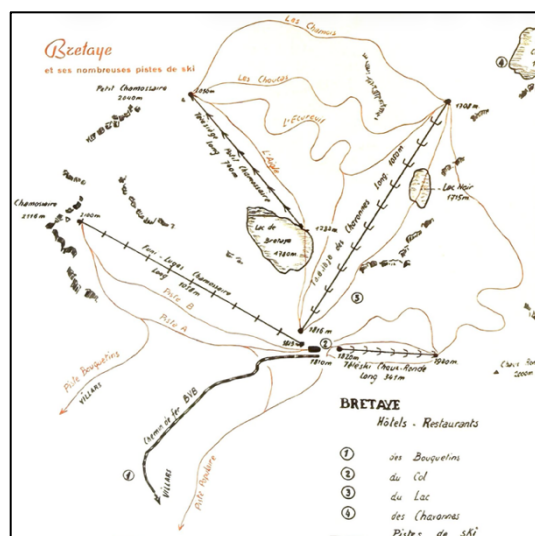


Figure 18: Plan des pistes à Villars en 1954³²⁹

³²⁵ QUIN Grégory & CALA Sébastien, *Structuration et promotion du ski ...*, p.127.

³²⁶ JACCARD Baptiste, *Leysin : une reconversion par le sport (1956-1966)*, mémoire sous la dir. de Nicolas Bancel, Université de Lausanne, 2014, 104 p.

³²⁷ Remontées-mécaniques.net, TSD6 Petit Chamossaire. URL : <https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/reportage-td6-petit-chamossaire-poma-4146.html>, consulté le 26 mai 2026.

³²⁸ JACCARD Baptiste, *Leysin : une reconversion ...*, p.45.

³²⁹ École Suisse de Ski de Villars. (2008). *Les grands moments de l'ESS Villars de 1932 à nos jours : 75^e anniversaire 1932/2008*. École Suisse de Ski et de Snowboard de Villars, p.18.

Ces exemples locaux sont révélateurs du changement de nature du ski durant ces années. Il passe d'une activité utilisée pour compléter l'offre touristique hivernale, à un système structuré à part entière, reposant sur des infrastructures lourdes, une industrie du matériel, des réseaux de transport interconnectés, des écoles dédiées à sa pratique et une promotion à large échelle, au-delà des frontières nationales. En effet, une nouvelle clientèle américaine fréquente notamment les stations du pays depuis l'après-guerre, profitant du développement de l'aviation pour venir skier en Suisse³³⁰. Au niveau du territoire, certaines régions alpines ne sont plus simplement fréquentées, mais bien aménagées et organisées en fonction du ski.

Dans ce nouveau contexte, la place du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets change profondément. Alors qu'au début du XX^e siècle, il avait joué un rôle important dans les processus de légitimation et d'institutionnalisation du ski au sein du Club alpin, il se retrouve confronté à d'autres acteurs, comme les écoles de ski, les ski-clubs ou la Fédération Internationale de Ski (FIS), capables de diffuser cette pratique à une échelle bien plus large. Le ski de vitesse et de descente, soutenu par les ski-clubs, les écoles de ski et les milieux touristiques en raison de sa plus grande accessibilité, du plaisir qu'il procure et de son potentiel économique, s'est imposé progressivement comme forme dominante du ski en Suisse, relayant le ski-alpinisme à une place plus secondaire. Le ski que le Groupe avait contribué à promouvoir avec persévérance au sein de la Section lui échappe ainsi partiellement, dans ses formes, ses usages et ses finalités.

On peut dès lors supposer que l'enjeu pour le Groupe dans les années 1950 n'est plus tant d'imposer sa propre conception du ski ou de le faire reconnaître, mais plutôt de redéfinir sa place et son identité dans un espace alpin où cette pratique a changé de dimension, passant d'une logique alpine et utilitaire à celle du tourisme de masse.

3.3.2 Le Groupe des skieurs : d'avant-gardiste à gardien d'un certain idéal alpin

L'intégration du ski dans les pratiques du tourisme et des loisirs de masse transforme profondément la place du Groupe au sein de la Section des Diablerets. Son rôle devient progressivement moins central dans un contexte où cette pratique est largement répandue dans les usages alpins et s'est démocratisée à une échelle plus large au sein de la population.

Cette évolution se matérialise notamment dans certaines difficultés que rencontre le Groupe pour maintenir une participation décente à certaines de ses activités depuis la période d'après-guerre. Depuis sa création, il organise plusieurs courses à ski chaque hiver, en moyenne ou

³³⁰ AMACHER HOPPLER Anna, « Comment les touristes ont fait du ski ... », p.139.

haute montagne, qui offrent l'opportunité à ses membres de se réunir et de découvrir de nouveaux itinéraires hivernaux de manière encadrée. A la fin des années 1940, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de courses qui sont agendées par saison, entre les mois de décembre et de juin³³¹. Les skieurs du Groupe disposent ainsi d'une offre riche et variée, mais l'attrait pour ces courses n'est plus toujours au rendez-vous.

Durant la saison 1947-1948, de nombreuses courses doivent être annulées à cause des conditions météorologiques et d'enneigement compliquées, mais aussi faute d'inscriptions suffisantes. Sur 612 membres recensés cette année-là, on ne compte en moyenne que neuf participants par course, signe du faible enthousiasme porté par les clubistes pour ce genre de sorties³³². Julien Fiorina, président du Groupe durant cette période, explique cette situation par l'essor d'une pratique plus individualiste du ski chez les clubistes, qui les pousse à privilégier les sorties indépendantes plutôt que celles organisées par le Groupe. Il évoque également l'impact direct du ski de piste et de sa mécanisation sur cette baisse de fréquentation :

« On a l'impression que nos membres se désintéressent quelque peu de ces manifestations organisées par le groupe. La grande vogue des monte-pente, et d'autres moyens d'ascensions pépères doit aussi exercer une influence fâcheuse sur cette participation »³³³.

Le développement des remontées mécaniques transforme ainsi profondément les pratiques sociales liées au ski et réduit progressivement le rôle structurant des courses collectives organisées par le Groupe. L'évolution de ses effectifs en est d'ailleurs un indicateur révélateur. Entre 1945 et 1950, puis entre 1950 et 1955, le Groupe gagne encore plus de 10% de nouveaux membres actifs tous les cinq ans (voir Figure 19). Depuis le milieu des années 1950, le nombre de membres actifs tend toutefois à stagner.

Le Comité, bien conscient de cette évolution, tente d'y remédier depuis le milieu des années 1960 à travers plusieurs actions de propagande, comme la publication de prospectus illustrés invitant les membres de la Section à rejoindre ses effectifs³³⁴. Cette stratégie cible surtout la jeunesse, qui est davantage attirée par les ski-clubs et les écoles de ski qui proposent des cours centrés sur le ski de piste.

³³¹ Archive, programme des courses pour l'hiver 1948-1949.

³³² Archive, procès-verbal de la séance du comité du Groupe, 9 avril 1948.

³³³ Archive, procès-verbal de la séance du comité du Groupe, 9 avril 1948.

³³⁴ Archive, rapport du président du Groupe pour la saison 1965-1966.

Année	Nombre de membres actifs	Évolution
1940	362	-
1945	403	+ 11,3%
1950	457	+ 13,4%
1955	517	+ 13,1%
1960	505	- 2,3%
1965	521	+ 3,2 %
1970	528	+ 1,3%

Figure 19: Tableau montrant l'évolution du nombre de membres actifs du Groupe entre 1940 et 1970

Dans ce contexte, il est possible d'émettre l'hypothèse que le Groupe connaît un vieillissement de ses effectifs et que ce ralentissement de recrutement tient en partie au fait que les jeunes skieurs se tournent vers d'autres institutions plus attrayantes :

« Les jeunes gens que nous aimerions rencontrer en plus grand nombre dans les courses du Groupe donnent la préférence au ski de piste qui, malgré les remontées mécaniques, est un sport violent. Le jour où ils en ont assez de faire la queue devant un téléski, ils aspirent à plus de liberté et tentent de s'évader en se lançant dans le ski de tourisme, c'est à ce moment-là que nous les rencontrons dans nos randonnées ou dans nos chalets accompagnés de tout jeunes skieurs, leurs enfants »³³⁵.

Cette stagnation des effectifs ne représente pas une menace à court terme pour la vie du Groupe, mais révèle une transformation plus profonde du statut du Groupe dans le monde alpin. Alors qu'il apparaît comme une structure avant-gardiste au début du XX^e siècle qui bouscule les codes établis dans la Section, il tend progressivement, après la Seconde Guerre mondiale, à devenir le défenseur d'une conception traditionnelle du ski face à la démocratisation de cette pratique. Lors de ses premières années, ses membres étaient parfois considérés comme des agités suivant une mode passagère, tant le ski apparaissait alors comme une pratique capable de transformer l'accès à la montagne hivernale. Après une vingtaine d'années, le ski est intégré pleinement aux pratiques du CAS. Le Groupe reste toutefois fidèle à sa conception alpine du ski et se détourne relativement vite de l'esprit de compétition adopté par de nombreux ski-clubs. Dans ce contexte, il en vient ainsi à incarner une manière plus traditionnelle de pratiquer et d'accéder à la montagne.

³³⁵ Archive, rapport du président du Groupe pour la saison 1971-1972, p.2.

À sa fondation, l'objectif principal du Groupe était de faire découvrir le ski aux clubistes et d'en soutenir la pratique dans la Section. Cette mission étant largement remplie, certains se questionnent dans les années 1950 si le Groupe a encore sa raison d'être et si oui, quel rôle il doit désormais jouer dans cette nouvelle réalité :

« Les prédictions émises en 1929 par Henri Faes se sont donc pleinement réalisées en ce qui concerne le ski dans le Club alpin. Bien rares sont les clubistes qui ne pratiquent pas, peu ou prou, le ski. Ceci étant dit, le Groupe a-t-il encore sa raison d'être ? Certaines sections ont répondu à la question par la négative, et leur Groupe de ski s'est résorbé dans l'ensemble. J'ignore si chez eux le ski s'en porte mieux ou mal. En ce qui nous concerne, pour tout observateur impartial – et je crois être objectif – l'avenir du ski alpin ne serait être en meilleures mains que celles qui conduisent notre Groupe »³³⁶.

Le Groupe ne s'impose plus comme un passage obligé pour découvrir ou pratiquer le ski dans les Préalpes vaudoises. Il perd progressivement son rôle central dans l'accès à la montagne hivernale. Son utilité n'est plus principalement de diffuser la pratique du ski, mais plutôt de transmettre une certaine manière de pratiquer la montagne, en accord avec les valeurs et les buts du CAS.

Dans cette perspective, le Groupe adapte sensiblement son offre afin de rester attractif auprès des jeunes générations. Au début des années 1960, « l'École de ski CAS Diablerets » est mise en place et propose plusieurs jours de cours pour la jeunesse, principalement dans la région du chalet de Borbuintze. Ces formations se rapprochent du modèle adopté par les écoles de ski modernes, avec l'utilisation d'une échelle de niveau, la mise en place d'examen, la transmission d'une technique de ski adaptée à la descente ou encore l'utilisation de piquets et de slaloms pour des petites compétitions³³⁷. Une demande de collaboration est même formulée par le ski-club de Lausanne, qui reconnaît la qualité du travail effectué lors de ces cours.

Le Groupe s'adapte ainsi à son temps et fait évoluer ses approches méthodologiques afin de mieux correspondre aux nouvelles pratiques et besoins. Toutefois, le discours tenu par les responsables du Groupe montre que ces adaptations restent pensées au service de l'alpinisme et des valeurs traditionnelles du CAS :

« L'École de ski du CAS doit donner l'occasion aux membres du CAS d'apprécier la beauté du ski, sur les pistes ou dans la poudreuse et pourquoi pas dans la mauvaise neige, permettre à chacun d'apprendre le plus vite possible à se déplacer partout, sans appréhension avec le

³³⁶ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe ...*, p.25.

³³⁷ Archives, rapport de l'activité de l'école de ski du CAS Diablerets pour la saison 1965-1966, p.2-4.

maximum d'efficacité. Car en définitive, le BUT du CAS : c'est d'amener les clubistes et les faciliter pour effectuer des courses ! »³³⁸.

Derrière la modernisation des méthodes d'apprentissage, le ski continue donc d'être pensé avant tout comme un moyen d'accès à la montagne et non comme une finalité touristique. Le Groupe conserve sa volonté initiale de préserver une conception alpine du ski, fondée sur l'effort, la maîtrise technique et la camaraderie.

La dimension sociale semble également jouer un rôle important dans les arguments émis pour justifier le maintien du Groupe de son cinquantième anniversaire. Cette structure plus restreinte au sein de la Section favorise la cohésion et la création de liens entre passionnés du ski, agissant ainsi comme lieu de socialisation privilégié :

« Étant moins nombreux, on se connaît mieux. La cohésion, la confiance réciproque sont plus faciles à créer ; le contrôle est plus effectif. La collaboration des forces disponibles s'obtient aisément, car on l'accorde plus volontiers en faveur de camarades dont on sait qu'ils partagent votre idéal que pour des collègues que l'on connaît à peine »³³⁹.

Cette fonction de sociabilité apparaît ici comme essentielle pour ses membres, qui ont développé un véritable cercle social à travers cette activité. Les courses et réunions sont aussi une façon d'entretenir des amitiés et la camaraderie au sein du Groupe. Au-delà de cette dimension relationnelle et de l'esprit associatif à conserver, on ressent encore une volonté des membres du Groupe de faire perdurer leurs valeurs, comme la collégialité, et leur conception alpine du ski. Les skieurs au sein de la Section deviennent ainsi progressivement les gardiens d'un certain idéal alpin, que cet entre-soi permet de conserver.

Du point de vue de la mécanisation de l'espace alpin à des fins touristiques, le Groupe reste relativement fidèle à la position qu'il avait déjà adoptée dans les années 1930 et 1940 face aux premières infrastructures de ce type. Ses membres n'approuvent pas nécessairement tous les nouveaux projets, mais semblent bien conscients du développement inévitable des stations de ski et ne cherchent ainsi pas systématiquement à s'opposer à chaque installation apparaissant dans les Préalpes vaudoises.

La lecture des procès-verbaux des séances de comité montre d'ailleurs que cette question reste relativement peu abordée dans les discussions formelles du Groupe dans les années 1950 et 1960. Les remontées mécaniques font désormais pleinement partie du paysage alpin et de

³³⁸ Archives, rapport de l'activité de l'école de ski du CAS Diablerets pour la saison 1965-1966, p.4.

³³⁹ FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe ...*, p.25.

l'économie régionale, leur légitimité n'est plus autant remise en question. Toutefois, les quelques débats à ce sujet offrent des indications intéressantes sur les tensions qui traversent alors les membres du Groupe.

En 1956, un certain Dominique Boscoscuro se dit scandalisé de découvrir un remonte-pente au sommet du Mont-Chevreuil lors d'une randonnée à ski et demande si le Groupe peut tolérer un tel ouvrage, estimant que « *le sommet des montagnes appartient à tout le monde et non seulement aux capitalistes* »³⁴⁰. Le problème n'est pas le télésiège en tant que tel, mais le fait qu'il permette de rejoindre le sommet, jusqu'alors réservé aux alpinistes ou randonneurs. Cette prise de position affirmée ne suscite pas cependant une vague d'approbation dans le Groupe. On lui répond notamment de faire confiance à l'État qui reste prudent dans l'octroi des concessions et qu'il reste de nombreux sommets encore vierges de toute remontée mécanique. Les membres du Groupe paraissent également conscients de leur faible poids face aux intérêts touristiques et économiques liés au développement du ski et décident ainsi de ne pas s'y opposer.

Deux ans plus tard, ce même Boscoscuro propose au Groupe d'agir pour empêcher la construction d'un troisième télésiège dans la région des Paccots. Le président du Groupe, Marc Rochat, lui répond alors que « *nous ne pouvons pas nous opposer au progrès et la mécanique rend parfois de grands services* »³⁴¹.

Ces épisodes révèlent une certaine ambivalence au sein du Groupe entre, d'une part, les membres attachés à une vision puriste de la montagne et de l'accès aux sommets et, d'autre part, des skieurs qui acceptent cette modernité tant qu'elle ne franchit pas certaines limites.

Le cas du téléphérique du Glacier des Diablerets illustre bien cette évolution. Le projet reliant le col du Pillon au Scex Rouge ne suscite pas d'opposition visible de la part de la Section ou du CAS, malgré les souvenirs encore présents du projet de ligne de chemin de fer d'Amiguet qui avait provoqué un vaste mouvement d'opposition quelques décennies plus tôt. Sans preuve du contraire, il est possible donc de supposer que l'accès mécanisé au glacier semble acceptable aux yeux d'une bonne partie des clubistes en 1964.

Quatre ans plus tard, un projet de prolongement de la ligne jusqu'au sommet des Diablerets provoque toutefois une réaction de la Section des Diablerets :

³⁴⁰ Archives, procès-verbal de l'assemblée générale de printemps du Groupe, 16 mai 1956.

³⁴¹ Archives, procès-verbal de l'assemblée générale de printemps du Groupe, 21 mai 1958.

« Nous déplorerions que le plus haut sommet des Alpes vaudoises soit profané par une installation mécanique. Il s'agit de protéger et sauver pour nos descendants l'essentiel de notre patrimoine »³⁴².

Ce cas montre bien que les limites tolérées par le Groupe ne disparaissent pas, mais se redéfinissent avec le temps. Il semble prêt à accepter l'évolution de la montagne et de « son » ski, mais reste attaché à la préservation de certains lieux emblématiques de la région, notamment les sommets, qui représentent l'identité de l'alpinisme. Comme pour la question des méthodes d'apprentissage du ski, les normes évoluent progressivement, mais les valeurs alpines profondes qui structurent sa définition du rapport légitime à la montagne restent inchangées.

³⁴² Archives, lettre adressée par la Section au Département des Travaux publics à Lausanne, 15 juin 1968.

Conclusion

En suivant l'histoire de la Section des Diablerets, l'objectif de ce travail était de comprendre comment une telle institution alpine a défini, puis défendu, certaines formes jugées légitimes de l'accès à la montagne face à l'essor du ski, du tourisme et, plus largement, des infrastructures modernes dans la première partie du XX^e siècle. À travers l'exemple du Groupe des skieurs de cette section et des différentes tensions soulevées par la modernisation progressive des Préalpes vaudoises, il semble réducteur de classer la Section dans les rangs des ultra-conservateurs, simplement hostiles au progrès ou à la modernité. L'innovation est combattue dans la mesure où elle dépasse certaines limites. Ces dernières reposent sur des critères moraux, culturels et sur un esprit alpin jugés compatibles avec les idéaux éducatifs, scientifiques et patriotiques du Club alpin suisse. L'enjeu principal pour la Section ne semble donc pas d'empêcher toute transformation de la montagne, mais plutôt d'en encadrer les formes et d'en fixer les limites acceptables. Les résistances apparaissent principalement lorsque les innovations remettent en cause l'identité alpine du pays, altèrent les paysages montagnards, favorisent un tourisme de masse en haute montagne ou encore réduisent considérablement l'effort physique associé à l'accès aux sommets.

Les valeurs qui structurent ces limites constituent l'un des fondements de l'identité de la Section et la distinguent des autres acteurs présents dans l'espace alpin. Héritée des débuts du CAS et bien antérieure à l'arrivée du ski, cette culture alpine forme le socle à partir duquel les clubistes définissent leur rapport à la montagne et les formes de pratiques qu'ils jugent légitimes. L'alpinisme est alors pensé comme une activité essentiellement estivale, envisagée dans une logique utilitaire et scientifique.

Le ski, qui émerge au tournant du XX^e siècle sous l'impulsion de quelques clubistes, agit comme un perturbateur interne de ces normes établies. Cette innovation technique suscite des tensions et des résistances lors de la création du Groupe des skieurs, mais finit progressivement par s'imposer comme un outil légitime pour parcourir la montagne en hiver. Le Groupe, porté par l'engagement de ses membres les plus fervents, joue alors un rôle important dans ce processus d'intégration et de légitimation. En effet, il encadre la pratique et fait du ski un outil compatible avec les buts et valeurs de la Section. Cette innovation transforme toutefois le rapport à la montagne et son accessibilité, en ouvrant la voie à l'alpinisme hivernal.

À partir des années 1910, puis surtout dès l'entre-deux-guerres, de nouveaux acteurs économiques extérieurs au CAS s'intéressent à leur tour à l'espace alpin à travers le

développement du tourisme, des chemins de fer de montagne puis, finalement, des remontées mécaniques. Les tensions deviennent alors plus intenses, car certains de ces projets s'éloignent fortement de la conception que les alpinistes se font de l'accès à la montagne, en particulier quand ils touchent à des sommets emblématiques, comme celui des Diablerets. Face à cette évolution, la Section ne s'oppose pas en masse à la modernisation de l'espace alpin, mais cible surtout les projets qui dépassent le cadre fixé par ses valeurs fondatrices et sa vision des paysages alpins. Les normes évoluent ainsi progressivement avec le temps et s'adaptent aux nouvelles réalités techniques et touristiques, sans pour autant remettre en cause les grands principes qui structurent l'identité de la Section.

L'étude du Groupe des skieurs et de la Section des Diablerets met en évidence la manière dont une institution alpine doit continuellement se positionner et concilier adaptation et préservation face aux évolutions sociales, techniques et touristiques qui transforment son territoire d'activité. Depuis ses débuts, le CAS participe lui-même à l'ouverture de la montagne et à son attractivité touristique, tout en cherchant à préserver une certaine conception de l'alpinisme, de l'effort et des paysages alpins. Cette tension entre ouverture et préservation traverse toute l'histoire du CAS et demeure perceptible aujourd'hui. Les débats changent selon les époques et les innovations, mais la question de fond reste largement la même : comment adapter la montagne aux évolutions de la société sans altérer ce qui en fait sa valeur aux yeux des alpinistes ?

Cette étude de cas, centrée principalement sur les archives internes de la Section des Diablerets, reflète avant tout le point de vue des clubistes et de leurs dirigeants sur ces différents enjeux. Certaines observations peuvent être mises en perspective avec des travaux portant plus largement sur le CAS, mais il reste difficile, à partir d'un seul cas d'étude local, de généraliser cette analyse à son ensemble. Il serait intéressant de prolonger ce travail par une étude comparative avec d'autres sections aux trajectoires et sensibilités différentes, afin de mieux mesurer ce qui relève des spécificités propres à la Section des Diablerets et ce qui s'inscrit dans des dynamiques plus générales du monde alpin suisse.

Enfin, plusieurs pistes plus actuelles mériteraient d'être étudiées autour de ces questionnements. L'évolution des cabanes du CAS, dont certaines se rapprochent aujourd'hui des « *petits hôtels* » redoutés par Eugène Rambert au XIX^e siècle³⁴³, constituerait notamment un terrain privilégié pour observer la manière dont cette tension entre modernisation, fréquentation alpine et

³⁴³ SEYLAZ Louis, « Première cabane des Diablerets », *Les Alpes* [en ligne], 1959.

préservation des espaces alpins continue de se manifester. Face aux enjeux contemporains liés au tourisme de masse, au changement climatique et à l'attrait croissant pour la montagne en Suisse, le CAS continue de devoir concilier les transformations du monde alpin avec les principes qui fondent son identité.

Sources

Archives institutionnelles

Club alpin Suisse – Section des Diablerets

Cote : PP 1145

Statuts et règlements centraux du Club alpin suisse (1907-2010)

Cote : PP 1145/2-4

État des membres du C.A.S en 1919 section les Diablerets

Cote : PP 1145/10

Procès-verbaux du comité de la Section (1880-1961)

Cote : PP 1145/117-131

Groupe des skieurs de la Section des Diablerets (1904-2019)

Cote : PP 1145/836-976

Listes des membres entre 1920 et 1983

Cote : PP 1145/854

Association des clubs de ski (1930-1954)

Cote : PP 1145/860

Programmes annuels des courses entre 1946 et 1976

Cote : PP 1145/862

Gymnastique préparatoire au ski (1949-1980)

Cote : PP 1145/872

Insignes du Groupe des skieurs

Cote : PP 1145/873

Organisation de Jeunesse de la section des Diablerets (1948-1965)

Cote : PP 1145/874

Statuts, rapport entre la Section et le comité du Groupe des skieurs, subsides du comité central, transports, procès-verbaux (1904-1984)

Cote : PP 1145/881

Rapports annuels du président (1918-1982)

Cote : PP 1145/882

Procès-verbaux des comités du Groupe (1904-1983)

Cote : PP 1145/885-888

Correspondance du Groupe (1923-1956)

Cote : PP 1145/909-910

Plans et photographies du Chalet La Borbuintze

Cote : PP 1145/935

Manuels d'enseignements du ski et chansonnier (1930-1942)

Cote : PP1145/948

Cours de ski, Manuel de Paulcke 1914

Cote : PP1145/949

Cours de ski 1944-1981

Cote : PP 1145/950

Groupe des skieurs, culture physique, livre de comptes (1966-1985)

Cote : PP1145/952

Historique du Groupe des skieurs (25, 50 et 75 ans)

Cote : PP1145/953-954

50 ans du Chalet Borbuintze

Cote : 1145/955-956

50 ans du Chalet Lacombe

Cote : 1145/957

50 ans de la cabane Barraud

Cote 1145/965-968

Compagnie de chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets

Cote : PP 1095

Albums de photographies (1930-1997)

Cote : PP 1095/735-737

Archives en ligne

Liste des membres actifs de la Section, des Groupes et des Commissions successifs (1863-2019), URL :

<https://www.cas-diablerets.ch/wp-content/uploads/2020/11/MembresC.A.S.1863-2019.pdf>

Bibliographie

Livres et articles :

- BALLU Yves, *L'épopée du ski*, Paris : Les Éditions Arthaud, 1981.
- BUSSET-HENCHOZ Marie-Claude, *Hivers sportifs aux Ormonts*, Gstaad : Müller Marketing & Drucks AG, 2009.
- BOYER Marc, *Les Alpes et le tourisme*, dans BUSSET Thomas, LORENZETTI Luigi et MATHIEU Jon (éd.), *Tourisme et changements culturels*, Zurich : Chronos, 2004, « Histoire des Alpes », (9), p. 24-27.
- DENORÉAZ Alice, « Un funiculaire au sommet du Cervin ? », *Annales valaisannes*, 2012, p. 71-124.
- École Suisse de Ski de Villars. (2008). *Les grands moments de l'ESS Villars de 1932 à nos jours : 75^e anniversaire 1932/2008*. École Suisse de Ski et de Snowboard de Villars.
- HUBER Bernard, « Le problème des transports en montagne : le cas du chemin de fer Aigle – Le Sépey – Les Diablerets », *Le Globe, Revue genevoise de géographie*, tome 125. Les Alpes dans le temps et l'espace, 1985, p.1-11.
- LOBSIGER Georges, « Paul-Louis Mercanton (11.5.1876-25.2.1963) », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, n°103, 1963, p.29.
- MAYENCOURT Gil, CALA Sébastien, AMACHER HOPPLER Anna & HAUSER Claude (éd.), *Pouvoir et emprise du sport. Pour une histoire croisée du tourisme et du sport depuis le XIXe siècle*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2024.
- MORALDO Delphine, « Les conquérants de l'inutile. Expression et diffusion d'un modèle de masculinité héroïque dans l'alpinisme français d'après-guerre », *Genre, sexualité & société*, n° 13, 2015.
- MORALDO Delphine, « Mountaineering is something more than a sport. Les origines de l'éthique de l'alpinisme dans l'Angleterre victorienne », *Genèses*, n° 103, 2016, p.7-28.
- MORALDO Delphine, *L'esprit de l'alpinisme*, Lyon : ENS éditions, 2021.
- OREILLER Claude, « Numéro spécial : Le lien d'une région : hier, aujourd'hui, demain », *TPC News*, n°3, 2003 mai, édition spéciale.
- QUIN Grégory, « De la cure d'air à l'or blanc : une « Interassociation Suisse pour le Ski » face aux enjeux de l'essor du ski en Suisse (années 1920 – 1960) », *Histoire des Alpes*, n° 22, 2017, p.135-155.
- QUIN Grégory, VONNARD Philippe, & JACCOUD Christophe (éd.), *Des réseaux et des hommes. Participation et contribution de la Suisse à l'internationalisation du sport (1912-1972)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2019.
- QUIN Grégory & CALA Sébastien, Structuration et promotion du ski en Suisse (années 1920 – années 1960). Est-ce l'engagement des dirigeants ou les pentes des massifs qui expliquent l'essor du ski alpin helvétique ?, dans QUIN Grégory, VONNARD Philippe, & JACCOUD Christophe (éd.), *Des réseaux et des hommes. Participation et contribution de la Suisse à l'internationalisation du sport (1912-1972)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2019, p.99-133.
- QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024.
- AMACHER HOPPLER Anna, « Comment les touristes ont fait du ski un « symbole national » », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.137-141.

- ANKER Daniel, « Apprendre avec les manuels de ski », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.76-85.
- ANKER Daniel, « Le saut à ski : l'épreuve favorite du public », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.91-97.
- ANKER Daniel, « “C’est le ski dans un fauteuil”, ou l’histoire des premiers téléskis de Suisse », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.119-123.
- BUSSET Thomas & ENGEL Peter, « Acteurs et réseaux urbains de l’implantation du ski en Suisse », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.21-26.
- DONZÉ Laurent, « Le développement du matériel de ski alpin en Suisse : le ski du Grand Nord aux contrées alpines (années 1890 - années 1930) », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.60-63.
- PHILIPONA Anne, « Les racines militaires du ski en Suisse », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.33-39.
- QUIN Grégory, « Interassociation suisse pour le ski et association des écoles suisses de ski », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.86-89.
- QUIN Grégory, « Les Jeux olympiques de 1928 à St-Moritz », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.108-111.
- TISSOT Laurent, « La révolution du ski-alpinisme (1890-1930) », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.40-46.
- TISSOT Laurent, « L’hôtellerie et le premier accueil du ski », dans QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *Le ski en Suisse – Une Histoire*, Orbe : Éditions Château et Attinger, 2024, p.68-75.
- QUIN Grégory, TISSOT Laurent, & LERESCHE Jean-Philippe (éd.), *La civilisation du ski*, Lausanne : Éditions Savoir Suisse, 2025.
- TISSOT Laurent, « *Le déploiement du tourisme suisse aux XIXe et XXe siècles. Entre entreprises mondialisées et initiatives locales* ». *Faire l’histoire culturelle de la mondialisation*, éd. par François Chaubet, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018.
- TISSOT Laurent, L’affirmation de l’alpinisme hivernal par la conquête du ski. Le Groupe des skieurs de la section des Diablerets du CAS (1904-1930), dans BUSSET Thomas & ENGEL Peter (éds), *Surmonter les frontières à ski*, Neuchâtel : Éditions CIES, 2021.
- TISSOT Laurent, *La Suisse se découvre. Trois siècles de tourisme en question (1730 à nos jours)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2023.
- WALTER François, « La montagne des Suisses. Invention et usage d’une représentation paysagère (XVIIIe-XXe siècle) », *Études rurales*, n°121-124, De l’agricole au paysage, 1991, p. 91-107.

Publications commémoratives :

ANKER Daniel (dir.), *Helvetia Club : 150 ans du Club Alpin Suisse CAS 1863-2013*, Berne : Ed. du CAS, 2013.

ANKER Daniel, « Anciennes recrues et enfants de la grimpe : la jeunesse du CAS, hier et aujourd'hui », dans ANKER Daniel (dir.), *Helvetia Club : 150 ans du Club Alpin Suisse CAS 1863-2013*, Berne : Ed. du CAS, 2013, p.130-133.

GUTMANN Martin, « Utiliser ou protéger ? Les deux ! : le CAS et l'environnement », dans Daniel Anker (dir.), *Helvetia club : 150 ans Club alpin suisse CAS*, Berne : Éditions du CAS, 2013, p.182-191.

LE COMPTE Élodie, « De l'alpinisme véritable à l'escalade de compétition », dans Daniel Anker (dir.), *Helvetia club : 150 ans Club alpin suisse CAS*, Berne : Éditions du CAS, 2013, p.134-151.

MARCACCI Marco, « Plus que des touristes : la difficile cohabitation entre promotion touristique et idéal alpin », dans Daniel Anker (dir.), *Helvetia club : 150 ans Club alpin suisse CAS*, Berne : Éditions du CAS, 2013, p.68-81.

BUSS Ernest, *Les vingt-cinq premières années du Club alpin Suisse*. Genève : Cevey et Richon, 1888.

BUSSET Emile, *Les cinquante premières années de la Section des Diablerets*. Lausanne : Imprimeries Réunies, 1913.

Comité central du CAS, *Livre 125 ans du CAS*. Berne : CAS, 1987.

DÜBI Heinrich, *Les cinquante premières années du Club alpin Suisse*, Berne : CAS, 1913.

FAES Henri, SEYLAZ Louis & KASPAR Jean-Jacques, *Cinquantenaire du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets du Club alpin suisse (1904-1954)*. Lausanne : Imprimerie centrale Lausanne S.A, 1954.

JACCARD Baptiste, *Leysin : une reconversion par le sport (1956-1966)*, mémoire sous la dir. de Nicolas Bancel, Université de Lausanne, 2014, 104 p.

LEYVRAZ Alfred, « Le Groupe des skieurs a 75 ans », *Mensuel de la section lausannoise Les Diablerets et des sous-sections de Morges, Payerne, Vallorbe et Château-d'Oex*, n°10, 1979, p.15-17.

MERCANTON Paul-Louis, FAES Henri, *Les vingt-cinq premières années du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse : 1904-1929*. Lausanne : Imprimeries de la Société de la Gazette de Lausanne, 1930.

Section des Diablerets, *Barraud (1934-1984)*. Lausanne : Éditions de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse, 1984.

SEYLAZ Louis, *Livre des 100 ans de la Section des Diablerets*. Lausanne : Imprimerie centrale Lausanne S.A, 1963.

Journal Les Alpes :

DE DIESBACH Fred, « Découverte et conquête des Alpes », *Les Alpes* [en ligne], 1945. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/decouverte-et-conquete-des-alpes-5963/>, consulté le 25 mai 2026.

FAES Henri, « Le développement de l'alpinisme hivernal et la pratique du ski en Suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1928. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/le-developpement-de-lalpinisme-hivernal-et-la-pratique-du-ski-en-suisse-4350/>, consulté le 25 mai 2026.

FAES Henri, « Le CAS et l'alpinisme hivernal », *Les Alpes* [en ligne], 1938. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/heureux-ceux-qui-selevent-jusqua-la-serenite-5275/>, consulté le 25 mai 2026.

- FINK Caroline, « Jusqu'à ce que le Club vous sépare : le Club suisse des femmes alpinistes », *Les Alpes* [en ligne], août 2018. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/jusqua-ce-que-le-club-vous-separe-1076/>, consulté le 4 juin 2026.
- FORRER Sarah, « Au temps où les skieurs étaient des intrus au CAS », *Les Alpes* [en ligne], juin 2013. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/au-temps-ou-les-skieurs-etaient-des-intrus-au-cas-25213/>, consulté le 25 mai 2026.
- JENNY Ernst, « À propos de la fondation du Club alpin suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1938. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/a-propos-de-la-fondation-du-club-alpin-suisse-5256/>, consulté le 25 mai 2026.
- JENNY Ernst, « La participation du C.A.S à l'exploration scientifique des Alpes », *Les Alpes* [en ligne], 1938. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/heureux-ceux-qui-selevent-jusqua-la-serenite-5275/>, consulté le 4 juin 2026.
- OECHSLIN Max, « Précis de l'histoire du Club alpin suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1963. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/precis-de-lhistoire-du-club-alpin-suisse-10385/>, consulté le 25 mai 2026.
- Schild Heinz, « Le Cervin passera-t-il sous le joug du capital ? », *Les Alpes* [en ligne], janvier 2012. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/le-cervin-passera-t-il-sous-le-joug-du-capital-31202/>, consulté le 28 mai 2026.
- SEYLAZ Louis, « Évolution de l'alpinisme », *Les Alpes* [en ligne], 1938. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/heureux-ceux-qui-selevent-jusqua-la-serenite-5275/>, consulté le 25 mai 2026.
- SEYLAZ Louis, « Première cabane des Diablerets », *Les Alpes* [en ligne], 1959. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/premiere-cabane-des-diaablerets-9912/>, consulté le 25 mai 2026.
- SEYLAZ Louis, « Les origines de l'alpinisme suisse », *Les Alpes* [en ligne], 1963. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/les-origines-de-lalpinisme-suisse-10401/>, consulté le 25 mai 2026.
- SEYLAZ Louis, « Émile Javelle (1847-1883) », *Les Alpes* [en ligne], 1963. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/emile-javelle-1847-1883-1-10437/>, consulté le 25 mai 2026.
- THOMAS Dr., « L'enquête sur le mal des montagnes », *Les Alpes* [en ligne], 1918. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/enquete-sur-le-mal-de-montagne-9562/>, consulté le 25 mai 2026.
- VANEY Pierre, « L'organisation de Jeunesse du CAS », *Les Alpes* [en ligne], 1963. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/lorganisation-de-jeunesse-du-cas-10395/>, consulté le 26 mai 2026.
- Zehnder Sandra, « Wie der SAC Ski fahren lernte », *Les Alpes* [en ligne], décembre 2008. URL : <https://www.sac-cas.ch/de/die-alpen/wie-der-sac-ski-fahren-lernte-18530/>, consulté le 28 mai 2026.

Presse :

- Dans la région : une curieuse nouvelle, (1949, mars), *Le Journal de Bex*.
- La défense des Diablerets, (1911, janvier 11). *L'impartial*, (5), p.1. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.
- Le chemin de fer des Diablerets, (1910, décembre 17). *Le Nouvelliste*, 8 (14), p.2. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.
- PERRET, F. (1930, novembre 26). Sports d'hiver : L'essor du ski en Suisse romande. *La Suisse sportive*.

Sauvons les Alpes vaudoises !, (1913, février 20). La Suisse libérale, 49 (42), p.1. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.

SERGENT, Max. (1911, février 1). Les Alpes sont à nous !. *Le national suisse*, 55 (26), p.2-3. URL : <https://www.e-periodica.ch/?lang=fr>, consulté le 26 mai 2026.

STAEHELIN M., « Notice nécrologique : Henri Faes (1878-1968) ». Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, bande n°70, cahier 326, 1968.

Manuels de ski :

BILGERI Georg, *Méthode Bilgeri pour l'enseignement du ski*, traduit de l'allemand. Lausanne : Librairie F. Rouge et C^{ie}, 1931.

FAES Henri, MERCANTON Paul-Louis, *Le manuel du skieur. Suivi des itinéraires recommandables en Suisse occidentale*, Lausanne : Imprimeries Réunies, 1917.

PAULCKE Wilhelm, *Manuel de ski*, traduit de la troisième édition allemande par Achard F. Paris : Berger-Levrault et C^{ie}, 1905.

Sites internet :

Archives de l'histoire rurale. *Faes Henri (1878-1968)*. URL : [https://www.historerurale.ch/pers/personnes/Faes_Henri_\(1878_1968\)_DB982.html](https://www.historerurale.ch/pers/personnes/Faes_Henri_(1878_1968)_DB982.html), consulté le 26 mai 2026.

BÄRTSCHI Hans-Peter, DUBLER Anne-Marie, « Chemin de fer », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2002 (article de l'ouvrage imprimé, remanié en 2015). URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007961/2015-02-11/#HLaconsolidation281900-195029>, consulté le 26 mai 2026.

BUSSET Thomas, MARCACCI Marco, « Sports », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2011 (article de l'ouvrage imprimé, remanié en 2018). URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016332/2018-01-23/>, consulté le 25 mai 2026.

EMINGER Stefanie (2015). *Marius Lacombe*. School of Mathematics and Statistics, University of St-Andrews. URL : <https://mathshistory.st-andrews.ac.uk/Biographies/Lacombe/>, consulté le 26 mai 2026.

Haeberli Wilfried, « Paul-Louis Mercanton », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2008, traduit de l'allemand. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028880/2008-10-24>, consulté le 26 mai 2026.

MÜLLER Reto, « Sports d'hiver », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, [en ligne]. Version de 2010 (article de l'ouvrage imprimé, remanié en 2023), traduit de l'allemand. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016336/2023-02-14/>, consulté le 25 mai 2026.

Patrimoine suisse, section vaudoise. *Présentation*. URL : <https://www.patrimoinesuisselve.ch/section/presentation/>, consulté le 26 mai 2026.

Remontées-mécaniques.net, TSD6 Petit Chamossaire. URL : <https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/reportage-td6-petit-chamossaire-poma-4146.html>, consulté le 26 mai 2026.

Table des illustrations

Figure 1 : Skieurs sortant du train aux Diablerets dans les années 1950	2
Figure 2: Chalet de Borbuintze enneigé dans les années 1930.....	48
Figure 3: Discours de Lacombe lors de l'inauguration du chalet en 1925.....	51
Figure 4: Illustration de la technique Christiania	57
Figure 5: Illustration de la technique Telemark	57
Figure 6: Programme d'instruction pour les cours de ski du Groupe (1914)	59
Figure 7: Manuel du skieur de Faes et Mercanton (1917)	61
Figure 8: Photo du colonel Bilgeri à Bretaye en 1942	63
Figure 9: Affiche pour l'entraînement de la jeunesse par les sports d'hiver, 1940.....	72
Figure 10: Reconstitution du trajet imaginé en 1910 pour la ligne Gryon–sommet des Diablerets	81
Figure 11: Chanson contre le projet du chemin de fer des Diablerets.....	82
Figure 12: Une "autoluge" relie les Diablerets au lac Retaud entre 1939 et 1941	88
Figure 13: Cabane Barraud dans les années 1980.....	92
Figure 14: Carte topographique de la région du chalet de Borbuintze datant d'avant 1942	95
Figure 15: Carte topographique de la région du chalet de Borbuintze datant de 1949 ..	96
Figure 16: Insignes du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets.....	97
Figure 17: Tracé des pistes de ski à Leysin en 1956	99
Figure 18: Plan des pistes à Villars en 1954	99
Figure 19: Tableau montrant l'évolution du nombre de membres actifs du Groupe entre 1940 et 1970.....	102

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
Accroche et mise en contexte	5
Revue de littérature	6
Problématique et hypothèses	8
Sources et méthodologie	9
Plan du mémoire	10
1 Avant le ski : une culture alpine déjà normée	12
1.1 Une section savante, morale et patriote	12
1.1.1 L'histoire du CAS et de la Section des Diablerets	12
1.1.2 Des valeurs alpines et des buts singuliers	14
1.2 L'accès à la montagne, à quelles conditions ?	18
1.3 L'alpinisme face aux premières formes de sportivisation	27
2 Le ski comme outil de la Section : encadrer sans dénaturer	33
2.1 La genèse du Groupe des skieurs de la Section des Diablerets	33
2.1.1 La fondation du Groupe des skieurs (1904).....	33
2.1.2 Un développement difficile (1904-1918)	38
2.1.3 Une innovation portée par des pionniers	41
2.2 De la tolérance à la reconnaissance : l'intégration officielle du ski-alpinisme (1918-1926)	47
2.2.1 Construire pour exister : le rôle des chalets dans la légitimation du ski	47
2.2.2 La reconnaissance officielle du ski par le CAS	52
2.3 Définir un cadre pour le ski face à sa sportivisation	56
2.3.1 Standardiser les pratiques grâce aux méthodes et manuels	56
2.3.2 Définir le « bon » ski, entre utilité alpine et rejet du sportif.....	64
2.3.3 Le ski comme outil éducatif	70
3 Moderniser la montagne ? Infrastructures, tourisme et redéfinition de ses usages légitimes	76
3.1 Les chemins de fer de montagne : une première fracture (1910-1914)	77
3.1.1 Une nouvelle accessibilité à la montagne	77
3.1.2 Le CAS face au chemin de fer de sommet : le Cervin comme détonateur	79
3.1.3 L'opposition de la Section des Diablerets au projet Gryon-Diablerets	81
3.2 Le ski face à la mécanisation touristique : téléskis, pistes et nouveaux usages (années 1930)	86
3.2.1 Une transformation du ski : essor des remontées mécaniques et redéfinition des pratiques	86
3.2.2 La Section des Diablerets face à la mécanisation du ski : valeurs alpines et redéfinition d'une modernité acceptable	89
3.2.3 Entre opposition et adaptation : les cas d'Anzeindaz et de la Borbuintze	92
3.3 Le Groupe des skieurs à l'ère du ski de masse (années 1950-1960)	98
3.3.1 L'après-guerre et la démocratisation progressive du ski	98
3.3.2 Le Groupe des skieurs : d'avant-gardiste à gardien d'un certain idéal alpin	100

Conclusion..... 107
Sources 110
Bibliographie..... 112
Table des illustrations 117